II.

F

5

平子

6

3

E

-

W --- W

ic t

AUTOUR DE JEAN XXII

JEAN XXII ET LES FAMILLES DU QUERCY (Suite)

### CHAPITEE VI°

# Famille de Cardaillac.

Cette puissante famille du Quercy, la plus puissante même au XIV° siècle par la déchéance croissante de celle de Gourdon, était alliée par deux de ses membres à la famille de Jean XXII. Elle occupe une place importante dans les Registres du Vatican, non pas seulement par les cadots qu'on a faits d'Eglise, mais aussi par quelques aînés eu fenction à la cour pontificale. Au milieu de tant de personnages de la même famille, appartenant à des branches diverses que d'ordinaire rien ne distingue, ayant souvent les mêmes prénoms, il n'est pas très facile de se reconnaître et nous demandons grâce avant de commencer pour les erreurs que nous avons pu commettre en essayant de préciser un peu. Nous avons quelquefois pour la période qui nous occupe des conclusions qui différent de la généalegie faite par les Frères de Sainte Marthe (1), on des tableaux mis si obligeamment à notre disposition par M. le marquis J. de Cardaillac (2), ou encore de nos historiens

(1) Paris, imprimerie Edmo Martin, 1654, in-folio.

(2) De la branche limousine, établie d'abord à Végonnes (Corrèze), puis à La Treyne (près Souillac, Lot); M. de Cardaillac a recueilli beaucoup de documents sur toute la famille, documents très bien classés

locaux (1). Nous nous sommes appuyé sur les Archives du Vatican, et quand une bulle, reproduisant telle ou telle supplique, donne une filiation différente de celle des généalogies, c'est à celles-ci que nous avons dû donner tort, les personnages intéressés ayant quelque raison de connaître mieux leur propre famille.

Nous rappelous d'abord pour plus de précision les noms des diverses branches qui se retrouvent dans les registres du Vatican; mais nous ne voudrions pas garantir la façon dont elles se rattachent les unes aux autres.

La principale branche est dite de Bioule, du nom de ce château (2) où elle réside régulièrement dès le commencement du XIV° siècle; la branche de Végennes (3), ou branche limousine s'en serait détachée vers 1250, et un peu plus tard la branche dite de Lacapelle-Marival (4); au XVe siècle se fonde, pour durer un siècle et demi seulement, la branche de Saint Cirq-la-Popie (5), qui semble pourtant avoir essayé de se former au XIVo, mais sans se maintenir. On ne sait de quelle façon se rattachent à celles-là les autres branches du Quercy: nous soupçonnens ici de graves erreurs

et qu'il connaît fort bien. Nous tenons à le remercier ici de l'aimable accueil qu'il nous a fait et des nombreux renseignements qu'ils nous a donnés.

(1) Lacoste, Hist. du Quercy, t. II et III, est plein de confusion .-M. Lacabane, ancien directeur de l'école des Chartes, avait réuni beaucoup de matériaux sur la famille de Cardaillac, étant lui-même des environs du bourg d'où elle a tiré son nom. Ces documents, se trouvent aux Archives de la préfecture du Lot, fort mal classés, dans la série F (fonds Lacabane), nº 849 à 336. Ils nous ont peu servi pour la période qui nous occupe. Il y a cependant beaucoup à y apprendre.

(2) Bioule, commune du canton de Négrepelisse, Tarniet-Garonne.

(3) Végennes, canton de Meyssac, Corrèze.

(4) Chef-lieu de canton du Lot : la commune de Cardaillac appartient à ce canton.

(5) Canton de Saint-Géry, Lot. - Une partie du territoire appartonait à la famille de la Pople, dont nous parlons plus loin.

des généalogistes, sans pouvoir les préciser: il s'agit des deux branches-sœurs dont l'une porte le nom de Varaire (1) et eut ses principaux établissements en Rouergue; l'autre celui de Brengues (2), qui persista un siècle de plus que la précédente. Enfin de 1227 à 1421 fleurit la branche dite de Thémines (3) qu'il ne faut pas confondre avec la maison de ce nom, mais qui lui fut apparentée et même la remplaça. Ces diverses branches se reconnaissaient la même origine, et jusqu'au XVII° siècle celles qui étaient fixées en Quercy conservèrent une part indivise du fort ou Castrum de Cardaillac, siège de la baronnie. Nous ne saurions dire s'il y a quelque parenté entre ces diverses branches de la grande famille quercynoise et d'autres Cardaillac qu'on rencontre en Comminges et Bigorre. Les registres des papes renferment quelques noms de ces derniers; c'est pourquoi nous signalons ce rapprochement. La branche survivante de Bigorre n'a pas les mêmes armes que la brauche survivante du Quercy. Ello se défend d'ailleurs d'appartenir à la même famille (4).

### ARTICLE PREMIER

Branche des Cardaillac-Brengues.

Nons commençons par cette branche, qui ne paraît pas être la branche aînée, parce que c'est la plus rapprochée, par la parenté, du pape Jean XXII.

§ 1. - HUGUES DE CARDAILIAC.

HUGUES DE CARDAILLAC, troisième du nom, fils de Marquès I, seigneur ou coseigneur de Foissac en Rouergue

(1) Canton de Limogne, Lot.

(2) Brengues, sur le Célé, canton de Livernon, Lot.

(3) Thémines est encore une commune du canton de Lacapelle, Marival.

(4) Bulletin héraldique de France. Janvier 1901, col. 25.

et de Montpezat en Quercy, avait épousé, nous ne savons quand, Bernarde, fille de Guillaume de Trian et d'Huguette Duèse, la sœur de Jean XXII. Aussi est-il appelé neveu dans diverses lettres au roi, où le pape l'excuse avec ses autres neveux pour n'avoir pas rempli auprès de son suzerains ses devoirs de vassal, retenu qu'il était à la cour d'Avignon (1). Bernarde de Trian est plusieurs fois nommée comme sa femme, dans diverses bulles qui lui confèrent des privilèges pieux (2), ou dans les livres de comptes de la Chambre apostolique (3) où elle est quelquefois comptée comme ayant reçu des présents avec les autres dames de la famille du pape (dominabus de genere dni nri ppe).

Hugues de Cardaillac remplissait auprès du pape les fonctions d'écuyer, ce qui semble démontrer qu'il était relativement jeune. Nous le trouvens à Avignon dès la première année, en même temps que Bertrand de Cardaillac de la branche de Bioule et que Hugues de Cardaillac-Lacapelle que ce dernier surnom rarement donné sert à distinguer du neveu du pape (4). Quand un troisième Hugues, le fils de Bertrand, est admis à la cour d'Avignon, après son mariage avec une petite-nièce de Jean XXII, Isabeau de Via, les registres du pape le distinguent, lorsqu'ils ne

(1) Reg. Vat., 109, ep. 535, etc.

<sup>(2)</sup> Nob. mul. Bernardae de Trian, uxori nob. viri Hugonis de Cardalhaco, dni de Berengis. Reg. Vat. 71, ep. 91. - Vat. 111, ep. 872-3: le 5 novembre 1320 elle reçoit le privilège de l'autel portatif.

<sup>(3)</sup> Due de Cardalhaco de Berengis, Int. et Exit., 7°, f. 42-81, f. 27° Le pape faisait à Noël et à Pâques ce que nous appellerions aujourd'hui des étrennes utiles à ses cardinaux, à ses parents, à ses camériers.

<sup>(4)</sup> Int. et Ex, 16, f. 25 : . - Le registre 53, f. 23 t, nous apprend que sur les 5 premières années du règne il en avait passé trois au service du pape. - On peut le suivre jusqu'en 1334.

36

v.

lui donnent pas le surnom de Bioule, par un diminutif, et l'appellent Huguet ou Hugonet (1).

Nous avons tenu à préciser aussi et à montrer dès l'abord ces trois Hugues de Cardaillac, contemporains, parents rapprochés du pape, et appartenant chacun à une branche différente de la même famille. Beaucoup de nos historiens locaux (2) les ont confondus en un seul personnage. Hugues n'était d'abord que coseigneur de Brengues: il partageait la possession de cette terre avec les Hospitaliers de saint Jean, héritiers des Templiers. Comme il voulait faire de son château, si bien situé pour commander la vallée du Célé, un fort important, il échangea avec le grand-maître de l'Ordre des terres qu'il possédait dans le voisinage de la commanderie de La Tronquière, contre la possession pleine et entière de Brengues. Cet arrangement si important n'est pas connu de nos historiens locaux, qui ne parlent nullement de cette résidence des Templiers. Jean XXII le confirma le 13 janvier 1320 (3).

Une autre bulle du pape nous apprend qu' Hugues avait marié une de ses filles à Raoul de Castelnau de Berbiguières, d'une famille du Sarladais. Raoul mourut tout jeune laissant deux filles, Magne et Marguerite, dont la tutelle fut confiée à leur grand-père. Ace sujet le pape écrit au comte du Périgord pour lui recommander son neveu (4) (7 janvier 1333).

(1) Int. et Ex., vol. 70 et 81, - au vol. 180, f. 20 pour l'année 1384, traitements des officiers au mois d'avril : Hugues de Cardaillac pour 4 semaines; f. 21 t, Huguet de Cardaillac pour 22 jours; à côté de ce dernier il y a Marquès, le fils d'Hugues.

(2) M. Forestie, en particulier, dans son livre pourtant très bon sur Hugues de Cardaillac et la poudre à canon. Montauban, 1901.

(8) Vat. 70, ep. 478. (4) Vat. 117, ep. 546.

M. Forestié (1) attribue à Hugues de Card.-Bioule la possession d'une partie du château de Montpezat. C'est une erreur: il s'agit de Hugues de Card.-Brengues qui reçut le 2 mars 1327 une partie de la juridiction de cette seigneurie, confisquée en 1308, à titre d'héritier d'Arnaud de Montpezat: celui-ci n'avait pas été compris dans le jugement, se trouvant alors dans les prisons du Chatelet (2): Hugues commandait le château en son absence. Or, en 1308, Hugues de Bioule, même en acceptant les chiffres de M. Forestié, n'aurait eu que onze ans (3). Ce qui nous amène à penser que c'est également le seigneur de Brengues et non le jeune fils du seigneur de Bioule (marié seulement en 1327), qui recut en 1324 le gouvernement de la ville de Layrac (4).

Lacoste, en son Histoire du Quercy, fait une autre erreur en disant qu'Hugues de Cardaillac-Brengues se fit religieux en 1328 dans le Couvent des Carmes de Figeac. On a vu qu'Hugues était à la cour pontificale encore en 1334. Lacoste se contredit d'ailleurs lui-même, en note, où il nous montre le même Hugues faisant en 1353 (pour 1333) l'achat de la moitié de la seigneurie de Montbrun (5). Cette dernière acquisition lui permettait de défendre la vallée du Lot, comme celle du Célé par le château de Brengues.

(1) Op. cit., p. 14.

(3) M. Forestié lui donné, en effet, 27 ans en 1324, pag. 12. - En

réalité il devait avoir moins, s'étant marié en 1327.

(4) Forestie, op. cit., p. 12.

<sup>(2)</sup> Boutaric, Arrêts du parlement de Paris, nº 7986. - Cf. Archives du Lot, fonds Lacabane, f. 356. -- On y trouve entre autres choses Hugues faisant un arrangement avec Bertrand de Cardaillac, évêque de Cahors, et, comme tel, coseigneur de Montpezat.

<sup>(5)</sup> Hist. du Quercy, III, p. 47. - Nous pensons qu'il a dû confondre avec Hugues de Cardaillac-Lacapelle, mais si nous constatons avec certitude son erreur, nous ne pouvons pour l'expliquer faire qu'une simple conjecture,

294

Les registres du Vatican nous montrent en 1334 à côté d'Hugues son fils Marquès. C'est la seule fois où nous l'ayons trouvé dans les registres de Jean XXII. Le 16 avril il reçoit ses émoluments comme les autres écuyers de la cour pour 9 semaines de séjour (1). Son nom se rencontre dans les registres de Clément VI, mais rarement (2). L'abbé de Foulhiac l'avait confondu avec son père et c'est Marquès dont il fait le neveu de Jean XXII et le frère de l'évêque de Cahors.

#### § 2. — BERTRAND DE CARDAILLAC.

L'opinion de l'abbé de Foulhiac est vraie, sauf l'erreur du nom, et Bertrand de Cardaillac, évêque de Rieux, puis de Cahors, est bien de la branche de Brengues. Cette opinion est confirmée par les relations incessantes de cet évêque avec Hugues et avec Marquès, par sa retraite à Brengues, lorsque Cahors fut remis au roi d'Angleterre. Nous en avons trouvé la preuve absolue dans un registre de comptes d'Urbain V, ou plutôt dans un registre renfermant l'analyse de différents actes intéressant la Chambre apostolique. Nous y avons vu que Marquès, seigneur de Brengues, avait fait au mois d'avril 1367 un arrangement au sujet des biens de son oncle défunt, Bertrand, évêque de Cahors (3). Il avait déjà remis au collecteur de Cahors le 15 mars 895 florins de France sur les 1000 qu'il promettait de donner; il paya le rest

(1) Int. et Ex. 130, fo 20 vo.

en 1370. Tout le monde admet que Bertrand est le frère de Guillaume, évêque de St-Papoul; or Guillaume est dit frère de Hugues de Cardaillac au moins dans deux bulles, ce qui achève de démontrer l'erreur de notre Lacoste et de la plupart des généalogistes qui en font un fils de Géraud de Cardaillac seigneur de La Chapelle Marival (1).

Le premier bénéfice que nous lui voyons conférer est un canonicat dans l'église de Cahors, avec expectative de prébende et de dignité, le 7 février 1317, en considération de son frère Hugues de Cardaillac (2). Rien dans la bulle n'indique quel est ce Hugues, mais précisément parce qu'il n'est pas spécifié davantage, il s'agit évidemment du seigneur de Brengues, neveu du pape, et cette bulle serait une preuve, même sans le registre d'Urbain V. Le 8 avril 1317 Bertrand recut sa prébende avec l'église paroissiale de Thézels qui en dépendait, et de plus, dans le cloître du chapitre, la demeure qu'avait occupée son prédécesseur feu Jean Vidal (3). Un peu plus tard le pape lui conférait la dignité d'écolâtre, à laquelle étaient unies les deux églises de Nuzéjouls et de Saint-Denys (4). Nous le savons par la bulle qui disposait de ce bénéfice en faveur du futur cardinal Raymond de Roux, de Cahors (5). Bertrand avait reçu le décanat de l'église de Beauvais le 1er juillet de la même année (6), avec l'autorisation de continuer ses études in utroque jure et de percevoir les fruits de ses bénéfices sans résider ni à Cahors ni à Beauvais (7).

- (1) Op. cit., III, p. 39.
- (2) Vat., 65, ep. 2469.
- (3) Reg. Av., VI, f. 433 et 434 Thézels, commune et canton de Castelnau-Montratier.
  - (4) Deux communes du cantou de Catus (Lot.).
  - (5) Vat., 69, ep. 885.
  - (6) Vat., 66, ep. 3364.
  - (7) Vat., 66, ep. 3930A et 68, ep. 1232.

<sup>(2)</sup> Sous Innocent VI, on le voit solliciter au mois d'avril 1355, en faveur de son parent consanguin Guillaume de Savignac, un bénéfice au diocèse de Chartres. (Suppl., 26, f. 88).

<sup>(3)</sup> Arch. du Vat., Armar. XXXV, tome 23 ou 24 (V. eux registres à peu près identiques et de grand luxe) — f. 67 — nobilis vir Marquesius de Cardalhaco composuit de bonis bo. me. Bertrandi, caturcensis episcopi, avunculi sui, in M. flor. Fcie.

Le 27 février 1321 le pape l'élevait aux honneurs de l'épiscopat et le faisait évêque de Rieux à la place de Poilfort de Rabastens, nommé cardinal (1). Il fut sacré par l'évêque d'Ostie, Reynald de la Porte (2), et paya le commune servitium par les mains d'un quercynois, Jean Fabre, alors curé de Pris et Vernet (3), au diocèse de Rodez, plus tard chanoine de Compostelle et nonce-collecteur en Espagne (26 février 1322-10 février 1333). Il ne tarda pas à être transféré à Cahors (26 juillet 1324), peur remplacer Guillaume de Labroue qui venait de mourir à Avignon (4), mais il resta auprès du pape la plus grande partie du temps, et nous trouvons dans les registres de Jean XXII des lettres qui l'excusent auprès du roi de France pour n'être pas allé lui jurer serment de fidélité, comme comte de Cahors (5), ou qui lui donnent l'autorisation de faire faire par délégue la visite de son diocèse (6). Un de ses vicaires généraux fut Guillaume de la Chapelie ou la Chapelle, prévôt de Naves, au diocèse de Tulle, qui était en même temps chargé par la Chambre apostolique de percevoir les fruits des bénéfices vacants (7). Les premières années de son episcopat sont marquées par la fondation de la Chartreuse et de l'Université de Cahors par Jean XXII. Les registres

8

er

à

gr

ce

bé

100

N:

對

sont pleins de bulles à ce sujet; la plupart ont été déjà publiées. L'évêque eut d'assez graves démêlés avec les consuls de sa ville épiscopale. Le pape écrivit au roi en faveur de l'évêque (1). Les choses ne s'arrangèrent que beaucoup plus tard et les registres d'Innocent VI et d'Urbain V renferment le curieux accord fait entre l'évêque et les consuls en 1350; notre précieux Lacroix l'a publié en son entier (2). Nous trouvons dans les registres de Clément VI une autre affaire intéressant un simple particulier de Cajaro, Bernard Périer, et où, semble-t-il, l'évêque eut bien quelques torts. Ces Périer étaient de Cajarc. Trois membres de cette famille furent chanoines de Coimbre; un autre, du nom de Foulc, fut longtemps nonce-collecteur en Aragon. C'est comme seigneur de Cajarc que Bertrand fut en conflit avec celui dont nous venons de parler (3). L'évêque est en meilleure posture à l'égard de la famille de Jean, bien que peut-être des motifs personnels se mêlassent ici au sentiment patriotique qui le fit agir contre Philippe et Benoît de Jean, seigneurs des Junies et de Salviac, partisans des Anglais. Le premier fut excommunié et mourut encore sous le coup de la sentence épiscopale. Il y a des lettres d'Innocent VI à l'évêque et à ces seigneurs pour amener le rétablissement de la bonne harmonie: elle ne se rétablit qu'après la mort de Philippe de Jean. D'autres pièces intéressantes se rapportent à d'autres péripéties de cette guerre de Cent ans qui fut compliquée d'une foule de petites guerres particulières et qui n'a produit nulle part d'aussi grands

<sup>(1)</sup> Vat., 71, ep. 590.

<sup>(2)</sup> Vat., 85, ep. 580.

<sup>(8)</sup> Deux paroisses voisines de Foissac dont Hugues de Cardaillac était seigneur. Vernet, commune de Balaguier, Prix, commune de Loupiac; toutes deux du canton de Villeneuve (Aveyron). — Archives du Vat., Int. et Ex., 43.

<sup>(4)</sup> Il payait comme évêque de Cahors la nouvelle taxe par les mains de son familier Bertrand d'Escayrac, parent des Narsés.

<sup>(5)</sup> Vat., 112, ep. 62-69-1153-4. - Vat., 114, ep. 1827-8-9.

<sup>(6)</sup> Vat., 114, ep. 1585-1754 — sous Clément VI. Vat., 176, f. 1674.

<sup>(7)</sup> Reg. Av., 58, f. 898'. -- Lacoste, III, p. 41-60.

<sup>(1)</sup> Vat., 116, ep. 108; ep. 146-7-8. - Lacoste III, p. 42.

<sup>(2)</sup> Series episcoporum Cadurcens., page 242, d'après la confirmation d'Urbain V.

<sup>(</sup>S) Reg. Vat., 174, f. 414.

désastres que dans notre malheureux Quercy. Nous ne pouvons pas entrer ici dans plus de détails qui nous entraîneraient trop loin.

Bertrand de Cardaillac mourut avant le 15 février 1366, ayant siégé à Cahors près de 42 ans, sans compter les trois ans passés à Rieux. C'est un des plus longs épiscopats qu'ait vus notre diocèse. Le 15 février 1366 Urbain V nommait Begon de Castelnau, que nous aurons l'occasion de rencontrer dans le chapitre suivant (1).

# § 3. - GUILLAUME DE CARDAILLAC.

Celui-ci fut évêque de Saint-Papoul (2). Il était moine de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, lorsque sur la demande de son frère Hugues, en faveur, cela se conçoit, à la cour d'Avignon, il reçut le 12 octobre 1316 une expectative de bénéfice dépendant de ce monastère (3). Il obtint le prieuré d'Artacelle, au diocèse d'Aix: c'est sous ce titre que le 1er juillet 1318 il est promu à l'abbaye de Conques (4); mais il avait eu de plus dès le 15 octobre le prieuré de Saint-Martin de Bergerac, qu'il dut sans doute laisser quand il fut nommé à Artacelle (5). C'est par les mains de Bertrand de la Popie,

(1) Reg. Urb. V, sér. Av. t. 14, f. 102.

(2) La forme latine S. Papuli, si facile à confondre avec celle de S. Pauli, a fait croire à beaucoup d'auteurs qu'il y avait eu vers la même époque un Guillaume de Cardaillac, évêque de S¹ Paul 3 Châteaux. Nous nous y serious trompé nous-même, ayant trouvé souvent S. Pauli pour S. Papuli dans les registres, si nous n'avions connu la forme latine usitée de Tricastrin.; et si nous n'avions trouvé dans Eubel la véritable série des évêques de S¹ Paul, où il n'y a pas de place pour Guillaume.

(3) Vat., 63, ep. 816.

(4) Vat., 68, ep. 1747. - Conques, au diocèse de Rodez.

damoiseau du pape, qu'il paie comme abbé de Conques le commune servitium le 7 avril 1319 (1).

Il fut transféré en 1323 à l'abbaye de Saint-Victor. Dès le 1er août nous le voyons passer, dans la maison du cardinal Arnaud de Via, un arrangement avec Jacques de Concots, archevêque d'Aix, son compatriote, au sujet de possessions que l'abbaye avait dans le diocèse d'Aix. Nous relevons parmi les témoins les noms de Guillaume de Concots, alors archiprêtre de Saint-Cirq-la-Popie, de Me Gesselin de Cassanhes, le canoniste alors célèbre, ami du cardinal auquel il dédia divers recueils de gloses, de Raymond de Gauriac, moine et infirmier de Moissac, dont le frère Pierre est dans la liste des damoiseaux du pape à partir de 1323, enfin de Guillaume de Lhugat, clerc du diocèse de Cahors, notaire public, que l'on trouve plus tard parmi les secrétaires de Clément VI (2). Il fut remplacé à Conques, seulement le 2 avril 1324, par Bertrand de Balaguier (3) avec lequel il eut quelques difficultés au sujet de certaines choses qui devaient lui revenir des fruits de son ancienne abbaye. Il fut fait évêque de Saint-Papoul le 27 janvier 1328, remplaçant Raymond de Mostuéjouls (du diocèse de Rodez), élevé au cardinalat (4). Il mourut le 15 février 1347, laissant, dit-on, une réputation de grande sainteté, comme plus tard son cousin François de Cardaillac-Varaire, évêque de Cavaillon, puis de Cahors, comme au début du siècle précédent Grégoire de Cardaillac, abbé d'Obasine, noté comme bienheureux dans les martyrologes de l'ordre de Saint-Benoît.

<sup>(5)</sup> Vat., 64, ep. 1178. — On ne peut pas douter qu'il ne s'agisse de lui, car le nouveau prieur de Bergerac, Guillaume de Cardaillac, est dit moine de St Victor, ayant l'expectative d'un bénéfice.

<sup>(1)</sup> Int. et Exc. 24, f. 13.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 75, ep. 1401.

<sup>(8)</sup> Aven. 20, f. 455 t.

<sup>(4)</sup> Vat., 85, ep. 910.

ARTICLE 2.

Branche de Cardaillac-Varaire.

Cette branche se rattache à la précédente par son étroite parenté: Hugues 1er, fondateur de la branche de Brengues et Bertrand 1er, fondateur de celle de Varaire, étaient frères. Cette maison acquit en Rouergue l'importante seigneurie de Privasac et Compolibat (1).

I. - Bernard-Hugues (A). Comme il est appelé frère de Guillaume de Cardaillac (2), nous pensons qu'il est ce frère de Guillaume II, dont parlent les généalogies comme professeur ès lois. Il fut prieur de Clairvaux et Bruéjouls, en Rouergue; il en avait reçu l'expectative sous Clément V; il eut quelque difficulté pour en prendre possession avec Raymond de Balaguier auquel Jean XXII donna comme compensation un prieure dépendant de Conques (3). Nous trouvons dans les Arrêts du parlement un détail fort curieux à son sujet (4). Ce double prieuré dépendait de l'abbaye de Brantôme et aurait dû être gouverné par un religieux. Bernard-Hugues étant séculier se faisait suppléer par un prieur claustral qui s'appelait frère Bérenger Séguin. Mais ni le prieur commendataire, ni le prieur claustral ne s'occupaient sérieusement de la bonne observation des règles de l'ordre. L'abbé de Brantôme, informé de ce désordre, envoya deux de ses dignitaires pour tâcher d'y remédier. Bernard-Hugues et son frère Guillaume les firent assaillir à coups de pierres et les contraignirent à repartir, tout en leur retenant leurs montures qu'ils gardèrent près de deux mois. Ils furent condamnés pour ce fait en 1323 à 100 livres d'amende. Bernard-Hugues était chanoine de Rodez depuis le 7 octobre 1316. La bulle qui lui confère ce bénéfice sous expectative de prébende l'appelle déjà prieur de Clairvaux, quoiqu'il ne fût pas encore entré en possession (1). Il était mort avant le 10 mai 1349 où un autre Bernard-Hugues hérite de son canonicat; le 8 juin 1350 seulement le pape conférait son prieuré de Bruéjouls et Clairvaux (2). Comme à la même date environ nous voyons l'église-cure de Bélaye, vacante par la mort de Bernard-Hugues de Cardaillac, demandée par Me Robert de Ginoulhac, nous pensons que ce bénéfice avait été donné aussi au personnage dont nous parlons. L'archiprêtré de Bélaye fut conféré quelque mois après à Jean des Palmes, collecteur. Il est dit succèder à feu Bernard-Hugues de Cardaillac (3).

II. -1. - BERNARD-HUGUES (B) obtenait le 21 octobre 1316, en considération de son père, noble homme Guillaume de Cardaillac, une expectativo de 100 livres au diocèse de Rodez. La bulle spécifie qu'il n'a encore rien reçu comme bénéfice ecclésiastique (4). Une bulle du 2 juin 1332 nous fait connaître ses divers titres (5): prieur de Tayrac (Rodez), évidemment en vertu de son expectative, chancine de St-Front de Périgueux (depuis le 27 août 1323, avant d'avoir ob-

<sup>(1)</sup> Communes du canton de Montbazons (Aveyron).

<sup>(2)</sup> D'après les généalogies Guillaume était mort avant 1315, ce qui contredit nos assertions; mais il suffit de lire seulement ces généalogies pour y trouver des erreurs et des invraisemblances avec les dates mêmes qu'elles donnent.

<sup>(3)</sup> Ar. Vat., 70, nº 666. - Clairvaux et Bruejouls sont aujourd'hui deux communes du canton de Aveyron.

<sup>(4)</sup> Boutarie, op. cit., nº 7248.

<sup>(1)</sup> R. Vat., 63, nº 905.

<sup>(2)</sup> R. Vat., 196, fo 192t - Suppl., 20, f. 75.

<sup>(3)</sup> Suppl., 20, f. 9, et Av. Clém. VI, LVI, f. 225,

<sup>(4)</sup> R. Vat., 63, ep. 765. - On no peut donc le confondre avec le precedent, dit frère de Guillaume et dejà pourvu à cette date.

<sup>(5)</sup> Vat., 75, ep. 1603.

MUSEUM CALVET

302

tenu Tayrac) (1), prieur de Villegardel (Sarlat), par subrogation du 24 janvier 1326 aux droits de son frère Bertrand (2), chanoine de Redez depuis le 19 novembre 1331 (3). La bulle qui rappelle ces titres lui conférait dans l'église de Cahors un canonicat dont il n'eut la prébende qu'en 1348, par résignation d'Aymeric de Gourdon-Cénevières (4). Sous Clément VI nous le voyons chapelain du pape et auditeur des causes du Palais apostolique, toujours dit prieur de Tayrac, ou de Villegardel, ce qui nous permet de le distinguer de ses homonymes. Un motu proprio du mois d'avril 1344 lui confère canonicat et prébende en l'église d'Urgel (5) et le 14 décembre de la même année canonicat, prébende, préchantrerie et chapellenie St-Michel en l'église de Vich, siège suffragant de Tarragona (6). Il y succédait peut-être à un compatriote: Guillaume de Beauregard (de Bello visu); Beauregard est une paroisse des environs de Varaire. Il était mort avant le 31 mars 1355. Ce jour-là, en effet, Ber-TRAND DE CARDAILLAC, seigneur de Varaire (fils de Guillaume II), obtenait pour son fils RATIER (B), clerc du diocèse de Cahors, le prieuré de Villegardel, avec ses dépendances, vacant par la mort de son frère Bernard-Hugues, chapelain du Saint Siège et auditeur du Palais apostolique. Ratier était déjà chanoine de Cahors (7).

2 et 3. — Bertrand et Guillaume, frères, chevaliers, seigneurs de Privasac, fondateurs en 1318 de l'hôpital de Compolibat. Cette fondation est racontée dans des bulles de Jean XXII qui confirme l'union à l'hôpital de l'église paroissiale par l'évêque de Rodez, ratifie les statuts et nomme la nouvelle prieure.

4. — Lombarde, sœur des fondateurs, fut choisie par lui (1). Elle est bien citée dans les généalogies, mais sans aucun titre. Elle vivait encore en 1345 où elle reçoit en même temps que son frère Bernard-Hugues une bulle d'indulgence plénière in articulo mortis (2).

5 et 6. — RATIER (A), fils de Guillaume (Guillaume II, parce qu'il reçoit sa bulle en même temps que Bernard-Hugues (B) pour Cahors), est fait chanoine d'Agen le 19 novembre 1331, et le même jour son frère Guillaume (fils de Guillaume) est reçu au monastère de Moissac (3).

7. — Nous ne savons pas si le Bertrand de Cardallac, frère de Bernard-Hugues, qui résigna le prieuré de Villegardel est le même que le chevalier. Ce ne serait pas impossible, mais nous pensons que c'est un second Bertrand. Dans les nombreuses familles d'autrefois il arrivait souvent que deux enfants avaient le même prénom. Ce Bertrand avait reçu l'expectative d'un bénéfice au diocèse de Périgueux le même jour que son frère au diocèse de Rodez (4). Il se trouva après les nouvelles créations de Jean XXII que le bénéfice obtenu fut au diocèse de Sarlat. Bertrand recevait en 1319 (juin) un canonicat dans l'église de Rodez (5).

III. — Les bulles nomment deux des fils de Bertrand, seigneurs de Varaire: Ratier (B) que nous avons déjà cité,

<sup>(1)</sup> Vat., 102, ep. 1074. — Tayrac est une commune du canton de la Salvetat (Aveyron).

<sup>(2)</sup> Vat., 80, cp. 723. — Ce prieuré, dont il ne reste plus rien, faisait partie de l'archiprêtré de Flaugeac (Dict. topog. de la Dordogne).

<sup>(8)</sup> R. Vat., 75, n° 1608.

<sup>(4)</sup> Reg. Cl. VI, Av. XLII, f. 856.

<sup>(5)</sup> Clem. VI, Suppl., IV, f. 187.

<sup>(6)</sup> Reg. Av., 79, f. 447.

<sup>(7)</sup> Vat., 228, f. 326, cf. Innocent VI, Suppl., 26, 26 partie, f. 79.

<sup>(1)</sup> Reg. Aven., XXIII, ff. 215t - 425 et 428.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 168, nº 502.

<sup>(3)</sup> Reg Vat. 103, nos 507 et 967.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat. 63, ep. 755.

<sup>(5)</sup> Vat. 69, ep. 1190.

et Guillaume III, celui-ci à propos de son mariage en 1346 ou 1347 avec Anne ou Agne de Gourdon, fille de Pons de Gourdon-Cénevières. Le pape accorde le 11 décembre 1346 la dispense de l'empêchement de consanguinité au 4° degré afin de mettre un terme aux «inimitiés capitales» qui divisaient les deux familles (1). De ce mariage devait naître François de Cardaillac, qui fut évêque de Cavaillon en 1366, puis de Cahors en 1388.

#### ARTICLE 3.

# Branche de Cardaillac-Bioule.

Celle-ci est vraisemblablement la branche aînée: c'est en tout cas celle dont la filiation remonte le plus haut de manière très certaine.

# § 1. - BERTRAND V DE CARDAILLAC ET SES FRÈRES.

I. — Bertrand V, fils de Bertrand IV, seigneur de Cardaillac et de Bioule et de bien d'autres lieux, était un des personnages les plus importants du midi de la France (2). Il avait, même à la cour, de l'influence par sa charge de premier maître du Parlement. Nous le trouvons à Avignon dès les premiers jours sur la liste des chevaliers du pape, immédiatement après Pierre Duèse, Armand de Trian et Pierre de Via (3). Il ne demeure jamais une année entière sans venir à la cour pontificale faire son service, mais il reste plus longtemps de suite, dans les débuts, quand tout était encore à créer pour la défense d'Avignon. Ainsi sur

les cinq premières années il en passe trois à la cour du pape (1). Ensuite il s'absente davantage, mais revient assez régulièrement passer au moins deux mois de l'hiver à la cour d'Avignon. On le trouve en effet presque toujours sur les registres de comptes en décembre et janvier, une ou deux fois vers Paques; le reste du temps était employé par lui à ses autres devoirs (2). Quand son service auprès du pape le retient, celui-ci a soin de l'excuser auprès du roi, comme aussi de le recommander quand il se rend à la cour de France (3). En 1327 son fils Hugues épouse une petite nièce de Jean XXII; la même année il reçoit pour luimême et sa femme Ermengarde de Lautrec divers privilèges pieux (4), comme de se choisir un confesseur privé, d'avoir un autel portatif et de pouvoir faire célébrer la messe même avant le jour, ce qui était fort commode en ses nombreux voyages. Nous voyons également la même année que le pape a recours à son influence pour mettre la paix entre divers seigneurs du Quercy (5).

Il mourut le 5 septembre 1336: ses funérailles furent célébrées avec une pompe extraordinaire qui montre la puissance de sa noble maison et son autorité personnelle. Nous renvoyons, pour les détails, qui sont curieux, à la généalogie publiée par les frères de Sainte Marthe, qui les ont résumés d'après un registre aujourd'hui perdu du château de Bioule. La substance de son testament est dans le livre déjà cité de M. Forestié (6).

<sup>(1)</sup> Clément VI, Suppl., XII, f. 141, cf. Archives du Lot, fonds Lacabane, F. 357.

<sup>(2)</sup> On peut voir Forestié, op. cit., pp. 7, 9, 18, 17, etc.

<sup>(3)</sup> Int. et Ex, 16, f. 25 t.

<sup>(1)</sup> Ibid., 53, f. 22t.

<sup>(2)</sup> Int. et Ex., cf. vol. 43, 54, 70, 90, 180.

<sup>(3)</sup> Vat. 109, ep. 535. — Vat. 110, ep. 447.

<sup>(4)</sup> Vat. 84, op. 2436, 7, 8, 9.

<sup>(5)</sup> Vat. 115, op. 676.

<sup>(6)</sup> Op. cit., p. 23.

II. - GUILLAUME DE CARDAILLAC, son frère, qui fut évêque de Montauban, etait moine de la Chaise-Dieu et fut fait prieur de Sainte Livrade O. S. B. au diocèse d'Agen, le 28 juin 1312, sur la demande de Bertrand de Goth, neveu du pape (1); en considération de son frère Bertrand, le 14 juillet 1313, il obtenait de Clément V de pouvoir posséder un autre bénéfice (2). Il reçut vers 1315 l'abbaye de Pessan, au diocèse d'Auch; c'est là que Jean XXII alla le prendre pour le mettre sur le nouveau siège de Montauban, où son prédécesseur Bertrand du Puy, surpris par la mort deux mois après son élection, n'avait pas été installé. C'était le 12 novembre 1317 (3). Il payait le commune servitium le 22 décembre 1318 par les mains de son frère Bertrand, et le 4 avril 1319 par celle de Me Galhard de Carit et de Jacques Massip, changeur, tous deux du diocèse de Cahors (4). Il obtensit en mars 1329 divers privilèges: l'indulgence plénière in articulo mortis, la permission de tester, celle de faire faire par un délégue la visite de son diocèse (5). [La permission de tester lui fut rencuvelée en 1346 (12 mai) par Clément VI] (6). En 1332, il demandait et obtenait des lettres conservatoires pour défendre les droits de son église et du chapitre (7). Nous renvoyons pour ce qui concerne son épiscopat à l'Histoire de l'église de Montauban, de M. le chanoine Daux (t. I, fasc. 7). Il dut mourir en 1355. Son successeur Jacques de Deaux fut nommé le 10 juin.

6

III. -- BERNARD-HUGUES (C), le frère et l'héritier de l'évêque Guillaume, fut doyen de Chartres. Il avait commencé par être recteur de Saint-Geniès de la Milhau (Cahors), et chanoine de Chartres, quand il recut le 3 novembre 1317 dans cette dernière église la dignité de sous-chantre (1), qu'il échangea bientôt pour celle d'archidiacre de Blois (alors diocèse de Chartres). En 1336 il devint doyen de la cathédrale de Chartres, ce qui était la première dignité après la dignité épiscopale (2) et c'est sous ce titre qu'il est signale dans les bulles. Il recoit plusieurs fois l'autorisation de jouir de ses bénéfices sans être astreint à garder la résidence, parce qu'il est employé au service de son frère Guillaume (3); cela ne l'empôchait pas d'avoir beaucoup d'affaires à l'occasion de son doyenné. Aussi obtenait-il en juillet 1353 la faculté de créer 2 tabellions à son service. Le même jour d'ailleurs il recevait un canonicat en l'église de Paris, ce qui n'était pas pour diminuer le nombre de ses affaires, tout en augmentant ses revenus (4). C'est sans doute pour cela qu'il se faisait suppléer par son neveu, Bernard-Hugues (D), pour régler avec la Chambre apostolique la question de la succession de son frère (5). Une

<sup>(1)</sup> Cl. V., Benedict., nº 6985.

<sup>(2)</sup> Ibid., nº 9379.

<sup>(5)</sup> Vat. 67, n° 285. — En réalité Bertrand s'appelait B. de Bistour.

<sup>(4)</sup> Int. et Ex., 24, f. 10 et 12 .

<sup>(5)</sup> Vat. 91, ep. 2054, 8, 9.

<sup>(6)</sup> Reg. Vat., 176, f. 307 1.

<sup>(7)</sup> Reg. Vat. 103, ep. 1262.

<sup>(1)</sup> Reg. Av., S, f. 167. - Le canonicat de Chartres il l'avait en le 29 janvier de la même année. - Reg. Vat., 66, ep. 3550. - L'église de Saint-Geniès de la Milhau, paroisse de la compune de Belfort (Lot), fut appexée à la collégiale de Montpezat, sur les instances du cardinal Pierre des Prez, sous Clément VI. Il n'y avait alors aucune maison habitée. Evidemment Bernard-Hugues avait dû résigner depuis longtemps ce bénéfice.

<sup>(2)</sup> R. Vat., 122, ep. 117. Par cette bulle on voit son ancien titre d'archidiacre de Blois.

<sup>(3)</sup> Vat. 176, nº 65. - Obsequiis Goi, epi Montalb. insistens, cuius germanus existis - cf. sous Innocent VI - Vat., 222, f. 278t.

<sup>(4)</sup> Innocent VI, Suppl. 24, f. 2.

<sup>(5)</sup> Le noveu d'aillours se déchargeait sur un damoiseau du diocèse de Rodez, Bernard de Fabrefort (d'une famille originaire de

bulle de Clément VI du 12 mai 1346, qui lui permet de jouir de ses revenus sans résider, nous apprend sa parenté avec le cardinal Talleyrand de Périgord. [Consideratione Talayrandi — presbyteri cardinalis, pro te consarguineo suo... supplicantis]. On sait que le comte de Périgord était seigneur de Caussade, non loin de Bioule, et que le cardinal possédait le prieuré de Bioule, qu'il fit d'ailleurs unir à la Chartreuse de Vaux-Claire.

IV. - GAILLARD (A) était religieux de l'ordre de Cluny (1), et en 1316 moine de Figeac, où il avait des dimes en blé et vin sur le prieure de la Cassagnole, sans compter 20 sétiers de blé sur le mas de Corn, dans la paroisse de Labathude aux environs de Cardaillac; il reçoit le 25 novembre expectative d'un bénéfice régulier considérable, en échange duquel il abandonnera ses dimes (2). Nous ne savons pas s'il recut rien avant d'être fait abbé de Pessan, le 11 janvier 1318 à la place de Guillaume. Le 4 février il payait le commune servitium pour le compte de son frère; pour lui-même le 8 avril, et le 24 décembre (3).

# § - 2. LES ENFANTS DE BERTRAND V DE CARDAILLAC.

1. C'est d'abord Hugues, IVe du nom, célèbre dans l'histoire des origines de l'artillerie en France. On trouvera beaucoup de détails intéressants sur ce personnage et sur sa famille dans le livre déjà cité de M. Forestié sur Hugues de Cardaillac et la poudre à canon, mais, nous l'avons dit,

Figeac, Lot) Armar. XXXV, vol. 28, f. 80. - Deux cents florins étaient donnés à la Chambre apostolique.

(1) Forestie, op. cit., p. 8. - Nous pensons qu'il se trompe en lui attribuant l'affaire du Bourg (voir article suivant).

(2) Vat., 64, ep. 1488.

(3) Oblig. 310, f. 16 et f. 18 . - Int. et Ex., 24, f. 11. Notons que la Gallia l'appelle Gois de Bisterre (tome 1).

faute de renseignements suffisants, l'auteur, parlant de la jeunesse de son héros, a confondu trois Hugues différents. Nous ne le voyons pas apparaître, dans les registres du Vatican, avant le moment de son mariage avec la petitenièce du pape, Isabeau (ou Elisabeth) de Via, fille de Pierre de Via, neveu de Jean XXII. Les noces durent se faire dans les premiers jours de l'année 1327 (1), car une bulle du 3 janvier, adressée à l'évêque de Cahors, accorde la dispense de temps prohibé pour le mariage de Hugues de Cardaillac, fils de noble homme Bertrand, seigneur de Bioule, avec Isabeau... de Via (2). Les registres de comptes nous apprennent que le pape fit acheter pour sa jeune nièce des habits nuptiaux, fourrures, manteaux, broderies d'or (3), mais nous ne voyons pas que les noces se soient faites à Avignon, comme celles de Bernarde de Via, sœur d'Isabeau. Hugues de Cardaillac était à la cour d'Avignon en 1334 où nous le voyons désigné sous le nom d'Huguet ou Hugonet, pour le distinguer de son parent le seigneur de Brengues (4). En 1344 sa femme, noble Isabeau, femme de noble homme Hugues de Cardaillac, reçoit une bulle d'indulgence Plénière in articulo mortis (5). Le 17 avril 1349 Hugues et son frère Guillaume reçoivent le privilège de l'autel portatif (6).

2. - Guillaume de Cardaillac, damoiseau, est assez souvent nommé dans les registres de Clément VI; quelquefois il reçoit, comme on vient de voir, des privilèges Pieux; d'autres fois il les demande et les obtient pour

(2) Vat., 82, ep. 798.

<sup>(1)</sup> Et non vers 1318, comme écrit M. Forestié, p. 8.

<sup>(3)</sup> Int. et Ex., S1, f. 37 et 46.

<sup>(4)</sup> Int. et Ex., 130, f. 21.

<sup>(5) 22</sup> juillet 1344. Reg. Av. 78, f. 405, cf. Forestie, op. cit., p. 51.

<sup>(6)</sup> Reg. Av., Cl. VI, XLV, f, 807.

ses frères Sicard, Bertrand et Jean, ou pour des amis comme Poilfort de Belfort ou Raimond de la Serre (1). Le 24 février 1352, il remplace son frère Jean, nommé évêque d'Orense, dans l'administration de l'hôpital des pauvres du Tescou, à Montauban, et l'évêque Guillaume, son oncle, reçoit mandat à ce sujet (2). Quelques jours après, le 26 mars, le pape ratifie la collation que lui a faite son frère Sicard, abbé de Liessies, des fruits et revenus de la maison de Sarto (Sart-le-Moine, au diocèse de Liège), qui dépend de son abbaye (3).

3. — Sicard avait été prieur de Saint-Saulve, près Valenciennes (Cambrai), puis, par permutation, en 1345, prieur de Sainte-Marguerite en Champagne (Troyes); l'année suivante, il est abbé de Liessies (4), et trouve, comme nous venons de le voir, le moyen de témoigner son affection à son frère.

4. — JEAN DE CARDAILLAC est le plus célèbre des enfants de Bertrand V. Il est dit chanoine d'Albi dans une bulle qui confirme la collation que lui avait faite son oncle des dîmes de Vigueron et Gallineriis (Montauban) (5). L'acte de donation le disait bachelier ès lois; il est nommé licencié dans la bulle. On a vu que son oncle lui avait encore donné l'administration de l'hospice du Tescou, qui passa à son

frère Guillaume; celui-ci demandait pour lui en février 1349 la confirmation d'une autre collation faite par l'évêque de Montauban: celle de l'archidiaconé de Villemur que laissait Vacant la mort d'Aimeric de Noalhac (1). Toutefois il n'a dans la bulle qui le nomme à l'évêché d'Orense que le titre de docteur ès lois et clerc du diocèse de Cahors (2). La bulle est du 8 juin 1351. D'Orense, suffragant de Braga, il passa à l'archevêché de Braga (3) le 18 juin 1361. Le 18 juillet 1371 il succédait à Arnaud-Bernard de la Pérarède comme patriarche d'Alexandrie. Mais le pape lui confiait en même temps l'administration du diocèse de Rodez où il remplaçait Faydit d'Aigrefeuille, transféré à Avignon (4); le 24 janvier 1379, ayant pourvu au siège de Rodez, Clément VII le chargeait, mais pour peu de temps, du diocèse d'Auch (24 janvier au 20 mai) (5); dès le 8 novembre 1378 il avait reçu l'administration du diocèse de Toulouse qu'il garda jusqu'à sa mort en 1390 et où il succédait au grand patriote de Cahors, Godefroi de Veyrols, mort le 10 mars 1376 (6). Nous avons tenu à donner toutes ces dates pour bien démontrer que ce n'est pas Jean de Cardaillac qui avait préparé le soulèvement du Quercy après le traité de Brétigny, comme plusieurs auteurs le prétendent. Jean de Cardaillac a assez de gloire sans qu'on ait besoin de lui donner celle de son compatriote. Nous espérons pouvoir bientôt faire connaître l'histoire de ce dernier (7).

<sup>(1)</sup> Pour ses frères Sicard, Bertrand et Jean, et pour Poilfort de Belfort, moine de Montauban, l'indulgence in articulo mortis. — Cl. VI, Suppl. V, f. 88 <sup>t</sup>.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat. 206, nº 644 et 218, f. 298.

<sup>(8)</sup> Vat. 209, f. 98.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat. 170, De benef. vacant., nº 11; pour l'abbaye, Suppl., Clèm.VI, t. XII, f. 78. - Liessies, au diocèse de Cambrai, non loin d'Avesnes.

<sup>(5)</sup> Reg. Av. 77, f. 503. — Vigueron est du canton de Beaumont (Tarn et Garonne). — Dans Gallineriis il nous est difficile de roir, comme M. Daux, Gimal, du même canton. C'est sans doute une paroisse disparue.

<sup>(1)</sup> Suppl., VI, f. 141.

<sup>(2)</sup> Vat. 200, ep. 58.

<sup>(3)</sup> Innoc. VI. Aven. XXVII, f. 178.

<sup>(4)</sup> Greg. XI, Av., t. 3, f. 67.

<sup>(5)</sup> Clem. VII, Av., t. 15, f. 486.

<sup>(6)</sup> Ibid., t. 15, f. 441.

<sup>(7)</sup> Disons seulement ici qu'il était l'oncle du cardinal Pierre des Prez de Montpezat et qu'il gouverna successivement les diocèses de

5. - BERTRAND DE CARDAILLAC fut évêque de Montauban comme son oncle Guillaume. Son premier bénéfice semble avoir été un canonicat dans l'église de Rouen qui lui est réservé dès le 13 avril 1328 (1); mais il ne put jouir de la prébende qu'en 1332. Ces dates montrent qu'il était plus âgé que son frère Jean. Il fut également chanoine d'Auxerre, et de Beverley, an diocèse d'York (2). Nous lisons dans le Kalendar of Patents Rolls, à la date du 15 août 1337, que Bertrand de Cardaillac, prébendé de Beverley, dépend par sa naissance du duché de Guyenne et non du royaume de France (3). Jean XXII lui conféra encore le 27 septembre 1333 l'archidiaconé de Valenciennes (4). Tous ces bénéfices avaient leur justification dans le mérite du jeune docteur, que reconnurent le roi de France, dont il fut un des clercs et conseillers (5) et Clément VI qui le fit son chapelain et auditeur des causes du Palais apostolique.

Lausanne, de Carpentras, de Carcassonne et de Toulouse. Comme évêque de Lausanne, le P. Eubel le nomme Guillaume de Lucinge (!); comme archevêque de Toulouse: G. de Fairlox (!) et cependant c'est encore lui qui s'est le moins trompé sur son compte.

(1) R. Vat., 86, ep. 1693.

(2) Vat., 96, ep. 3689.

(3) Cette pièce, dont nous ne connaissons que cette analyse, laisse supposer avec l'Angleterre, au moins pendant quelque temps, des relations qui sont peut-être l'origine de cette assertion de plusieurs de nos historiens locaux, qu'il y eut à Rodez un évêque, du nom de Bertrand de Cardaillac, nommé par le Prince de Galles dont il était le chancelier. Les bulles de nomination ne permettent pas d'accepter cette hypothèse, et le soin de la cour d'Angleterre d'entretenir de bonnes relations avec la cour d'Avignon ne permet pas davantage de croire à une intrusion dont ce Bertrand se serait rendu coupable avec l'appui du Prince Noir.

(4) Vat., 107, ep. 175.

(5) D'après une quittance de 1941, qui se trouve dans les papiers de M. Lacabane, aux Archives du Lot. F. 1 — Les bulles qui le font chanoine d'Oviedo le disent docteur in utroque.

Une bulle du 26 août 1342 qui lui accorde l'expectative d'un bénéfice contre lequel il échangera l'archidiaconé de Valenciennes nous fait connaître qu'il est chanoine de Paris, de Rouen, de Cambrai, de Béverley et de Chartres. Dans cette dernière église il possède encore le décanat rural de Poissy (Pisciacensis), et la chapellenie, qu'on dit modique, de Chambord (1). La même énumération revient dans diverses bulles qui lui permettent de percevoir ses revenus, tout en s'acquittant de sa charge à Avignon (2). Il obtient même, quoiqu'il permute (3) son canonicat de Rouen avec Henri d'Estouteville contre l'église paroissiale d'Angervillel'Orcher (Rouen), qui a charge d'âmes, l'autorisation, plusieurs fois renouvelée, de ne pas recevoir les Ordres audessus du sous-diaconat (4). Le 12 juillet 1347 il échange l'archidiaconé de Valenciennes contre celui de Notre-Dame de la Mer, en l'église de Barcelone (5), et recoit encoreen 1350 un canonicat dans l'église d'Oviédo avec les prestimonies qui y sont attachées (6). Le 21 août 1357, l'archidiscre de Notre-Dame de la Mer est nommé à l'évêché de Montauban (7). Il était mort avant le 16 juin 1361 où le remplaçait sur son siège, avec le titre d'administrateur, Arnaud-Bernard de la Pérarède, patriarche d'Alexandrie (8). Pour lui, comme pour Guillaume, nous renvoyons à l'Histoire de l'Eglise de Montauban. Ce fut son frère Jean alors

<sup>(1)</sup> Reg. Av., 66, f. 189.

<sup>(2)</sup> Vat., 159, ep. 286.

<sup>(3)</sup> Vat., 170, f. 2881.

<sup>(4)</sup> Vat., 175, n° 871 — et 203, f. 191.

<sup>(5)</sup> Vat., 178, n° 871.

<sup>(6)</sup> Vat., 196, f. 521.

<sup>(7)</sup> Innoc. VI, série d'Avignon, t. 17, f. 253. Cet archidiaconé fut donné à Pierre de Monteruc, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, neveu d'Innocent VI.

<sup>(8)</sup> Inn. VI, Av. t. 27, f. 188.

encore évêque d'Orense, qui eut à régler avec la Chambre apostolique la question de sa succession (1). La somme à donner fut fixée à 3000 florins de France.

6. - Bernard-Hugues (D) est indiqué comme frère des précédents dans les généalogies, mais avec un titre faux. Quelques-uns l'ont confondu avec son oncle. Nous le trouvons en 1361 dans le registre de comptes d'Urbain V, à propos de la succession de Guillaume, évêque de Montauban, réglant avec la Chambre apostolique, par l'intermédiaire de Fabrefort, en son propre nom et au nom de Bernard-Hugues, héritier de l'évêque. Peut-être est-ce le Bernard-Hugues qui reçut en septembre 1318 le prieuré d'Empeut, au sud de Lavaur, qu'il échangea le 11 avril 1319, contre celui de Vimenet au diocèse de Rodez (2). Dans cette dernière bulle il est dit avoir encore le prieuré de Varongiel (Rodez). Le prieur de Vimenet reçoit en 1349 le canonicat de Bernard-Hugues de Varaire; il est dit chapelain du pape et docteur ès lois. Mais peut-être ces divers prieurés et titres furent-ils le partage d'un des deux Bernard-Hugues de la branche de Varaire dont nous avons parlé. La pluralité comme aussi la facile permutation des bénéfices, rendent la chose plausible. Nous n'avons pas pu trancher la question.

#### ARTICLE 4.

# Branche de Cardaillac-Lacapelle.

GÉRAUD IV, frère de Bertrand IV, et oncle de Bertrand V, seigneurs de Bioule, serait le fondateur de cette

branche. Presque tous nos historiens locaux rattachent à cette branche les évêques de Cahors et de Saint-Papoul qui sont de Brengues. Voici quelques détails sur certains autres personnages qui appartiennent probablement à la famille de Géraud IV.

1. — Parmi les fils de Géraud, les Archives nous citent Hugues de Cardanlac que nous trouvons à la cour d'Avignon avec le titre de damoiseau du pape, bien spécifié comme appartenant à la branche de Lacapelle (1). Nous devons dire d'ailleurs que son nom ne reparaît plus et que nous n'avons rien vu qui pût nous le faire distinguer. Peut-être est-ce lui qui entra chez les Carmes de Figeac, dont il fit rebâtir l'église, si l'on en croit Lacoste qui attribue bien à tort, comme nous l'avons vu, cet acte au seigneur de Brengues (2). Hugues de Cardaillac avait d'ailleurs certaines algarades à se faire pardonner, s'étant compromis, comme on verra, dans deux attaques contre des prieurés. Il n'était pas le seul coupable, mais peut-être fut-il le seul à faire ainsi complète pénitence (3).

2. — Galhard (B), son frère, fut son complice dans une de ses aventures. Il avait reçu de Clément V (nous n'avens pas retrouvé la bulle) le prieuré du Bourg, de l'ordre de Saint-Benoît, dans les environs de Lacapelle, dépendant de l'abbé d'Aurillac (Clermont). De nombreux exemples prouvent que ces nominations, au détriment des abbés de qui

<sup>(1)</sup> Armar. XXXV, tome 23, f. 82.

<sup>(2)</sup> Vat., 63, ep. 905 et 69, n°s 415 et 669 — Vimenet est du canton de Laissac (Aveyron).

<sup>(1)</sup> Int. et Ex., 16, f. 25t et f. 79.

<sup>(2)</sup> Lacoste, III, p. 47.

<sup>(3)</sup> Nous faisons ici une conjecture, car la seule chose dont nous soyons sûr, c'est la présence d'Eugues de Cardaillac-Lacapelle en 1816 à la cour d'Avignon. L'histoire de l'attaque du prieuré du Bourg peut se rapporter à Hugues de Brengues, car nous avons quelques motifs de soupçonner d'erreur les généalogies et de croire Galhard, frère de Hugues, de la branche de Brengues, bien que nous le mettions comme elles dans ce'le de Lacapelle.

315 dépendaient les prieures assignés par le pape, n'étaient pas bien accueillies, qu'il y avait des protestations et souvent des luttes. Quelquefois c'était le candidat du pape, d'autres fois le candidat de l'abbé qui recourait à la violence pour entrer ou pour rester en possession. Nous aurons occasion dans ce même chapitre de donner d'autres exemples de ces luttes auxquelles Hugues de Cardaillac prit part avec son frère. Donc celui-ci avait reçu du pape le prieuré du Bourg. L'abbé d'Aurillac ne voulut pas reconnaître cette nomination et mit en possession le frère Raymond de Prouillac, un de ses religieux. Galhard et Hugues forcèrent Raymond à so retirer. Il protesta auprès du roi qui fit « mandement au bailli des Montagnes d'Auvergne » de poursuivre les deux coupables et leurs complices (1). Il faut croire que l'enquête donna raison à Galhard et son frère (les mœurs rudes du temps ne répugnaient pas à l'emploi de la force), puisque le roi leur donna des lettres de sauvegarde (2) et que Galhard porte encore le titre de prieur du Bourg dans une bulle qui lui confère le 3 février 1320 le prieuré voisin de Saint-Médard-la-Garénie, dépendant de Figeac. La même bulle nous fait connaître l'importance du personnage: il était archidiacre de Châteaudun, dans cette église de Chartres où furent également dignitaires ses cousins de Bioule (3); il avait eu aussi (mais il le laissait pour son nouveau bénéfice) l'archiprêtré des Vaux ou de Névèges, qui passa à

(1) Boutaric, op. cit., nº 548.

Bernard de Cardaillac, de la branche de Thémines (1). Il avait eu aussi en mars 1317, dans l'église de Rodez, le canonicat et la prébende que Pierre de Castelnau, futur évêque de Rodez, avait dû laisser en recevant l'archidiaconé de Saint-Antonin (2). Il garda ce bénéfice auquel il ajouta en 1321 à Cahors le canonicat et la prébende de Bertrand de Cardaillac, fait évêque de Rieux (3), et en 1326 un canonicat dans l'église de Paris (4). Ce n'est pas tout: en 1330 il remplaçait comme prieur de Livernon le dernier titulaire feu Bertrand de Livernon, chancine de Cahors, souvent nommé dans les bulles comme exécuteur (5). Le 17 août il échangeait l'archidiaconé de Châteaudun contre celui de Chartres où il succedait au cardinal Arnaud de Pélagrue, décédé (6), et c'est désormais sous le titre d'archidiacre de Chartres qu'il est le plus souvent désigné dans les bulles qui lui donnent la permission de percevoir ses revenus sans résider et dans les lettres conservatoires. Il échangeait en 1352 son canonicat de Cahors avec Hugues de Garnel, neveu de l'évêque de Cahors, contre le prieuré de Saint-Hugues ou Hugon; la lettre de Clément VI qui confirme cette permutation le dit archidiacre de Chartres, chanoine de Paris, de Rodez, de Chartres, prieur de Saint-Médard et de Livernon (7) Sous Innocent VI il échan-

(2) Vat., 65, ep. 2837.

(3) Vat., 73, ep. 115.

(4) Vat., 81, ep. 1485; cf. Chartul. Un. Paris, 11, p. 297.

(6) Vat., 103, ep. 284 - cf. 104, ep. 1204 et 1264.

<sup>(2)</sup> Forestié, op. cit., p. 7. L'auteur a attribué ce fait à Hugues de Cardaillac-Bioule et à son frère Galhard, et semble avoir confondu le Bourg près Lacapelle-Marival avec le Bourg de Visa (mêmo diocese de Cahors, aujourd'hui canton du Tarn-ot-Garonne) qui dépendait de Marcillac. - A la date du mandement du roi (1318) Galhard de Cardaillac-Bioule était abbs de Pessau.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 70, ep. 544. Saint-Médard-la-Garénie, commune d'Yssepts, canton de Livernon, mais tout près du Bourg.

<sup>(1)</sup> Il y a toute une série de bulles au sajet de l'archiprêtré des Vaux: expectative, provision, dispense de résidence, etc., Vat., 65, ep. 2914-2772. — Vat., 66, op. 8930." — Vat., 68, op. 1191 et 1231.

<sup>(5)</sup> Vat., 115, ep. 1589. Livernon était un prieuré sans charge d'âmes, dépendant de Montsalvy (Saint-Flour); la vicairie perpétuelle était à part sous un vocable différent.

<sup>(7)</sup> Vat., 211, ep. 1346. - Ce prieuré était dans les environs de Montpezat. (Tarn-et-Garonne).

- 3. Les généalogies nommeut encore comme fils de Géraud Gui de Cardaillac. Nous trouvons un clerc de ce nom qui reçoit une expectative de bénéfice au diocèse de Cambrai (4).
- 4. Bertrand est nommé dans les Archives du Vatican comme père de GALHARD (C), pour lequel il demande dans l'église Saint-Etienne du Tescou à Montauban, le 17 février 1348, la dignité de chantre avec canonicat et prébende quoique Galhard fût déjà chanoine de Reims et prieur de Castanède (5); de Marguerite reçue le 20 mars 1346 comme religieuse au monastère des Fieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, diocèse de Cahors. L'archidiacre de Valenciennes est chargé de l'exécution de cette dernière bulle (6). Bertrand eut un autre fils appelé Bertrand comme

318 AUTOUR DE JEAN XXII.

lui, qui en 1360, seigneur de Lacapelle, obtenait un canonicat dans l'église de Rodez pour son frère Galhard que nous venons de nommer (1).

#### ARTICLE 5.

### Branche de Cardaillac-Thémines.

Cette branche est ainsi appelée de ses alliances avec la maison de Thémines. Une bulle de Clément V du 30 juin 1308 autorisait, malgré la consanguinité au 4º degré, le mariage entre RAYMOND DE CARDAILLAC, coseigneur de Thémines et Bertrande de Thémines, fille de Gisbert « afin de corroborer les liens d'amitié et de paix qui, grâce à Dieu, unissent déjà les deux familles > (2).

Le frère de Raymond, BERNARD, recevait en 1319, motu proprio, l'archiprêtré de Névèges (3), résigné par Galhard de Cardaillac (B). Le 10 décembre 1323 il obtenait un canonicat et une prébende en l'église de Fréjus où siègeait un quercynois, Barthélémy Gras, originaire de Montalzat (Tarn et Garonne) (4). Mais nous ne savons si le Galhard de Cardaillac qui résigne alors ce canonicat est encore l'archidiacre de Chartres, ou s'il est le même que ce Galhard (D) qui paie en 1319-1320 le commune servitium pour Guillaume de Durfort, ancien évêque de Langres et archevêque de Rouen, dont il est l'écuyer (5). Nous le croirions d'autant plus volontiers que dans une autre bulle, qui le fait chanoine de la collégiale Saint-Austregisile de Bourges, Ber-

<sup>(1)</sup> Innoc. VI, Suppl., 25, f. 118. Saint-Pierre de Livron. canton de Caylus, Tarn-et-Garonne.

<sup>(2)</sup> Innoc. VI, Suppl., t. 28, f. 138t et t. 29, f. 130t.

<sup>(3)</sup> Op. cit., II, p. 4. - M. Barrau le rattache, sans savoir comment, à la branche de Varaire.

<sup>(4)</sup> Vat. 63, ep. 499.

<sup>(5)</sup> Clém. VI, Suppl., f. 140° et Vat., 185, n° 524.

<sup>(6)</sup> Vat., 171, nº 529. - Les Fieux, commune de Miers, canton de Gramat (Lot). Cette maison fut plus tard unie à L'Hôpital-Beaulien (XVII° siècle). Il est à remarquer qu'il n'y a eu en France que dans le diocèse de Cahors des maisons de Sœurs hospitalières de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem jusqu'au milieu du XVII° siècle où so fonda la maison de Toulouse, détachée de Beaulieu.

<sup>(1)</sup> Innoc. VI, Suppl., 90, f. 59t.

<sup>(2)</sup> R. Vat., 55, nº 491.

<sup>(</sup>S) Vat., 69, ep. 1723.

<sup>(4)</sup> R. Av., 20, f. 419.

<sup>(5)</sup> Int. et Ex., 38, f. 10t.

nard est dit possèder divers bénéfices aux diocèses de Langres et de Rouen (1).

Le fils de Raymond, GÉRAUD, est cité avec sa femme Douce de Cardaillac-Varaire pour une bulle d'indulgence (2).

#### ARTICLE 6.

## Branche de Cardaillac-Végennes.

Elle ne paraît représentée à l'epoque dont nous nous occupons, dans les Archives du Vatican, que par Olivier de Cardaillac, clerc du diocèse de Limoges, qui reçoit l'expectative d'un bénéfice au diocèse de Toulouse, en décembre 1342 (3), Galhard (E), damoiseau du même diocèse,
qui reçoit une bulle d'indulgence plénière in articulo mortis
en mars 1346 (4), Bertrande, admise en 1343 à l'hôpital
de Rocamadour pour y servir comme religieuse au nom de
Dieu les pauvres et les malades. Un des exécuteurs de cette
bulle est Guillaume de Rouffilhac, chancine de Limoges,
qui sera évêque de Fréjus (5).

#### ARTICLE 7.

### Branches inconnues.

Nous mettons ici les personnages que nous n'avons pas pu identifier avec assez de vraisemblance.

1. — Guillaume de Cardaillac, chevalier, seigneur de Saint-Cirq-la-Popie, reçoit le 10 juillet 1344 une bulle d'indulgence plénière in articulo mortis (6). Il nous paraît dif-

(1) Vat., 76, ep. 805.

- (2) R. Av., 73, f. 78 il est dit seigneur de Cardaillac.
- (8) R. Av., 70, f. 94.
- (4) Vat., 168, nº 378.
- (5) R. Av., 78, f. 182,
- (6) Reg. Av. 80, f. 45.

férent de Guillaume, fils de Bertrand V de Bioule, qui a reçu une bulle analogue le 20 juin 1343, et qui d'ailleurs n'a que le titre de damoiseau, même en 1349 (1); et de Guillaume, chevalier, seigneur de Privasac, fondateur, avec son frère Bertrand, de l'hôpital de Compolibat, car les Varaire ne semblent pas avoir été seigneurs de Saint-Cirq-la-Popie; ce dernier titre nous fait penser que Guillaume pourrait bien être le seigneur de Saint-Cirq, condamné avec ses parents Gui et Guillaume de la Popie pour avoir envahi les prieurés de Cardaillac et de Sainte-Croix afin d'y installer ces deux personnages. Il est regardé comme un des principaux coupables et condamné dans les deux cas à 350 livres d'amende (2).

- 2. Un autre Guillaume, archidiacre de Sos en 1307, puis d'Anglès, dans l'église d'Auch, est cité comme neveu de Bertrand et Gui de Cardaillac dans le testament de Reine de Goth, comtesse d'Armagnac (3), en 1325.
- 3. Dans le même diocèse d'Auch, où d'ailleurs nous avons vu abbés de Pessan, avant 1317, Guillaume, l'évêque de Montauban, puis son frère Galhard, nous trouvons encore Raymond, prieur de Bruento (?) nommé archidiacre de Pardalhan (4), en 1342. Bernard-Hugues (A) semble avoir eu aussi un canonicat dans la collégiale de Sos, et ce fut l'objet d'un procès [Clém. VI, Suppl., XV, f. 73].

(1) Reg. Av. 78, f. 82 - 99, f. 307.

(2) 1307. Olim, édit. Beugnot, III, p. 245. — Il est impossible de rien préciser pour son identification, la branche de Brengues ayant avec Saint-Cirq-la-Popie autant de relations que celle de Bioule.

(3) Clem. V, Bened., nos 4242 et 10120, cf. Chartul. Univ. Paris, II, p. 122. — Le testament est dans Baluse. Vitae, II, p. 462 — Sos, anjourd'hui canton de Mézin, Lot-et-Garonne; Castelnau d'Anglès, canton de Montesquiou (Gers).

(4) Reg. Av. 56, f. 270. - Pardalhan, canton de Valence (Gers).

5. — Vézian de Cardaillac reçoit le 1er février 1320 un canonicat dans l'église de Chartres, où les membres de sa famille ne manquaient pas. La bulle est adressée au doyen de Beauvais, Bertrand, le futur évêque de Cahors, qui était de la branche de Brengues. On trouve un Vézian de Cardaillac, coseigneur de Capdenac en 1303 (2).

6. — Domergue de Cardaillac, noble femme du diocèse de Cahors, reçoit en 1331 une indulgence plénière in articulo mortis. En 1278 une Domergue (Dominica) de Cardaillac était la femme de Guillaume de Balaguier (3).

7 et 8. — OGIER et GARCIE-ARNAUD de Cardaillac, chanoine l'un de Rieux, puis de Saint-Gaudens en Comminges, l'autre dans l'église même de Comminges (1335), doivent appartenir à la famille des Cardaillac de Comminges et Bigorre (4).

9. — GERAUD, en 1322 moine de Conques dont l'évêque de Saint-Papoul avait été l'abbé, et qui avait passé de l'Ordre des Frères Mineurs dans l'Ordre de Saint-Benoît, est au contraire un quercynois. Nous pensons que c'est lui qui devenu abbé d'Eysse paie en 1331 le commune servitium par les mains de Pierre de Séguier, que nous avons si sou-

322 AUTOUR DE JEAN XXII.

vent nommé (1). Son prénom de Géraud le rattacherait à la branche de Lacapelle.

Enfin, nous terminons cette longue théorie de personnages de la même famille par un nom sans doute hypothétique: celui de BERTEAND DE CARDAILLAC, dont quelques auteurs font un cardinal de la dernière promotion de Clément V. Il aurait été évêque de Porto. La raison donnée en général pour le rejeter n'est pas absolument bonne, parce qu'elle repose sur le fait erroné que Jacques Duèse (Jean XXII) fut évêque de Porto en même temps que nommé cardinal. Or il fut d'abord, nous l'ayons démontré (2), cardinal-prêtre du titre de Saint-Vital, ce qui permettrait de placer Bertrand de Cardaillac entre lui et Jean Minius, si celui-ci était mort beaucoup avant le mois de mai 1313 où Jacques Duèse porte pour la première fois dans les bulles, le titre d'évêque de Porto. Il n'y aurait qu'à admettre que Bertrand mort à peine cardinal, n'aurait pas laissé de souvenir ailleurs que dans sa famille. Mais dans une page d'un registre des Obligationes, sous la date du 10 octobre 1313, à la suite de l'engagement de l'évêque. de Cahors, Hugues Géraud, se trouvent les noms des 26 cardinaux. Le scribe fait suivre le nom de Jacques Duèse de cette mention: son prédécesseur Jean étant mort, sans parler de Bertrand d'aucune façon (3). La question nous paraît ainsi complètement tranchée. La puissante famille de Cardaillac peut se glorifier des nombreux évêques qu'elle. a donnés à l'église; mais il n'y a eu, selon toute vraisemblance, aucun cardinal parmi ses membres.

<sup>(1)</sup> Vat. 64, ep. 1222; 86, ep. 1856; 93, ep. 990.

<sup>(2)</sup> Vat. 70, ep. 92. - Lacoste, op. cit., II, p. 412.

<sup>(3)</sup> Vat. 103, ep. 1150. - Archives du Lot. F. 354.

<sup>(4)</sup> Vat. 103, ep. 499. - Vidal, op. cit., nos 623 et 627.

<sup>(1)</sup> Vat. 78, op. 729. - Int. et Ex., 108, f. 164.

<sup>(2)</sup> Cf. Annales de Saint-Louis, numéro de janvier 1903, pag. 233; errata; Clém. V, Bénéd., n°s 9041 et 9230.

<sup>(8)</sup> Clem. V., édit. dos Bénéd., Appendix 80, I, p. 258.

ARTICLE 8.

Famille de la Popie.

Nous mettons ici cette famille, apparentée aux Cardaillac, et possédant avec eux la coseigneurie de plusieurs terres, apparentée également aux Gourdon, dont nous dirons quelque chose à propos des Castelnau-Montratier. Nous avons déjà eu occasion de prononcer le nom de deux personnages de cette famille à propos des violences commises pour l'acquisition des bénéfices.

GUILLAUME DE LA POPIE (de Popia) avait été nommé le 18 décembre 1305 par le pape Clément V prieur de Cardaillac, vacant par la mort de Guillaume de Precolata, en même temps que son frère Gui, ou Pierre Gui, était fait prieur de Sainte-Croix en Rouergue (1). L'abbé de Figeac Bérenger d'Aigues-Vives, de qui relevaient ces deux prieurés, n'accepta pas la promotion faite par le pape et nomma aux bénéfices vacants des religieux qui résistèrent aux tentatives de prise de possession des candidats de Clément V. Ceux-ci eurent recours à la violence et à la date de 1307 nous lisons ceci dans les Olim: « Fr. Amblard, prieur de Cardaillac, expose qu'il jouissait paisiblement de ce prieuré qui lui avait été conféré par l'abbé de Figeac, de qui dépend cette collation. Mais Jean de l'Oratoire, sergent du roi, Guillaume de Cardaillac, les deux frères Gui et Guil-LAUME de la Popie, Déodat de Calvignac et deux autres damoiseaux du diocèse de Cahors, Odile de Belfort et Hugues de Balaguier, suivis d'une troupe de gens armés, ont envahi ledit prieuré, quoiqu'il fût sous la sauvegarde du roi,...

en ont expulsé violemment le dit prieur, et tenant ledit prieuré assiégé, ils ont appelé aux armes dans le voisinage de Cardaillac ». Hugues de Cardaillac, Guillaume Gasc, Guillaume et René de Palhoriols ou Plalhoriols, Guillaume Gasc de Mialet, Déodat de Balaguier, Raymond de Fato, Pons Delpech (de podio) (1), ont dû répondre à cet appel. Finalement ils restèrent en possession du prieuré où Guillaume fut installé. Le Parlement déclare qu'il faut rendre au Fr. Amblard ce qu'on lui a pris et lui payer des dommages-intérêts; les divers personnages que nous avons cités sont condamnés à des amendes qui varient de 50 à 350 livres (2).

La même chose avait eu lieu pour le prieuré de Sainte Croix (3). Le prieur nommé par l'abbé, Hugues de Murellis, dut formuler pour des faits analogues une plainte semblable: ici le prieur avait même été blessé par un carreau lancé par les assaillants, et après trois jours et trois nuits de siège, il avait dû s'enfuir de la ville (sic) avec son socius. Gui de la Popie prit ainsi possession du prieuré. Le Parlement, après enquête, prononce la même sentence de restitution et les mêmes amendes. Ici encore les principaux coupables sont Guillaume de Cardaillac, Guillaume et Gui de

<sup>(1)</sup> Clem. V., Bénéd., nºs 574 et 552.

<sup>(1)</sup> Ces derniers personnages ne furent pas appelés dans l'enquête, mais furent condamnés comme ayant été mêlés à cette affaire. — On trouve en 1830 un François de Palliayrols, trésorier pontifical en Romagne — Int. et Ex., 103.

<sup>(2)</sup> Olim, édit. Beugnot, III, p. 245, nº XXXI.

<sup>(3)</sup> Sainte-Croix, commune du canton de Villeneuve (Aveyron), faisait partie de l'ancien diocèse de Cahors. Comme ce prieuré fut longtemps une sorte de fief de la famille de la Popie, on s'explique le nom de Sainte-Croix donné à une terre aux environs de Saint-Cirq-la-Popie, et la confusion de quelques historiens qui ont pris cette terre pour le prieuré du Rouergue. Les Cardaillac-Brengues étaient seigneurs de Foissac, à côté de Sainte-Croix.

la Popie, Déodat de Calvignac, Odile de Belfort et Hugues de Balaguier. Nous no retrouvons plus les Gasc, ni Hugues de Cardaillac, mais Fortanier de Gourdon, coseigneur de Saint-Cirq-la-Popie, et divers damoiseaux du Rouergue (1).

Force ne resta pas à l'autorité royale: Guillaume et Gui gardèrent leurs prieurés. L'abbé supporta mal cet échec. Qu'arriva-t-il au juste? Nous ne savons pas, mais le 4 juillet 1313 un mandat adressé par le pape au chantre de l'église cathédrale d'Agen et au prieur des Dominicains de Toulouse les charge de faire une enquête sérieuse au sujet des accusations graves portées contre l'abbé Béranger. Pons de la Porie, nouveau prieur de Cardaillac, et Géraud Ithier, prieur de Mayrinhagues (2), l'accusent d'homicide contre la personne de Guillaume de la Popie. que nous avons vu s'installer si violemment dans son prieuré, de simonie, de mille désordres dans son administration au point de vue spirituel et temporel, de dilapidation des biens du monastère, etc. Le pape avait remis le soin de cette affaire à Vidal Delfour (Dufour), cardinal-prêtre du titre de St-Martin in Montibus. Cette première enquête fut défavorable à Béranger (famam dicti abbatis super predictis... fore laesam); le pape charge les nouveaux commissaires de se rendre à l'abbaye pour un supplément d'information: il agira ensuite en conséquence (IV° Non. Jul., an. S, in prioratu de Grausello) (3).

Il y avait plusieurs branches de la Popie, comme le prouve une bulle du 5 juillet 1842, donnant dispense du 4° degré de consanguinité à Bernard de la Popie, damoiseau, pour

épouser sa cousine Amie, fille d'Aymeric de la Popie (1), autre damoiseau. « Les parents possèdent, dit la bulle, des châteaux, des forts, des terres, possessions, juridictions, voisins les uns des autres, et quelques-uns par indivis, ce qui peut amener de graves discordes et dissensions, dangereux pour les personnes et les choses, comme on a pu le voir dans les temps passés (2) ». Cette multiplicité de branches rend difficile l'identification de tous les personnages et nous n'avons ici aucun fil conducteur, les bulles étant trop avares de détails généalogiques.

Voici pourtant toute une série de personnages qui semblent se tenir d'assez près: Gui, Pons, Sicard, Guillaume, Foulc, Jean, etc.

Gui de la Popie, que nous avons vu s'installer à Sainte-Croix d'une si étrange façon, n'en est pas moins admis à Avignon, à la Curie. Nous le voyons en 1320 servir de témoin dans l'acte d'échange entre les Hospitaliers et Hugues de Cardaillac-Brengues (3). Celui-ci lui avait déjà fait donner le 27 juin un canonicat en l'église de Lisbonne (4). Il résigna son prieuré le 2 décembre 1328. Le prieuré fut donné à un Guillaume de la Popie, et Pons de La Popie se porta acquéreur des fruits de ce bénéfice pendant la vacance, ainsi d'ailleurs que pour le prieuré de Limogne (5).

<sup>(1)</sup> Olim, ibid., no XXXII.

<sup>(2)</sup> Aujourd'hui commune et canton de Villenouve (Aveyron).

<sup>(3)</sup> Clem. V, Bénéd., nº 9811. -- La pièce y est tout entière.

<sup>(1)</sup> Le 1er décembre 1888 BERTRANDE DE LA POPIE, fille d'Aymeric, damoiseau, était reçue religieuse hospitalière de Saint-Jean de Jérusalem à l'Hôpital-Beaulieu, et sa sœur Castille au Monastère près Rodez (Reg. Vat., 106, ep. 1467 et 1568).

<sup>(2)</sup> Reg. Av., 61, f. 1924.

<sup>(8)</sup> Vat., 70, ep. 478. « Discretus vir Guido, prior pr. Sanctæ Crucis, Cat. dioc. ».

<sup>(4)</sup> Reg. Av., 7, f. 511: « Consideratione et obtentu Hugonis de Cardalhaco, dho de Berengis ».

<sup>(5)</sup> Collect., 70, f. 52 et 44.

Nous ne saurions dire si ce dernier personnage est le même que le prieur de Cardaillac qui poursuivit l'abbé de Figeac, ou si le prieur de Cardaillac est le même que ce Pons de la Popie qui reçut en 1318 l'église de Soucirac, résignée par Arnaud de Peyrille, et remplaça comme chanoine à Saint-Martin de Tours en 1332 Sicard de la Popie, et en 1334 à Salamanque Foulc de la Popie qui paraissent être ses frères (1). La dernière bulle nous apprend qu'il était aussi chanoine de Burgos. Il était mort avant le 9 septembre 1348 où son canonicat de Tours était donné à un autre (2).

Sicard reçoit comme clerc du diocèse de Cahors en 1319 une expectative dans le diocèse d'Albi où nous ne savons pas s'il posséda réellement. Il fut fait en 1323 chanoine de Saint-Martin de Tours, et en 1330 chanoine de Bayeux (3), mais il renonça bientôt à tous ses bénéfices pour « rentrer dans le siècle » et se marier (4).

GUILLAUME DE LA POPIE, fils de Déodat de la Popie, que l'obituaire des Dominicains de Cahors signale comme seigneur de Coanac, dans les environs de Saint-Cirq (5), obtenait en 1326, sur la demande du cardinal Bertrand de Montfavès, l'expectative d'un bénéfice dépendant de l'abbaye de Moissac, mais il eut un bénéfice de Figeac, et recut le 6 novembre 1328 le prieuré de Sainte-Croix

AUTOUR DE JEAN XXII.

que Gui vensit de résigner (1). Il remplaçait Foule dans le prieuré de Prendeignes et Sicard comme chanoine de Bayeux (2), puis il permutait en 1334 ce dernier bénéfice avec Raoul d'Autoire et devenait chancine d'Albi, titre sous lequel les bulles le désignent désormais (3). C'est lui qui en 1333 faisait admettre les filles d'Aymeric, Bertrande et Castille, la première à L'Hôpital-Beaulieu, la seconde au Monastère, près Rodez. Il était mort avant le 8 novembre 1348. A cette date le prieuré vacant de Prendeignes est donné à Pierre de Laborie (4).

Foulc de la Porie est le plus important de tous ces personnages, et nos historiens locaux ne semblent pas l'avoir connu. Lacoste (5) cite à la date de 1321 un Foulc comme mêlé aux querelles qui divisaient à ce moment les nombreux coseigneurs de Saint-Cirq-la-Popie, et c'est tout. Les Archives du Vatican nous apprennent que Jean XXII le nomma en 1323 trésorier pontifical en Campanie et dans la Province maritime, en remplacement de Pors Augier (6). Il prêtait, avant de partir, le serment d'usage de se conformer aux lois de la justice et aux règlements en vigueur, le 19 novembre, par devant Gasbert de Laval, archevêque d'Arles, et Adhémar Amiel, évêque de Marseille, l'un camérier ou directeur, l'autre trésorier de la Chambre apostolique. Les témoins étaient Bernard de Montbarla (7), archi-

<sup>(1)</sup> R. Vat., 69, nº 219. — Soucirac, commune du canton de Saint-Germain, Lot. — Vat., 102, ep. 1043; 105, ep. 50; cf. 107, ep. 898 — Reg. Av., 62, f. 184.

<sup>(2)</sup> Suppl., Cl. VI, 15, f. 226t.

<sup>(3)</sup> Vat., 69, ep. 1125; 75, ep. 1068; 97, ep. 137.

<sup>(4)</sup> Vat., 102, ep. 1042-1043.

<sup>(5)</sup> Annuaire du Lot. 1876, nº 24. - Coanae, commune de Varaire (Lot).

<sup>(1)</sup> Vat., 81, ep. 1465; 89, ep. 369.

<sup>(2)</sup> Vat., 105, ep. 49, et 102, ep. 1042. — Dans la bulle qui le fait chanoine de Bayeux, il at dit posséder une église au diocèse

<sup>(3)</sup> Reg. Av., 45, f. 807.

<sup>(4)</sup> Clem. VI, Suppl., t. 16, f. 6.

<sup>(5)</sup> Op. cit., III, 27.

<sup>(6)</sup> Reg. Vat. 112, ep. 64-67-69-71.

<sup>&#</sup>x27; (7) En latin, de Montevalrano, que Mgr Kirsch dans son livre sur les nonciatures d'Allemagne traduit « du Mont Valérien »; nous avons

diacre de la Sologne (Bourges), Bernard de Toulsa (Tolosa), recteur de Bracone (Albi), que nous croyons originaire de Saint-Cirq-la-Popie (1), et Guillaume Rolland, chanoine de Burlas (Castres). Lui-même servait à son tour de témoin à Bernard de Toulsa, envoyé comme trésorier pontifical à Bénévent; et sans doute ils allaient faire route ensemble (2). C'était Géraud de Laval, frère ou neveu de l'archevêque d'Arles, qui était gouverneur de la Campanie au nom du pape. L'année suivante, il était absent et c'était à Foulc de la Popie, comme vice-gouverneur, que le pape envoyait ses instructions concernant le grave démêlé avec Louis de Bavière (3).

Il avait reçu avant cette charge et il reçut à cette occasion divers bénéfices ecclésiastiques: le 21 juin 1317 le pape lui conférait l'archiprêtré de Pestilhac (4) qu'il conserva jusqu'au 31 décembre 1326; date à laquelle il reçut en échange la dignité de trésorier en l'église d'Angers, et c'est sous ce titre qu'il est dorénavant désigné dans les bulles. L'archiprêtré de Pestilhac fut donné à Guillaume de Balaguier. La veille de son départ pour l'Italie, Foulc

acquis la certitude que ce personnage était du Quercy, de la paroisse de Saint-Georges de Montbarla, dans le canton de Lauzerte (Tarn-et-Garonne). -- Il fut nonce-collecteur en Allemagne.

(1) Nous appuyant sur un arrêt fort curieux des Olim où il est question de malfaiteurs qui se sont réfugiés dans la maison de Guillaume de Tolosa, habitant de Saint-Cirq-la-Popie; les consuls refusent d'y laisser pénétrer les gens du roi, (Olim, III, p. 835). Le nom do Toulsa est encore assez commun dans le pays; et c'est sans doute de là qu'on a fait la Toulsanie. Un village de ce nom existe dans les environs de Saint-Cirq-la-Popie. - Nous avons trouvé plusieurs quoreynois du nom de Tolosano, (Toulsan, Toulsa).

(2) Collect., 379, f. 202 et 203 t.

(3) Rietzler, op. cit., nos 353-364.

avait reçu possession du prieuré rural de Prendeignes, sans charge d'âmes. Auparavant ce prieuré était la possession d'Etienne de Sarives, mort trésorier du pape dans la province de Bénévent (1).

En 1326 il était transféré dans la Marche d'Ancône où il remplaçait Hugues Bos, que nous avons déjà en l'occasion de nommer plusieurs fois (2). Le gouverneur de la province était Amiel de Lautrec, abbé de St-Sernin de Toulouse. Mais il fut sur ses entrefaites nommé à l'évêché de Castres et ne reparut plus dans la Marche d'Ancône, où Foule exerça des lors les fonctions de vice-recteur. Le vicetrésorier fut Arnaud-Guillaume de Nussoleriis, que nous croyons du diccèse de Saint-Flour. Foule a le titre de gouverneur (rector) au moins dès l'année 1330. Il avait reçu, à la fin de 1326, nous l'avons dit, la trésorerie de l'église d'Angers (3); il fut également nommé le 1er juillet 1326 chavoine prébendé de Salamanque (4). De nombreuses lettres lui sont adressées au sujet de son gouvernement (5), mais il n'entre pas dans notre cadre, déjà si vaste par la multiplicité des noms, de raconter l'histoire de son administration. Il était mort avant le 24 octobre 1332 où ses bénéfices de Salamanque et de Prendeignes sont donnés à Pons et à Guillaume de la Popie, ses frères ou ses neveux.

Des historiens italiens trompés par la forme latine de son nom, de Popia, ont fait de notre compatriote un italien Falco de Papia (Pavie). Ce qui précède démontre su-

<sup>(4)</sup> Reg. Av. 6, f. 609. - Pestilhac, commune de Montcabrier, canton de Puy-l'Evêque, Lot.

<sup>(1)</sup> Reg. Vat. 76, ep. 725. — Le soin, de la paroisse était confié à un vicaire perpétuel.

<sup>(2)</sup> Int. et Eccit., vol. 62, vol. 101,

<sup>(3)</sup> Reg. Av., 26, f. 516.

<sup>(4)</sup> Reg. Av., 21, f. 281; cf. 26, f. 52.

<sup>(5)</sup> R. Vat., 114, 115 et 116, passim.

Jean de La Popie reçoit en 1320 un canonicat en l'église de Lisbonne (1). Le 10 avril 1830 le pape réserve pour lui un canonicat avec prébende possédés à Beauvais par Guillaume de Beaujeu, élu évêque de Bayeux. Nous ne pouvons pas douter qu'il ne soit du Quercy en voyant cette bulle adressée à deux parents du cardinal Bertrand de Montefavès, Géraud de Pristin et Armand de Roset, et à Bertrand de Saint-Geniès (2). La première bulle était adressée à Guillaume de Cardaillac, évêque de Montauban. Est-ce le même Jean qui a reçu de l'évêque de Cahors, Bertrand de Cardaillac, l'église paroissiale de Crayssac, collation confirmée par le pape (3) le 17 janvier 1848? C'est plutôt un neveu du précédent, qui reçoit son premier bénéfice (4).

Bertrand de la Popie est dès les premiers jours à la cour d'Avignon: il est porté sur les listes des damoiseaux ou écuyers du pape; nous le trouvons plus tard sur celle des maîtres d'hôtel (5), et il semble n'avoir pas beaucoup quitté la Curie au moins jusqu'en 1328. En 1334 nous trouvons au lieu de son nom celui de Sicard de la Popie, que nous avons vu quittant l'Eglise pour le monde (6).

Deux de ses fils sont nommés dans les registres de Clément VI: c'est le vicomte de Turenne, Guillaume de Beaufort, neveu du pape, qui demande pour les fils de son faACTOUR DE JEAN XXII.

milier Bertrand, seigneur de la Popie, le prieuré de Montech (Montauban) pour Bertrand, un bénéfice dépendant de Moissac pour Guillaume moine de cette abbaye (1). En 1324, il y avait à Moissac Galhard de la Popie, camérier du monastère, qui recevait le 6 janvier le prieuré de Saint-Sernin du Port (2).

Pour en finir avec les registres du Vatican au sujet de cette famille disons qu'on y trouve encore un Déodat de LA POPIE, moine de Layrac (Agen) à qui Bertrand, seigneur de Gourdon fait avoir une expectative de bénéfice en l'abbaye de Figeac (24 septembre 1516) (3); en 1306 un Bar-THÉLÉMY DE LA POPIE que le sire de Beaujeu fait nommer chanoine prébendé de Lyon (4) (on a vu Jean succéder à Beauvais à Guillaume de Beaujeu); Baudouin qui paie en mars 1322 le commune servitium pour le compte de Rigaud d'Assier (5); Bernard sans doute le même que l'époux d'Amie de la Popie, qui obtient en 1348 l'autorisation de faire construire une église paroissiale au lieu de Cénevières, dont il était coseigneur avec les Gourdon, dans les environs de Saint-Cirq (6). Cette église ne dut pas être faite, car il n'y a pas trace dans l'histoire locale d'une église à Cénevières avant 1789.

Enfin M. Boutaric (arrêts du Parlement de Paris) mentionne un Raymond de la Popie assassiné vers 1317; un

. IL YOULDESONE MES O

at but love but

<sup>(1)</sup> Vat., 89, ep. 370. Gui de la Popie fut également, on l'a vu, chancine de Lisbonne.

<sup>(2)</sup> Vat., 93, ep. 879. C'est le cardinal qui avait fait donner à Guillaume son expectative en 1826.

<sup>(3)</sup> Suppl., 16, f. 110. — Crayssac, canton de Catus (Lot).

<sup>(4)</sup> Int. et Ex., 16, passim.(5) Ibid., 53, f. 8, 90, f. 9.

<sup>(6)</sup> Int. et Ex., 130, f. 16t.

<sup>(1)</sup> Suppl., Cl. VI, t. 21, ff. 20 et 37. — Une bulle du 27 février 1852 (même date dans le registre des Suppliques) donne à Guillaume Bernard, fils de Bertrand de la Popie, moine de Moissac, le prieuré d'Eymet (Sarlat). R. Vat., 208, f. 151.

<sup>(2)</sup> Vat., 76, ep. 378. — Dans le diocèse d'Uzès.

<sup>(3)</sup> Vat., 63, ep. 92.

<sup>(4)</sup> Clém. V, Bénéd., n° 923.

<sup>(5)</sup> Reg. Av., 47, f. 502.

<sup>(6)</sup> R. Vat, 174, f.820.

certain Durand de Taulhac soupçonné de l'avoir fait périr était encore en prison sans avoir été jugé à fond en 1319 (1). Le Chartulaire de l'Université de Paris mentionne à la date de 1329 un Géraud de la Popie, dit Géraud prior (2).

#### ARTICLE 9.

Quelques autres parents des Cardaillac.

Nous croyons utile d'indiquer ici quelques parents des Cardaillac dont les noms reviennent assez souvent dans les registres du Vatican.

# § 1. - FAMILLE DE THÉMINES.

Nous avons vu cette famille célèbre apparentée par deux alliances au moins avec une branche des Cardaillac. Les registres du Vatican rappellent le nom de Fayt de Thémines, fille de Gilbert II et veuve de Fortanier de Gourdon, qui fonda le couvent des Clarisses de Gourdon: les bulles ont été publiées par Wadding (3). Le frère de Fayt, Gisbert III, est nommé dans beaucoup de pièces à propos de sa querelle avec les seigneurs de Castelnau (nous en parlerons plus loin) et à l'occasion de ses enfants qui recoivent de nombreux bénéfices.

C'est d'abord Renaud (Reginaldus), dont la sœur Ber-TRANDE a épousé Raimond de Cardaillac, qui est fait en 1323 chanoine de Périgueux, en 1328 chanoine d'Orléans, en 1331 chanoine de Lisieux (4). Cette dernière bulle le dit expert dans la science du droit (jurisperitus). Guillaume de Thémines, son frère, est également en 1824 chanoine de Périgueux, en 1828 chanoine de Chartres, en 1834 chanoine de Lincoln (1); en 1848 il obtient le décanat de Mâcon qu'il échange en janvier 1858 contre l'archidiaconé de Luxeuil, dans l'église de Besançon, avec canonicat et prébende; on voit qu'il a, outre les canonicats déjà cités, ceux de Narbonne, de Saint-Germain d'Auxerre à Paris et de Cordoue (2).

Deux fils de Gisbert IV, leur frère, qui avait épousé une sœur de Raymond de Cardailhac, archevêque de Toulouse, puis cardinal, ce qui rapproche la famille de Thémines de celle de Castelnau-Bretenoux où s'était faite une semblable alliance (3), sont également cités dans les registres et portent les mêmes prénoms que leurs oncles.

C'est Renaud (B) à qui l'archevêque de Toulouse fait donner en 1348 la dignité de chantre, le canonicat et la prébende qu'avait eus le quercynois Guillaume de Roussillon décèdé (4). Il a plus tard les bénéfices de son oncle Guillaume.

C'est Guillaume, dit junior, qui reçoit en 1346 la chapellenie des Deux-Verges au diocèse de Saint-Flour qu'avait laissée vacante la mort de Marquès de Canillac (5).

<sup>(1)</sup> Op. cit., nº 5645.

<sup>(2)</sup> Op. cit., nº 1184.

<sup>(3)</sup> Wadding, VI, p. 496.

<sup>(4)</sup> R. Vat., 74, ep. 776; 88, ep. 561; 98, ep. 676.

<sup>(1)</sup> R. Vat., ep. 775 - 88, ep. 560 - 106, ep. 895.

<sup>(2)</sup> Vat., 188, de dignit. vacant., nº 57; pour le canonicat de Narbonne, Vat., 195, f. 225<sup>t</sup>; pour celui de Cordone: Cl. VI, Suppl., t. 60, f. 128<sup>t</sup>; pour la permutation, Vat., 219, f. 89.

<sup>(3)</sup> Est-ce par suite de cette alliance qu'on voit des Castelnau, coseigneurs de Thémines? En 1356 un Barasc de Castelnau, seigneur de Thémines, demande pour son fils, Hugues de Castelnau, l'archidiaconé de Châteaudun dans l'église de Chartres. (Innoc. VI, Suppl., t. 26, f. 185¹).

<sup>(4)</sup> Vat., 185, n° 47. — Guillaume de Roussillon était de la famille de Pons de Roussillon, chevalier de la cour pontificale sous Jean XXII, et seigneur du château de ce nom dans les environs de Cahors. On ne doit pas le confondre avec les Roussillon du Dauphiné.

<sup>(5)</sup> Reg. Av., 82, f. 481.

### § 2. - FAMILLE DE GARNEL.

Cette famille qui habitait Cahors avait près de Cambayrac un fief dont elle hommageait à l'évêque. Elle était apparentée à la fois aux Cardaillac et aux du Pouget.

Bernard de Garnel est dit cousin (consobrinus) du cardinal Bertrand dans une bulle du 22 mai 1342 qui lui fait avoir l'expectative d'une dignité dans l'église de Bayeux où il était déjà chanoine. Il avait de plus dans l'église de Lavaur depuis le 11 mars 1318 un canonicat et une église paroissiale (1).

HUGURT DE GARNEL, que le cardinal avait parmi ses clercs, était sans doute aussi un parent.

Senhorius de Garnel, de noble naissance (nobilitas generis), est fait chanoine de Cahors en 1342 sur la demande de son oncle, Bertrand, évêque « cujus nepos caistis » (2).

Hugues de Garnel est dit aussi neveu de l'évêque de Cahors dans une supplique du 8 avril 1337 (3) où l'évêque demande l'autorisation de lui donner un bénéfice, quoiqu'il possédât déjà dans le diocèse le prieuré de Saint-Hugues et une chapellenie dans le diocèse de Chartres. Il était aussi chanoine de Périgueux, mais sans prébende. Il obtint l'église d'Auzac; comme pour diverses raisons, spécialement la ruine absolue de la paroisse par suite des guerres, il ne s'était pas fait ordonner, il aurait perdu ses droits, sans l'intervention en mai 1352 de son cousin Marquès. La bulle qui

le remet en possession le dit chanoine de Palencia et de Cahors (1). Ce dernier bénéfice il l'avait eu en échangeant avec Galhard de Cardaillac, qu'il avait déjà remplacé à Auzac, le prieuré de Saint-Hugues, la même année (2); mais quelques années plus tard il reprenait ce prieuré et donnait en échange le prieuré de Saint-Pierre de Livron (3). A la mort de Galhard, il obtenait celui de Saint-Médard la Garénie.

Un Guillaume de Garnel était chanoine de Palencia en 1328, chanoine de Cahors en 1332 (4).

Un autre Guillaume, prieur de Négrepelisse (Cahors) et chanoine de Langres, mourait en 1323 en Lombardie au service de Bertrand du Pouget (5).

(A suivre)

EDMOND ALBE

Erratum. — Page 334, ligne 10, lire « Raymond de Canilhac, archevêque de Toulouse ».

<sup>(1)</sup> Reg. Av., 66, f. 45<sup>t</sup>. — Suppl., 17 et 18. -- Un autre Bernard de Garnel mourait en 1880 recteur de l'église de Montpezat. (R. Vat., 95, ep. 255).

<sup>(2)</sup> Reg. Av., 59, f. 141. — La bulle est adressée à l'évêque de Montauban, G. de Cardaillac.

<sup>(3)</sup> Suppl., Clem. VI, t. 10, f. 1304.

<sup>(1)</sup> Ibid., 21, f. 86 — cf. Vat., 226, f. 2421. — Il s'agit probablement de la Madeleine. — Auzac, non loin de Montpezat.

<sup>(2)</sup> Cl. VI, Suppl., 21, f. 61. - R. Vat., 211, ep. 1845-6.

<sup>(3)</sup> Innocent VI, Suppl., 28, f. 188t et 29, f. 180t.

<sup>(4)</sup> Vat., 89, ep. 14 — bulle adressée à Galhard de Cardaillac, archidiacre de Châteaudun. — Vat., 98, ep. 395 et 104, ep. 54.

<sup>(5)</sup> Vat., 70, ep. 436 et 75, ep. 1095.

### AUTOUR DE JEAN XXII

JEAN XXII ET LES FAMILLES DU QUERCY (Suite)

#### CHAPITRE VII°

### Les familles de Castelnau.

Un dernier neveu bien authentique de Jean XXII est Hugues de Castelnau de Bretenoux, le mari d'Aigline Duèse, fille de Pierre Duèse. Nous trouvons parmi les familiers de Jean XXII non seulement des membres de cette famille, mais encore d'autres Castelnau, ceux-ci appartenant à la grande famille de Gourdon. Malgré les précautions prises pour bien identifier nos divers personnages, nous avons cru utile de mettre dans un même chapitre les Castelnau de Bretenoux et les Castelnau de Montratier, afin que la comparaison puisse permettre de corriger nos erreurs. Nous avons dû être très réservé, car il n'est pas de nom plus commun que celui-là, dans sa forme romane de Castelnau, dans la forme française de Châteauneuf, ou dans les diverses formes étrangères, par lesquelles on traduit les mots latins de Castro novo.

#### ARTICLE PREMIER.

### Castelnau de Bretenoux et Gramat.

Cette famille a reçu son nom d'un château qu'elle occupait, tout près de la petite ville de Bretenoux, à l'extrémité du petit plateau qui sépare les vallées de la Cère et de la Bave (1). Ce château qui domine encore, (mais ruiné

(Lot). — On peut lire sur ce château une notice historique et archéologique par M. J.-B. Poulbrière, le savant chancine du diocèse de

en grande partie), le confluent de la Cère et de la Dordogne, avait été construit au XI° siècle non loin de l'emplacement d'un ancien castrum dont il reste quelques vagues ruines au lieu dit des Peyrières. Dès le XIII° siècle une branche se fixe dans le voisinage, à Gramat: ses relations avec la branche aînée nous obligeront à en dire aussi quelques mots.

### § 1. - BRANCHE DE BRETENOUX.

Le père d'Hugues de Castelnau, Maffre, ou Manfred, est nommé dans une buile de Clément V, à propos d'un de ses fils, Bégon, comme familier du pape en 1305 (1). Cette bulle est adressée à l'abbé de Beaulieu, dont le monastère, situé dans les environs, au delà de la Dordogne, a son histoire très souvent mêlée à celle de ses puissants voisins.

### I. Hugues de Castelnau et ses fils.

Hugues, fils de Manfred, seigneur de Castelnau, puis, tout à la fois, de Calmont en Rouergue, par l'héritage de son grand-oncle maternel, Raymond de Calmont, évêque de Rodez, est appelé par Jean XXII son neveu dans diverses lettres de recommandation soit au roi de France soit à différents personnages (2). Il avait en effet épousé Aigline, fille de Pierre Duèse, le frère du pape, comme nous

Tulle. (Revue de l'art chrétien. Extrait, 1874, Arras). Le château a été en partie restauré par les deux derniers propriétaires: M. de Pradelle, de Bretenoux, ancien préfet de l'Oise, et surtout M. Mouliérat, qui a fait faire des travaux assez considérables.

<sup>(1)</sup> Clément V, édit. Bened., nº 1457.

<sup>(2)</sup> Vat., 109, ep. 939 à 841; 178-9. Vat., 110, ep. 279-284.

l'apprend une bulle de Benoît XII qui règle l'emploi de certains fonds provenant de la succession de la femme d'Hugues de Castelnau. Aigline était morte en 1323 (1).

Hugues se remaria avec Maralda ou Marguerite de Canilhac sœur de Raymond, archevêque de Toulouse et cardinal, et de Dieudonné, évêque de Maguelonne.

Le nom de Maralda se retrouve dans plusieurs bulles de privilèges pieux qui lui sont adressées (2). Ce mariage, qui faisait d'Hugues de Castelnau le beau-frère de Gisbert IV de Thémines, contribua sans doute à mettre la paix entre les deux familles. Les registres du Vatican nous font connaître en effet une querelle assez grave qui s'était élevée entre Gisbert de Thémines et les seigneurs de Castelnau et de Gramat, au sujet d'un vol, fait par les gens de Gisbert, d'un cerf et d'un cheval appartenant aux Castelnau et cachés dans un domaine des Thémines, à Caniac. Les choses allaient se gâter lorsque le pape intervint. Il écrivit à tous les intéressés des paroles de paix et décida que Gisbert se rendrait à Castelnau avec dix seigneurs et que là il déclarerait à Hugues et à son frère Bertrand, et à leur beau-frère Garin de Gramat, qu'il n'était pour rien dans le méfait accompli: il devait donner ensuite un cerf et un cheval de la valeur des deux bêtes volées (3). Nous trouvons aussi dans les Registres de Jean XII un acte important passé en 1317 entre Hugues de Castelnau et l'abbé de Beaulieu, Hélie de Malepeyre, au sujet de la juridiction

seigneuriale. Mais en 1344 le pape Clément VI força Hugues à renoncer au bénéfice de cette transaction qui offrait, paraît-il, quelque chose de louche (1).

Hugues de Castelnau passa quelque temps à la cour d'Avignon: deux ans et 7 mois sur les cinq premières années; puis il se fit remplacer par son fils aîné (2). Hugues se reconnut débiteur en 1334, au lit de mort de son frère l'évêque de Rodez, d'une somme de 1200 livres, et nous voyons en septembre 1347 qu'il promet d'acquitter avec cet argent ce qui manque pour l'établissement de chapellenies fondées à Rodez par Pierre de Castelnau (3).

1. — Galhard son fils aîné épousait en 1316, avec une dispense du quatrième degré de consanguinité la fille d'Adhémar, seigneur de Baynac (4). Il remplace son père à la cour d'Avignon et à partir de 1324 est toujours sur les listes des officiers de la cour. Pour ne pas le confondre avec son homonyme, parent des Cardaillac, celui-ci est appelé avec précision Galhard de Castelnau de Berbiguières. C'est sans doute le custode d'armes nommé quelquèfois à côté de Bertrand de Capdenac: l'autre, le fils d'Hugues était second

<sup>(1)</sup> Vat., 128, f. 45, ep. 7 — cf. Archiv. Vat., Instrumenta miscell., cassette de 1823.

<sup>(2)</sup> Vat., 91, ep. 2169, Cl. IV, Av. XXV, f. 42.

<sup>(3)</sup> V. Guérard, Documents pontificaux sur la Gascogne. nº 144 à 147 — Caniac est une commune du canton de Labastide-Murat (Lot).

<sup>(1)</sup> Vat. 66, ep. 3039, et 137, f. 254. — Cf. Coulon, Lettres curiales et secrètes de Jean XXII, n° 187, qui ne donne pas l'acte même de la transaction, parce qu'il n'a pas vu les registres des Lettres communes. — La pièce tout entière a été publiée dans le Bulletin scientifique de la Corrèze, «Brive», n° du 2° trimestre 1903.

<sup>(2)</sup> Int. et Ex., 16, f. 251; 53, f. 24.

<sup>(3)</sup> Clém. VI. — Av. XLII, f. 287. — Lacoste dit qu'il fut tué à la bataille de Poitiers. Les dates ne nous permettent pas de croire qu'en 1856 Hugues de Castelnau fût en état de guerroyer.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 63, ep. 2. — La bulle qui le nomme expressément: « fils d'Hugues de Castelnau » dit que la dispense est accordée pour mettre fin par ce mariage à de vieilles haines de famille. Les Baynac étaient apparentés aux Thémines de Gourdon et aux Saint-Astier du Périgord.

Maître des écuries (1). Il mourait vers 1333 et Guillaume de Vayrac le remplaçait dans sa charge.

- 2. Son frère Jean devint l'héritier du nom, mais il n'avait pas d'enfants et son héritage passa à la maison de Caylus. Il est nommé dans divers registres de Suppliques. Une bulle de mai 1343 lui donne le titre de chevelier (2).
- 3. GARIN, chanoine de Chartres, était mort avant le 11 septembre 1348 (3).
- 4. Bégon meriterait de nous arrêter davantage, comme . évêque de Cahors, mais déjà nous sommes loin dans le XIVe siècle. Il avait hérité du canonicat de son frère Garin. Il fut prévôt de Saint-Espain, dans l'église Saint-Martin de Tours, recteur de Saint-Florentin et prieur de Campagnac dans le diocèse de Rodez, où son oncle paternel avait été évêque (4). Nous le voyons en 1363 exécuteur testamentaire de son oncle maternel, Dieudonné de Canilhac, évêque de Maguelonne, frère du cardinal Raymond (5). C'est le 15 février 1366 (6), deux ans après la mort de son prédecesseur Bertrand de Cardaillac, qu'il est nommé évêque de Cahors (7).

5. - RAYMOND, clerc du diocèse de Cahors, qui obtient, en 1323 une expectative au diocèse de Périgueux est peutêtre de Castelnau-Berbiguières et non un fils de notre Hugues (1). Lacoste dit que Raimond, fils d'Hugues, fut évêque de Périgueux. En ce cas ce ne serait pas celui que nous venons de nommer, car l'évêque de Périgueux qui fut d'abord évêque de Sarlat (1397-1408), puis transféré de Périgueux à Lombez en 1413 ne mourut qu'en 1417. Nous pensons que Lacoste a dû confondre Raymond, fils d'Hugues de Castelnau, avec l'évêque de Sarlat. Il est nommé Raymond de Brethenos dans sa bulle de provision du 1er octobre 1397 (2).

### II. Les frères d'Hugues de Castelnau.

1. - Le plus important est Pierre de Castelnau, évêque de Rodez. Les Annales de Saint-Louis ont publié son testament et l'inventaire de ses biens (3). Nous pouvons donner ici son curriculum plus complet. Le 12 octobre 1316. ayant déjà l'église Cintegabelle, il recevait encore dans le même diocèse de Toulouse le prieuré séculier de Saint-Victor de Tarabel, et un canonicat dans l'église de Laon (4); trois semaines plus tard, le 7 novembre, le pape lui donnait canonicat et prébende dans l'église cathédrale de Rodez et dans la collégiale de Brionde, le prieuré séculier de Pau-

<sup>(1)</sup> Int. et Ex., 16, f. 25t et 29, f. 64, cf. Collect. 379, f. 272 et 272t et tous les volumes d'Int. et Ex., année par année de 1826 à 1888.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 155, nº 289.

<sup>(3)</sup> Vat., 203, f. 200t. — Cf. Suppl. 15, f. 226t.

<sup>(4)</sup> Vat., 222, f. 284-228, n° 274-231, f. 257<sup>t</sup>.

<sup>(5)</sup> Reg. Av. 157, pp. 48-49.

<sup>(6)</sup> Une lettre du pape Urbain V au collecteur de Cahors montre que Bertrand était mort avant le 25 janvier 1864 (Reg. Vat. 262 f. 55. -Lecachenx, nº 779).

<sup>(7)</sup> Urbain V.— Av., XIV, f. 102. — On a accumulé dans nos histoires locales beaucoup d'erreurs au sujet de son élection. Une faute d'impression dans le texte du concile de Lavaur, de Labbe, met à Cahors en 1368 un évêque du nom de Jean auquel presque tous les auteurs ent cru. On ne l'a pas mis cependant dans la liste épiscopale de l'ordo Caturcensis dioecesis; mais son portrait (!) est à Mercuès.

<sup>(1)</sup> Reg. Av., 20, f. 467.

<sup>(2)</sup> Benoît XIII, Aven. 24, f. 63.

<sup>(3)</sup> III. Année, p. 103 sqq. - Article de M. l'abbé Calmet, chapelain de Saint-Louis. Certaines pièces trouvées depuis nous ont servi à compléter son article, avec quelques changements; ce travail nous

<sup>(4)</sup> Reg. Vat. 63, ep. 239B - 65, ep. 2595. - Cintegabelle, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Muret (Haute Garonne). Cette église, d'abord du diocèse de Toulouse, fut comprise dans le diocèse de Mirepois. - Tartabel, commune et canton de Lanta (Haute Garonne).

lhac, dépendant d'Aurillac, situé à moins d'une lieue du château de Castelnau, et des dîmes dans la paroisse de Fenayrols (Rodez) (1); huit jours après, c'etait dans l'abbaye toulousaine de Saint-Sernin un canonicat avec sa prébende et l'expectative d'un office ou dignité (2). L'année suivante, le 22 mai, 1317, Pierre remplaçait dans l'archidiaconé de Saint-Antonin Galhard de Saumade, fait évêque de Riez (3), et changeait à cette occasion le canonicat et la prébende qu'il avait déjà à Rodez. Les bénéfices continuent à afiluer sur ce jeune clerc, encore étudiant à l'Université de Paris. C'est l'église de Tressec (Rodez); c'est un canonicat avec prébende et maison claustrale dans l'église de Paris; c'est un autre canonicat à Cahors, dont la prébende lui échut quelques mois plus tard; ce sont encore des canonicats à Saint-Brieuc et à Clermont; c'est enfin l'année suivante, en juillet 1318, un dernier canonicat dans l'église de Rouen (4). Tous ces bénéfices nécessitent à plusieurs reprises outre la dispense de la pluralité, celle de la résidence et plusieurs lettres conservatoires (5).

Le couronnement obligé de tant de faveurs, ce fut en mars 1319 l'élévation de Pierre de Castelnau à l'évêché de Rodez. Il fut demandé, dit la bulle, par le chapitre de la cathédrale et par les consuls de la ville (6). Sans doute la mémoire de son grand-oncle, Raymond de Calmont, y était

pour quelque chose, mais nous croyons bien que la demande des intéressés ne fut qu'à demi spontanée. Les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat furent conférés au jeune prélat par l'évêque de Cahors, Guillaume de Labroue, iso en résidence à Avignon, la prêtrise par Pierre des Prez de Montpezat, alors archevêque d'Aix, bientôt cardinal (1). Il résida fort peu à Rodez (2) et mourut à Paris le 19 mars 1334. Son testament est du 16, avec un codicille du 17 (3). Il avait bien reçu l'autorisation nécessaire, mais à cause de certains legs en faveur de sa sœur et de ses nièces, il crut bon de prier son frère Hugues et un de ses exécuteurs testamentaires (4), l'évêque de Maguelonne, de se rendre à Rome pour faire ratifier par le pape ses dernières volontés. Jean XXII n'aurait sans doute pas refusé de se rendre aux instances de son neveu; mais sur ces entrefaites l'évêque de Maguelonne vint à monrir, puis le pape luimême, avant que rien cût été réglé, la succession de Pierre de Castelnau se compliquant de celle de son prédécesseur Pierre de Planacassagne non encore liquidée. Benoît XII: qui n'avait pas les mêmes raisons que Jean XXII de ménager les Castelnau, laissa la Chambre Apostolique faire son œuvre. Deux commissaires assez souvent chargés d'affaires semblables, Pons de Péret et Raymond de Chameyrac, furent envoyés (5) pour administrer la mense de Rodez, et

<sup>(1)</sup> Reg. Vat., 63, ep. 4322-23; 64, ep. 1861 et 2021. - Fenayrols est une commune du canton de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).

<sup>(2)</sup> Vat. 64, ep. 1043.

<sup>(3)</sup> Vat., 65, ep. 2411. - Saint-Antonin en Rouergue; mais une partie du territoire était du Quercy, de là des confusions chez certains

<sup>(4)</sup> Vat., 65, ep. 2560; 66, ep. 3312-6, ep. 3315 et 67, ep. 415; 68, ep. 1076.

<sup>(5)</sup> Vat. 63, ep. 244-68, ep. 1241.

<sup>(6)</sup> Vat., 69, ep. 551. - Cf. Calmet, loc. cil., p. 108.

<sup>(1)</sup> Calmet, loc. cit., pp. 113-114. - Nous ne savons pas qui lui donna la consécration épiscopale.

<sup>(2)</sup> Gallia, citée par Calmet, p. 105. - Cf. Vat., 70, ep. 114 et 81, ep. 1784.

<sup>(3)</sup> Les pièces sout données in extense par M. Calmet.

<sup>(4)</sup> L'antre était l'archevêque de Rouen, Pierre Roger, le futur Clément VI. - L'évêque de Maguelonne était Jean de Vissec, mortle 28 août 1384.

<sup>(5)</sup> La bulle de pouvoir est da 22 avril 1835.

nous avons tous les détails de leurs opérations, jusqu'au 30 janvier 1336. Le 29 octobre 1335 Benoît XII donnait l'ordre d'acquitter les legs de Pierre de Planacassagne et ceux de Pierre de Castelnau (1). Ce ne fut pourtant que sous Clément VI que furent payés ceux qui avaient été faits en faveur de Barrave de Castelnau et de ses filles. Quant aux chapellenies fondées dans la cathédrale de Rodez (2), c'est en partie à la négligence d'Hugues de Castelnau qu'il faut attribuer le retard apporté à cette fondation (1347).

2. — Nous venons de nommer Barrave, sœur de l'évêque: elle avait épousé son parent Garin de Castelnau, seigneur de Gramat, dont nous allons parler bientôt.

3. — Avec Augier de Castelnau, nous avons une assez grosse difficulté. Si nous en croyons une bulle du 19 août 1305, par laquelle Clément V accorde une faveur à Bégon, fils de Manfred de Castelnau, moine d'Aurillac, ce Bégon était le frère du doyen de Souillac, Augier: Consideratione dilecti filii Augerii, decani mon. Soliacensis, O. S. B. Caturcensis dioc., fratris tui, pro te nobis in hac parte... supplicantis (3). Or une autre bulle du 1er juillet 1308 confirme en faveur d'un clerc appelé Noir de Maurous une donation faite par Augier de Durvort (en toutes lettres), abbé de Moissac, alors doyen de Scuillac (4), et une autre bulle du 3 septembre 1310 dit en effet l'abbé de Moissac frère de l'évêque de Langres, qui est Guillaume

de Durfort (1). Par ailleurs nous trouvons plus tard Bégon de Castelnau en possession du prieuré de Bredom, près de Murat, au diocèse de Saint-Flour, prieuré qui dépendait de Moissac (2). Or, précisément sur la demande de son frère Augier, Clément V l'avait autorisé à avoir un second bénéfice, en plus de celui que lui conférait l'abbé du couvent d'Aurillac, où il était religieux. Il semble bien qu'il tenait ce prieuré de son frère. Enfin, pour compliquer la chose, l'abbé de Moissac est choisi comme intermédiaire par Jean XXII dans la querelle entre le seigneur de Thémines et les seigneurs de Castelnau. Peut-être ne faut-il pas attacher d'importance à ce détail, puisque aussi bien Augier est employé pour rétablir la paix entre le seigneur de Castelnau-Montratier et son oncle Aymeric de Gourdon. Il resterait ce fait assez curieux, que dans un laps de temps très court il y aurait eu successivement à Souillac, et peut-être à Moissac, deux Augier, l'un de Castelnau, l'autre de Durfort. La Gallia met à Souillac en 1298 Augier de Durfort (3); nous pensons que ce serait une erreur. Augier de Castelnau aurait succédé à Guillaume de Durfort transféré à Moissac, et lui-même aurait été remplacé par Augier de Durfort peut-être seulement à Souillac, peut-être à la fois à Souillac et à Moissac, si Augier de Castelnau fut transféré à son tour. Quoi qu'il en soit, le petit problème valait d'être signalé, pour l'histoire des deux abbayes.

4. — Bégon de Castelnau était donc moine d'Aurillac. Comme frère d'Augier il reçut le prieuré de Bredom, qu'il

<sup>(1)</sup> Vat., 130, ep. 644.

<sup>(2)</sup> M. Calmet lui attribue à tort la fondation d'une collégiale à évêque de Cahors un siècle après.

<sup>(3)</sup> Clém. V, Bened., nº 1859, analyse; nous avons vérifié sur la bulle même, Reg. LIV, f. 73, ep. 364.

<sup>(4)</sup> Cl. V., Bened., nº 2879; l'analyse reproduit presque la bulle en entier, LV, f. 103, ep. 528.

<sup>(1)</sup> Cl. V, Bened., nº 5812 et 9843.

<sup>(2)</sup> Il le résigne en effet vers 1817 ou 1818.

<sup>(3)</sup> Gallia, I, col. 181; à propos de Moissac, col. 169, date de 1806; sans aucun rapprochement entre les deux noms d'ailleurs.

résigna en 1317 ou 1318 (1); comme moine d'Aurillac, il avait eu le prieuré des Aspres, au diocèse de Gap, dépendant de son monastère malgré la distance, possédé avant lui par RAYMOND DE CASTELNAU, peut-être son oncle.

Il le résigna au mois d'octobre 1316 et reçut bientôt en échange le prieuré de Campagnac, qui passa plus tard à son neveu Bégon. Il eut de grandes difficultés avec un puissant voisin, Bégon de Belfort, que le pape dut menacer de peines sévères pour lui faire rendre ce qu'il avait pris. Le 9 mars 1318 il remplaçait dans le prieuré de Sainte-Livrade au diocèse d'Agen Guillaume de Cardaillac, évêque de Montauban (2).

5. — Bernard de Castelnau est nommé comme le frère d'Hugues dans les bulles qui concernent l'affaire de Thémines. Le pape le recommande, vers 1318-20, au sénéchal de Toulcuse et au juge-mage à propos d'un héritage qu'il devait recueillir de son parent Jourdain de Rabastens et pour lequel on lui faisait des difficultés (3).

# § 2. - LES CASTELNAU DE GRAMAT.

Nous avons déjà nommé Guérin de Castelnau (ou Garin), seigneur de Gramat (4), à propos de la querelle avec Gisbert de Thémines. Il était le beau-frère d'Hugues par son mariage avec Barrave de Castelnau, célébré en 1306, avec dis-

(2) Vat., 66, ep. 4150; 65, ep. 2564; 67, ep. 613.

pense de l'empêchement de consanguinité au quatrième degré obtenue de Clément V par bulle du 26 mars (1). Il était avec lui à la cour d'Avignon, également employé parmi les damoiseaux du pape (2). Les registres pontificaux nous font surtout connaître le lamentable état des finances de cette famille. Ainsi nous voyons que Garin avait emprunté de l'argent à l'évêque de Tulle, Arnaud de Saint-Astier, à la famille duquel il était allié; il lui avait engagé à réméré une de ses terres. Le terme était échu sans qu'il eût pu payer, et de droit il perdait son gage: Jean XXII écrivit à l'évêque de vouloir bien restituer la terre quand il seraitremboursé (13 juin 1332) (3). Nous ne savons pas s'il fut remboursé, mais ce n'est guère probable, car Guérin laissa en mourant ses affaires en très mauvais état. Ses filles Galharde et Alazie risquaient fort de ne pas faire un mariage bien convenable. Touché de leur situation, Clément VI leur fit payer par le collecteur de la province les sommes que leur avait laissés dans son testament leur oncle Pierre de Castelnau, évêque de Rodez: mille livres pour l'aînée. cinq cents pour la cadette, ainsi que les 400 livres léguées à leur mère Barrave, bien que ce fût contre les règles canoniques qui ne permettaient pas de disposer en faveur de la famille des biens acquis par les fonctions ecclésiastiques (4).

Le fils de Guérin (5), appelé Guérin comme son père, ne fat pas un financier plus heureux. Un registre de comptes

<sup>(1)</sup> Reg. Vat., 68, ep. 1852. — Brédom, près de Murat (Cantal). Le prieuré des Aspres avait été donné à Raymond le 29 mai 1311 (Clém. V, éd. Bened., n° 6864).

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 110, ep. 46, f. 14; 109, ep. 302; 110, ep. 1005. — Les Rabastens étaient également parents de la famille des Prez de Montpezat.

<sup>(4)</sup> Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gourdon (Lot).

<sup>(1)</sup> Reg. Vat., 52, f. 166.

<sup>(2)</sup> Cf. Int. et Ex., 16, f. 25'. - Reg. Vat., 109, ep. 178-9.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 116, ep. 1183.

<sup>(4) 24</sup> juin 1842. — Clément VI, Av., 12, f. 82. — Cette bulle est fort intéressante.

<sup>(5)</sup> Lacoste a confondu les deux. Mais dans la bulle de 1842 Barrave est dite veuve de Guérin.

nous apprend que Clement VI essaya en vain de le sauver. Le 17 mars 1351 il lui fit prêter par la Chambre Apostolique 1000 florins d'or qu'il devait rembourser en cinq annuités, et il se reconnut débiteur par un acte public que rédigea le quercynois Jean de Palaisy, notaire de la Chambre Apostolique (1). Le malheureux seigneur s'endetta de plus en plus, si bien qu'il fallut vendre la seigneurie de Gramat. Elle fut achetée par un chevalier du diocèse de Montauban, Bertrand de Terride, qui la vendit à son tour à la famille d'Aigrefeuille.

Faut-il rattacher à cette branche de Gramat ou à celle de Bretenoux le Barasc de Castelnau, coseigneur de Thémines que nous avons nommé dans une note du chapitre précédent? Il avait épousé en 1828 Mathia de Balène, d'une noble famille de Figeac, avec dispense pour l'empêchement de consanguinité au quatrième degré (2).

En tout cas nous croyons pouvoir lui rattacher la famille de Gramat, dont un membre mérite une attention spéciale. C'est sans doute par le mariage d'un Castelnau avec une fille de la maison de Gramat que s'était formée la branche dont nous venons de parler, car nous ne sommes pas sûr que les Gramat et les Castelnau de Gramat soient la même chose (3).

RAYMOND DE GRAMAT était moine de Cluny. Le 25 octobre 1321 il recevait une expectative de bénéfice dépendant de son abbaye (1); le 9 avril 1326, prieur de Paray-le-Monial, O. Clu. (d. d'Autun), il était fait évêque du Mont-Cassin, premier évêque, doit-on dire, car avant lui Oddo de Sala n'avait eu que le titre d'administrateur. Nous n'entrerons pas ici dans beaucoup de détails sur son épiscopat. Disons seulement que sous Jean XXII et sous Benoît XII il joue un rôle important dans les affaires de l'Eglise en Italie et surtout au royaume de Naples; ce fut au retour d'une mission à Rome où l'avait envoyé le pape qu'il mourut près du Mont-Cassin, dans le palais qu'il avait fait construire à San Pietro in Monte, le 26 juillet 1340 (2). Il nous paraît que les évêques français du Mont-Cassin ont été fort peu connus et par suite méconnus des historiens de l'abbaye. Aucun de ceux-ci, pensons-nous, n'a donné le nom de famille des trois évêques originaires du diocèse de Cahors qui ont occupé à eux seuls ce siège près des deux tiers du temps qu'il a duré. Ce n'est donc pas d'eux, mais surtout des cinq derniers évêques, italiens ceux-là, qu'il faut dire qu'ils n'ent fait que passer. On leur a reproché de n'avoir pas paru dans leur diocèse: Raymond de Gramat est mort au Mont-Cassin; de n'avoir rien fait pour les études: Raymond de Gramat fonda précisément à Naples un collège pour les jeunes moines, comprenant maison et chapelle, afin qu'ils pussent y suivre les cours de l'Université (3). Et peut-on oublier les nombreux manuscrits de

<sup>(1)</sup> Arch. Vatic., Arm. XXXV, 28, f. 16, ou 140, f. 27'. - C'est co qui explique pourquoi l'on trouve des bulles au sujet de la vente de la baronnie en 1865: La Chambre Ap. y était intéressée. L'acte de vente de 1365 est in extenso dans une bulle de Grégoire XI.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 85, ep. 604.

<sup>(3)</sup> Nous ne pouvons pas résoudre ici cette question qui n'est même pas soulevée dans Lacoste. Mais il nous paraît bien qu'il y avait en même temps à Gramat les deux familles. Les notes publiées par M. Balagayrie dans le Bulletin de la Sociélé des Etudes du Lot, (tom. XXV) ne disent rien sur ce point important.

<sup>(1)</sup> Vat., 73, ep. 92.

<sup>(2)</sup> Vat., 128, Cur. nº 57, surtout Collector., 95, volume consacré aux Spoline de l'évêque.

<sup>(3)</sup> Clem. VI, Suppl., V. f. 96. On demande pour cette maison le privilège de l'exemption. Dans cette supplique, le nom de famille de l'évêque est indiqué.

cette époque qui se trouvent dans la bibliothèque de l'ab-

Raymond eut pour successeur Gui de Saint-Germain, qui mourut au bout d'un an (1), puis RATIER DE MIRAMONT, parent du cardinal Bertrand de Montfavès, quercynois comme lui, transféré de l'évêché de Vaison, et qui mourut au bout d'un an et demi. Après un court épiscopat d'Etienne de Cambarou, limousin, qui vraisemblablement ne mit pas le pied dans son diocèse, un troisième quercynois fut nommé, Guil-LAUME DES ROSIÈRES, transféré de Brindes (2). Celui-là s'occupa de son diocèse, de nombreuses bulles le démontrent; son épiscopat fut malheureux, mais peut-on l'en rendre vraiment responsable? Est-il responsable des ravages commis par les terribles bandes du duc Garnier, l'allié du prince Louis de Hongrie, ou par celles non moins redoutables de Jacques Papone de Pignataro qu'il fit excommunier? Est-il responsable de l'épouvantable tremblement de terre qui en septembre 1349 fit un monceau de ruines de la riche abbaye? Il nous semble que le savant historien du monastère, le P. Tosti, a été injuste en disant d'une manière trop générale du gouvernement des évêques du Mont-Cassin: sotto il governo di costoro non fu altro che pianto (3). Nous nous

sommes un peu écarté de notre sujet, mais on voudra bien nous le pardonner pour la petite contribution que nous apportons à l'histoire du célèbre monastère.

Aussi passons-nous rapidement sur les autres personnages du nom de Gramat. RAYMOND DE GRAMAT, fils de noble homme Bertrand (1), chanoine de Limoges en 1330, puis d'Auxerre en 1332, est sans doute un neveu de l'évêque du Mont-Cassin, car des bulles qui lui permettent de jouir de ses revenus sans résider lui sont adressées le même jour que diverses lettres d'affaire à son oncle (2). Un autre Ray-MOND, moine de Tulle, recevait en 1332 l'administration des repas dans l'abbaye avec le prieuré de Saint-Michel attaché à cet office. Il y eut pour successeur en 1344 Guit-LAUME DE GRAMAT, également moine de Tulle (3). Un autre Guillaume obtint de pouvoir passer de l'Ordre des FF. Mineurs dans l'Ordre de Saint-Benoît (1329). Comme nous le trouvons au Mont-Cassin où le pape lui permet de posséder des bénéfices et des dignités, sauf la dignité abbatiale, il est évident que c'est un proche parent de l'évêque Raymond (4). Un quatrième RAYMOND, fils d'HÉLIE DE GRAMAT, fut chanoine du Vigan (5). GUIBERT DE GRAMAT fut pourvu d'abord (1317) d'un bénéfice dans le diocèse de Rodez, puis d'une église au diocèse de Mirepois. Il eut aussi le gouvernement de l'hôpital des pauvres de Rocamadour, dans

<sup>(1)</sup> Peut-être était-il de la famille d'Espanel (Cabors). Un membre de cette famille, Guillaume de Saint-Germain, est souvent nommé comme chanoine de Chartres.

<sup>(2)</sup> Sur Ratier de Miramont et Guillaume des Rosières nous avons trouvé assez de documents, bulles ou suppliques, pour avoir pu préciser avec certitude à quelle famille ils appartenaient: ce serait trop long d'en donner ici le détail.

<sup>(3)</sup> Luigi Tosti, O. S. B. Storia della Badia del Monte Cassino. Roma, 1888-90, t. III, p. 47. Tosti reproche entre autres choses aux évêques du Mont-Cassin d'être des séculiers et comme tels d'avoir ignoré la vie religieuse: Deux de nos compatriotes furent des bénédictins, Raymond de Gramat, moine de Cluny; Guillaume des Rosières, ancien abbé de Saint-Serge d'Angers.

<sup>(1)</sup> Bertrand de Gramat, chevalier et docteur és lois, fut envoyé en 1909 par Clément V comme ambassadeur à Ferrare (édit Bened., n° 3747).

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 95, n° 498; 102, n° 1055; 106, n° 926 sqq.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 101, n° 862 — Cl. VI, Av., 22, f. 74<sup>t</sup>. — Saint-Michel (des Bannières), ancien prieuré de Tulle, est une commune du canton de Vayrac (Lot).

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 93, n° 300; 98, n° 611.

<sup>(5)</sup> Reg. Vat., 103, ep. 489 — La bulle est adressée aux évêques de Rieux, de Castres, de Montauban.

457 le voisinage de Gramat, et fut le familier du cardinal Raymond des Farges. Il était mort en 1348 (1). Les registres nous nomment encore Jean de Gramar, fils de Guérin (peut-être Guérin de Gramat est-il le même que Guérin de Castelnau, seigneur de Gramat), qui reçoit en 1329 la moitié des revenus d'une église du diocèse de Sarlat; sa bulle a pour exécuteurs deux Lapérarède: l'abbé de Grandselve et l'évêque de Mirepois (2); enfin Galhard qui résigne en 1345 l'église de Saint-Sernin près Duras, au diocèse d'Agen; et Rostang, fils de noble homme Guillaume de Gramat, clerc du roi de France, sont nommés dans les suppliques (3).

#### ARTICLE 2.

# Les Castelnau de Montratier (4).

Cette famille, qui fut une branche des Gourdon, et même d'après M. Limayrac la branche aînée, ce que nous avons de la peine à croire, possédait au sud de Cahors, une baronnie considérable. C'est parmi les familles vassales que nous avons déjà trouvé les Lapérarède, les du Pouget, les de Roset; les Montfavès aussi faisaient partie de la baronnie de Castelnau. Toute cette région du Bas-Quercy fut d'ailleurs particulièrement en faveur auprès de Joan XXII. Sur les Castelnau eux-mêmes, les registres du Vatican ne nous fournissent que peu de détails.

(1) Vat., 65, ep. 3023; 168, ep. 19; 280, f. 48.

(2) Reg. Vat., 94, op. 773.

(4) Castelnau-Montratier aujourd'hui, autrefois Castelnau-des-Vaux, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cahors. -- On trouve quelquefois dans les bulles Castelnau-de-Ratier.

RATIER IV, fils de Ratier III, est plusieurs fois nommé à cause de sa longue querelle avec son oncle AYMERIC, seigneur de Peyrille, au sujet de possessions dans les environs de Castelnau: le château de la Boufie et le lieu de Saint-Paul. Aymeric avait été le tuteur des enfants de Ratier III, et Jean XXII le rappelle dans une lettre à l'abbé de Moissac, Augier, qu'il charge de s'entremettre entre les deux seigneurs; mais il avait les principaux torts sans doute, car c'est le neveu que Jean XXII recommande en cette affaire au roi de France. Il est vrai que Ratier était un de ses familiers à la cour d'Avignon (1).

Ratier avait épouse Catherine de Penne, fille d'Olivier de Penne, seigneur de la Guépie et de Penne en Albigeois. Elle reçoit avec lui en 1343 une bulle d'indulgence in articulo mortis (2). Ce n'est pas la scule alliance que cette famille de Penne eut avec des quercynois. Le 13 janvier 1326 Huguette de Roger, nièce de l'évêque de Limoges, Géraud, éponsait Olivier de Penne, seigneur de Cestayrols, damoiseau du diocèse d'Albi; et le pape fournissait lui-même la dot (3). Entre les Gourdon de Cénevières et les Penne les alliances ne se comptaient plus (4). Toutes ces familles se tenaient.

Ratier avait un frère du nom de RAYMOND. M. Limayrac dit que ce Raymond, seigneur de Milhars, en Albigeois, ne laissa que des filles. Mais il avait eu plusieurs fils. Nous

<sup>(3)</sup> Cl. VI, Suppl., IX, f. 1694; III, f. 2654, date 1844. Le 13 Décembre 1372, un HUGUET DE GRAMAT, seigneur de Ginouillac (Cahors), recevait le commandement d'un château-fort en Campanie [Greg. XI,

<sup>(1)</sup> Reg. Vat., 110, ep. 945; 111, ep. 31-32. -- On trouvera plus de détails dans le livre déjà cité de M. Limayrac, Histoire d'une baronnie du Quercy, page 180. - D'après cet auteur cependant un arrêt du Parlement avait en 1806 adjugé à Aymeric les terres de Labouffie et de Saint-Paul.

<sup>(2)</sup> Cl. VI. Suppl., V, f. 78.

<sup>(3)</sup> Int. et Ex., 19, f. 166; 24, f. 115.

<sup>(4)</sup> J. Gary, Le Château et les seigneurs de Cénevières. Cahors, 1886. - Il faut noter qu'on trouve aussi une famille de Penne à Monteuq. La terre de Penne, près Monteug, fut donnée aux Chartreux.

trouvons Raymond de Castelnau, chevalier, cité comme le père d'Arnaud, clerc du diocèse de Cahors, qui reçoit l'expectative d'un bénéfice au diocèse de Périgueux en 1823 et qui entre en 1328 comme moine à la Chaise-Dieu (1); de Jean qui, chanoine de Toulouse en 1317, reçoit en 1318 les fruits de Fontenilhes (Toulouse), puis en 1319 l'archiprêtré de Vielmur (même diocèse) (2). Les bulles de l'un et de l'autre sont adressées à des quercynois comme Bertrand de Saint-Geniès, le futur patriarche d'Aquilée, martyr, Armand de Narsès, futur archevêque d'Aix, Raymond-Bernard de Sainte-Arthémie, Barthélemy Gras, évêque de Fréjus, qui sont tous de la même région. Nous croyons que Jean, l'archiprêtre de Vielmur, fils de Raymond, est le même que Jean de Castelnau, prieur de Creysse (Périgueux), à qui son oncle le cardinal Bertrand du Pouget fait donner en 1847 le canonicat de Meung-sur-Loire (3). Nous le concluons de la parenté qui existait entre le cardinal et la famille de la Béraudie, dont un membre, Arnaud avait épousé Hélène de Castelnau, dame de Milhars, fille de Raymond. Gaston de Cas-TELNAU, frère de Jean, fut en 1347 pourvu d'un canonicat et d'une prébende à Saint-Front de Périgueux. Il était mort l'année suivante avant d'avoir pu prendre possession d'un autre canonicat que son oncle le cardinal lui avait fait conférer dans l'église de Bayeux (4).

Nons croyons pouvoir rattacher avec vraisemblance à la même famille les personnages suivants: RAYNIER DE CAS-TELNAU, mari de Jeanne de Salviac, et familier du cardinal des Prez de Montpezat. A cause de lui le cardinal fait donner canonicat et prébende en l'église de Carpentras à son frère, Guillaume de Castelnau (1), du diocèse de Cahors, déjà prieur de Jax (Saint-Flour) et chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers (2). Le même jour que Guillaume avait reçu son prieuré (1331), RAYMOND DE CASTELNAU, moine d'Aniane, recevait une expectative, et leurs deux bulles ont les mêmes exécuteurs: les quercynois Ratier de Miramont, alors archidiacre de Lectoure, et Bertrand de Saint-Geniès (3). En 1333 Raymond obtenait le prieuré de La Chapelle-de-Charros (Cahors), dépendant du chapitre régulier de Montauban (4). Celui-là pourrait être un frère de Guillaume et de Raynier. Un autre RAYMOND DE CASTELNAU est dit neveu de Guillaume. Il remplace comme chanoine de Coïmbre en avril 1349 feu Pierre de Saint-Géry, d'une famille de la baronnie (5).

Signalerons-nous encore Gui de Castelnau, chapelain du cardinal Bertrand de Montfavès et chanoine de Viviers (6); AYMERIC, chanoine de Rieux en 1319, recteur de Chouastrac (Cahors) et chanoine d'Agen en 1342 (7); MAR-

<sup>(1)</sup> Reg. Vat., 74, ep. 499; 85, ep. 664. — Un des exécuteurs de la première de ces bulles est Arnaud de Peyrille, chancine de Lavaur. -L'oncle de Ratier IV, Aymeric de Gourdon, était seigneur de Peyrille.

<sup>(2)</sup> Reg. Av., VI, f. 221. — Reg. Vat., 68, op. 1994; 69, ep. 468. — On trouve en 1349 un autre Jean de Castelnau fils de Raymond. Mais celui-là est un d'Estrètefonds, d'ailleurs quelquefois désigné sous ce nom. — Cf. Vidal, Benoît XII, no. 1228-2652. — Reg. Vat., 189, f. 228.

<sup>(3)</sup> Voir plus hant, chapitre V, art. III, § S, nº 2.

<sup>(4)</sup> Rog. Vat., 173, no 100, et 186, no 465.

<sup>(1)</sup> Suppl., IX, f. 159. Cf. Cl. Vl, Av., XXV, une indulgence in articulo mortis en 1845.

<sup>(2)</sup> Vat., 100, op. 131; 106, op. 1077. - Cl. VI, Av., 4, f. 241:

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 100, ep. 122.

<sup>(4)</sup> Vat., 105, ep. 80. Ceite oulle est adressée à Jean des Prez de Montpezat, bientôt évêque de Coïmbre.

<sup>(5)</sup> Vat., 222, nº 125. - Bulle d'Innocent VI renouvelant la bulle perdue de Clément VI. - C'est son oncle qui avait demandé pour lui ce bénéfice. Suppl., 17, f. 229.

<sup>4 (6)</sup> Bog. Av., 16, f. 8441.

<sup>(7)</sup> Reg. Vat., 69, po 146. - Cl. VI. - Av., 4, f. 405. - Chouastrac, commune de Montelar (Tarn-et-Garonne).

Quèse de Castelnau qui gouvernait en 1317-1318 l'hôpital dit de dame Hélène, fonde non loin du centre de la baronnie, par une personne de sa famille (1)?

Nous nous en tiendrons là, sauf à ajouter, pour être complet sur l'ensemble de toutes ces familles alliées l'une à l'autre (2), quelques personnages, d'ailleurs assez peu nombreux, du nom de Gourdon (de Gordonio), que nous avons trouvés pour cette période dans les registres du Vatican. Nous ne pourrons guère préciser d'ailleurs les diverses branches auxquelles ils appartiennent.

Aux Gourdon de Castelnau se rattache Aymeric de Gourdon, que nous avons nommé à propos de sa longue querelle avec Ratier IV de Castelnau et qui était seigneur de Peyrille, non loin de Gourdon. Sans doute Aymeric, qui fut en 1318 prieur de Montaudon, dans les environs de Castelnau, était un de ses enfants (3). Celui-ci fut aussi chanoine de Saint-Martin de Tours, de Saint-Avit-le-Vieux (Sarlat), de Cahors et de Laon, et prieur de Sorbiers (Agen) (4).

Aux Gourdon de Gourdon ou pourrait rapporter Galhard qui était en 1311 prieur du Mont-Saint-Jean, à quelques centaines de mètres des murs mêmes de Gourdon (1); et sans doute Pierre de Gourdon, fils de Géraud, en procès dès 1318 pour la possession de l'église de Bio, non loin de Gramat. A la même époque il était chanoine d'Eymoutiers (Limoges); en 1342 il est chanoine d'Agen (2).

Aux Gourdon de Cénevières (3) doivent se rattacher les personnages suivants:

FORTANIER, fils de BEETRAND, d'après une bulle qui lui donne au diocèse de Rodez l'expectative d'un bénéfice. Il eut le prieuré de Malleville, que d'ailleurs il ne garda pas (4). Il fut ensuite en 1818 chanoine de Rodez, titre sous lequel il est généralement connu. Ses collègues le choisirent comme vicaire capitulaire à la mort de l'évêque Pierre de Castelnau (5). Il fut aussi chanoine de Saint-Donatien de Bruges (Tournai) et chanoine des cathédrales de Bourges et d'Agen. Il était mort avant le 5 mai 1846 où ses bénéfices commencent d'être distribués (6).

Galhard reçoit en 1343 une bulle d'indulgence plénière pour lui et sa femme *Philippa*, sur la demande de son ami Guillaume de Cardaillac-Bioule. Ce doit être aussi un Cénevières (7).

<sup>(1)</sup> Une bulle de 1817 confirme l'union à l'hôpital en 1296 de l'église de Salgues (Vat., 66, f. 151). Une bulle de 1818 dispense de la dîme les biens de l'hôpital (Vat., 68, n° 1888).

<sup>(2)</sup> Une bulle qui donne à Ratier d'Escayrac un canonicat dans l'église de Saintes nous apprend que Ratier de Castelnau était l'oncle du bénéficier (Vat. 65, ep. 2858). Nous nous bornous à faire connaître cette parenté dont il n'y a pas trace dans nos historiens locaux. Le détail de la famille d'Escayrac nous entraînerait trop loin.

<sup>(3)</sup> Reg. Av., VIII, f. 278<sup>t</sup>. — Montandon, commune de Castelnau-Montratier (Lot) avait appartenu à l'abbaye de Conques; d'où son vocable de Sainte-Foi. Il fut donné plus tard aux Clariszes du Ponget.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 76, ep. 296 et 365; 78, ep. 817; 87, ep. 2948. — Clém. VI, Av., XIV, f. 551<sup>t</sup>. — Cf. Vat., 77, ep. 860. — Nous l'avons, sans doute à tort, appelé de Gourdon Cénevières dans le chapitre précédent: ch. VI, art. 2, II.

<sup>(1)</sup> Clément V, Bened., nº 6996.

<sup>(2)</sup> Vat., 75, ep. 1848. — Clém. VI, Av., 4, f. 148. — Cf. Vat., 63, ep. 837; 68, ep. 1048.

<sup>(3)</sup> Cénevières, aujourd'hui commune du canton de Saint-Cirq-la-Popie. — Le château fut longtemps aux mains des Gourdon. — Cf. l'ouvrage déjà cité de M. J. Gary, malheureusement un peu confus parfois, faute de documents, dans la partie généalogique. — Fortanier, chanoine de Rodez, y est dit fils d'un autre Fortanier.

<sup>(4)</sup> Vat., 63, ep. 721; 68, ep. 1763.

<sup>(5)</sup> Vat., 68, ep. 1767. — Cf. l'article déjà cité de M. Calmet dans les Annales de Saint-Louis, tome III, p. 126.

<sup>(6)</sup> Vat., 69, ep. 827; 74, ep. 268; 77, ep. 1373. — Reg. Av., 46, f. 28<sup>4</sup>. — Clém. VI, Av., 44, f. 428.

<sup>(7)</sup> Clém. VI, Suppl., 5, f. 88t.

Pons de Gourdon, qui avait épousé Marquèse de Gontaut, reçoit en 1346 avec sa femme une bulle semblable (1). Nous avons vu que sa fille Anne épousa cette année-là même, avec dispense, son parent Guillaume de Cardaillac-Varaire. D'après quelques auteurs, un frère de Pons, Guillaume de Gourdon, fut abbé d'Obasine; peut-être est-ce le Guillaume de la fin du XIII° siècle nommé par la Gallia, qui ne cite aucun abbé de ce nom à Obasine dans tout le cours du XIV° siècle. Nous avons trouvé plusieurs personnages du nom de Guillaume de Gourdon, l'un, moine de Tulle, était cellerier du couvent lorsque le pape le nomma en 1337 administrateur de l'évêché à la mort de l'évêque Arnaud de Clermont; il mourut en 1339 (2). Le second était moine de Simorre (Auch); le troisième moine d'Aurillac (3); peut-être l'un de ces deux fut-il abbé d'Obasine.

Nous ne pouvons pas les identifier, pas plus que les personnages suivants: Bertrand, chancine de Rodez en 1326 et d'Agen en 1324, pourrait être un frère de Fortanier (4); Bernard aussi, dit fils de Bertrand, clerc du diocèse de Cahors, fait en 1326 chancine de Toulouse et peut-être de Beauvais, en 1342 archidiacre-mineur de Carcassonne (5); Olivier, bénéficier en 1316 dans le diocèse de Limoges (6); Géraud, vers 1322, moine du prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris (7).

On trouve également les noms de Fine de Gourdon, en 1312, veuve de Pons de Baynac et qui épouse en secondes noces Hélie de Saint-Astier, parent de Pons au quatrième degré, ce qui nécessite dispense de l'empêchement d'affinité; de Marquèse de Gourdon, pour laquelle semblable dispense est nécessaire en 1332, parce qu'elle épouse Espan de Gimat, seigneur du diocèse de Montauban, veuf de la comtesse d'Astarac, parente de Marquèse; enfin de Bertrand de Vezis, seigneur de Coffolens (Carcassonne); comme elle est déjà veuve de Bertrand de Durfort, parent de son nouvel époux, il faut encore une dispense (1340) (1).

Un autre Bertrand de Gourdon, prieur de Saint-Gilles, est présent à l'acte d'échange fait en 1324 entre Arnaud de Trian, neveu du pape, et les chevaliers de Saint-Jean, pour des terres du comté de Talard (2).

Nous ajoutons à titre de curiosité le nom d'un chanoine de Salisbury, Guillaume de Gourdon, de Penne, en Albigeois, fils de Gourdon Frésapa, de Penne, parce qu'il semble indiquer que Gourdon était employé comme prénom quelquefois, et par suite qu'il faut ne pas attribuer à la légère à la grande famille de Gourdon tous les noms de cette forme que l'on peut rencontrer. Nous avons trouvé plusieurs fois le génitif Gordonis (3): nous n'avons relevé ici que les personnages appelés de Gordonio.

<sup>(1)</sup> Clém. VI, Av., 38, f. 48 et 283.

<sup>(2)</sup> Vat., 122, ep. 878; 127, n° 3994.

<sup>(3)</sup> Vat., 66, ep. 3911; 82, ep. 804.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 83, ep. 1528; 106, ep. 1144.

<sup>(5)</sup> Vat., 81, ep. 2230; 82, ep. 390. — Clem. VI, Av., 8, f. 77.

<sup>(6)</sup> Joan. XXII, Av., 4, f. 228.

<sup>(7)</sup> Reg. Vat., 74, ep. 202.

<sup>(1)</sup> Clém. V, Bened., n° 8476. — Vat., 108, n° 1897. — Vat., 128, n° 251.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 81, ep. 2576.

<sup>(8)</sup> H. Bliss, Calendar of Papal Registers, tome Ier, p. 124. — Voir, pour le nom de Frésapa, plus haut, 2e partie, chapitre Ier, § 1er. Il y avait jadis un castrum Gordonis dans le Berry.

## CHAPITRE VIII.

# Les autres parents de Jean XXII.

Nous terminons la seconde partie de ces notes par les familles que nos historiens locaux rattachent à celle du pape, sans en donner de preuves. Pour les unes nous avons trouvé de quoi rendre la chose vaisemblable, sinon certaine, pour d'autres nous n'avons rien trouvé du tout. Mais ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour aller contre la tradition.

## ARTICLE PREMIER.

# Famille Dupuy ou Dupuis.

Presque tous les auteurs nomment comme proche parent du pape le 1" évêque de Montauban, Bertrand du Puy, et comme neveu de Jean XXII le cardinal Imbert du Puis. Nous n'avons trouvé aucune preuve de ces diverses parentés. Quant au nom de ces personnages, nous ferons observer que la diversité des orthographes ne prouverait pas la diversité des origines, parce que les scribes d'autrefois traduisaient un peu à leur fantaisie les noms propres. Nous avons trouvé le même personnage avec les deux formes latines de podio et de puteo, si différents de significations. D'une manière générale pourtant le nom du cardinal et des membres de sa famille est plus souvent écrit de puteo (du puits, ou Dupuis).

Mais, nous le répétons, nous n'avons vu nulle part dans les Archives du Vatican qu'Imbert du Purs fût le neveu du cardinal, et nous ne savons sur quoi se basent les nombreux auteurs qui affirment cette parenté. Lacoste le dit originaire de Cahors (1). C'est une erreur. Imbert du Puis était de Montpellier, comme plusieurs bulles le disent de lui ou de ses frères. Sa famille pouvait être originaire de Cahors; mais, chose étrange, ni lui, ni aucun de ses parents n'ont possédé un bénéfice dans nos régions; nulle part on ne les dit apparenté à aucune famille quercynoise. Imbert ne fut d'ailleurs cardinal qu'en 1827 (du titre des XII Apôtres), et pourtant il avait des bénéfices dès 1316 (2). Les bénéfices qu'il eut s'expliquent les uns par ses titres de docteur en droit canonique et en droit civil qui lui valurent diverses missions dont le pape le chargea, les autres plus tard par les nécessités de la dignité cardinalice. La bulle de nomination à l'archidiaconé de Langres en 1326 serait intéressante par le choix des exécuteurs qui sont tous des quercynois, si ces quercynois n'étaient pas en même temps des familiers de la cour pontificale où résidait Imbert (3). Nous ne donnerons pas ici tout le curriculum de ce person-

<sup>(1)</sup> Histoire du Quercy, III, 44. — Nous ne nions pas la parenté; nous constatons seulement qu'elle n'est pas prouvée. — Baluze dit Imbert de Montpellier, mais né de parents originaires de Cahors. — Il est sûr qu'il y avait à Montpellier, à cette époque et plus tard, plus d'un cadurcien, par exemple ce Gausbert Donadieu, citoyen de Montpellier, qui fait construire une chapelle en l'église des Cordeliers de Cahors en 1259. — Dans les Vies de Jean XXII que Baluze a publiés il n'y a rien sur cette parenté. — Vitac, I, cf. col. 708-9. — Trop souvent les auteurs se contentent de reproduire ce qu'on a dit avant eux, sans chercher à se rendre compte de la vérité des faits, quand ces faits intéressent l'amour-propre local.

<sup>(2)</sup> Une bulle du 28 septembre 1316 qui le fait chanoine d'Aix est adressée à Arnaud de Via, le futur cardinal. — R. Vat., 64,

ep. 1623.

(3) Reg. Vat., 81, ep. 1405, adressée à Bornard d'Estienne, notaire apostolique, Gessolin de Cassagnes, chan. Béziers, familier du cardinal Arnaud de Via et à l'évêque de Fréjus. C'est la seule chose que nous avons trouvé en faveur de l'origine quercynoise d'Imbert. Cela ne pouvait suffire.

nage; contentous-nous de dire qu'il eut des bénéfices (prébendes, prieurés, archidiaconés, églises, etc.) non seulement dans le diocèse de Maguelonne, d'où il était originaire, mais dans les diocèses d'Alet, d'Uzès, de Béziers, d'Arles, de Narbonne, de Rodez, de Clermont, d'Aix, de Langres, de Nîmes, et, en Espagne, de Valence et de Girone. Cela ne prouverait rien si par ailleurs on avait quelque document sur son origine cadurcienne; dans l'absence de tout document cette énumération, où Cahors ne figure pas, semblerait indiquer que vraiment il n'est pas des nôtres. De même ses frères Pierre et JEAN, bien spécifiés de Montpellier, ses cousins (consobrinus) ou parent consanguins (consanguinei) Raymond, qui fut son camérier, Guillaume, Ricard, Pons, tous appelés de Puteo, n'ont de bénéfice que dans les diocèses de Maguelonne, Nîmes, Uzès ou Béziers. Il faut dire la même chose de ses autres parents, de nom différent, comme Imbert et Guillaume de Bénavent, qui appartiennent à une famille du Rouergue, Pierre Roque, de Montpellier, Guillaume d'Auseduna (?), Jacques et Bertrand de Crussol (Crosolis?). Rostang Gaucelin, sont également bénéficiers dans la même région; aucun n'a jamais rien dans le diocèse de Cahors (1).

Il n'en est pas de même des personnages appelés de Podio (du Puy); ils sont assez nombreux ceux qui, portant ce nom, reçoivent des bénéfices dans le Quercy. Dans le dialecte du Midi, ce nom devrait être traduit par les mots del puech, ou del pueg, ou del pech, qui ont le même sens que le latin de podio, et qui sont plus usités dans nos ré-

gions. On trouve ce nom assez souvent dans le registre municipal de Cahors (Te Igitur), que nous avons déjà plusieurs fois cité (1). Nous ne relèverons pas ici tous les Dupay ou Delpech que nous avons trouvés dans les Archives, ce qui serait sans intérêt. Nous dirons seulement que nous n'avons pas trouvé non plus la preuve que le premier évêque de Montanban, appelé communément Bertrand pu Puy, fût de Cahors et parent du pape. Nous croyens d'ailleurs qu'il s'appelait de Bisturre. La Gallia donne les deux noms: Bertrandus de Podio, alias de Bisturre (2); mais une bulle très importante de Clément V ne lui donne que le second. C'est la collation à Astorg, ancien abbé de Montauban, qui a renonce au gouvernement de l'abbaye du prieure de Criziac ou Cirziac (sans doute Cerziac), dans le diocèse de Saintes, que possédait Bertrand de Bistour (Bisturre) avant de prendre sa place comme abbé (8 mars 1308) (3). Une bulie de Clément VI confirme la chose : c'est la ratification de la donation de certaines dîmes dépendant de Montauban à Durand de Paulhac, clerc du diocèse de Rodez, familier de feu Bertrand de Bisturre, de bonne mémoire, ancien évêque de Mentauban (4). Un moine de la même église, en 1327, du nom de Pierre-Raymond de Bisturre, recevait le prieuré de Villemade (5).

(1) Nos 20, 28, 68, 167, 847, 878.

(3) Clém. V, Bened., nº 2711.

<sup>(1)</sup> Pour les frères d'Imbert voir en particulier R. Vat., 64, ep. 1624, et 1747 pour les autres parents. — Voir surtout abbé Vidal, op. cit., nº 145, 425, 479, 1594, 1148. — Reg. Vat., 124, ep. 338, etc., etc. — Un Guillaume de Poillo succèdo au cardinal dans une de ses églises, et a un autre bénéfice dans le diocèse de Cahors, mais il n'est pas dit son parent; R. Vat., 75, ep. 1402 1594.

<sup>(2)</sup> Gallia, t. XIII. — Cf. Daux. Histoire de l'église de Montauban, fascicule IV, p. 10 et 11. — Il admet le nom de Dupuy et l'origino cadurcienne. De même M. Deloncle dans sa notice sur Puy-l'Evêque, Montauban, 1867, p. 21.

<sup>(4)</sup> Cl. VI, Av., XXII, f. 898. — Bertrand était peut-être aussi du diocèse de Rodez, où il avait des bénéfices encore en 1816. Reg. Vat., 64. ep. 1401.

<sup>(5)</sup> Reg. Vat., 85, ep. 982. — Un Géraud de Bisturre vers lu même époque était doyen de l'église d'Angers. Il était mort en janvier 1335 (Benoît XII, Lettres publiées par M. Daumet, n° 18).

Ceci posé, je ne crois pas nécessaire d'insister davantage sur ce personnage qui fut cependant très important, si nous en jugeons par les nombreuses missions dont il fut chargé par Clément V, et dont on trouvera tout le détail dans l'édition des registres de ce pape publiée par les Bénédictins (Lettres curiales). Jean XXII semble aussi l'avoir eu en grande affection, comme le prouve le choix qu'il fit de lui, et diverses missions dont il le chargea.

Nous croyons volontiers que toutes les erreurs sur Imbert et sur Bertrand ont certain fondement, et que peutêtre quelque personnage du nom de Dupuy ou Delpuech devait être parent du pape. Mais nous n'avons ici que des conjectures. Peut-être Jean du Puy (de Podio), qui appartenait à l'Ordre des FF. Prêcheurs, et que Clément V prit au nombre de ses chapelains, et des pénitenciers apostoliques, puis éleva sur le siège archiépiscopal d'Embrun, le 26 mai 1311, était-il en effet de Cahors et parent de Jean XXII! Nous avons trouvé en effet un certain nombre de bulles intéressant des quercynois adressées à cet archevêque, dans les premières années du règne de ce pape. Mais dans son Bullaire de l'Ordre de Saint-Dominique, Brémond le dit, sans preuves d'ailleurs, originaire de Condom. Un GÉRAUD DUPUY fut évêque de Lodève en 1313 et eut pour successeur Jacques de Concots qui fut ensuite transféré à Aix. Peut-être s'agirait-il de celui-là. La conjecture ici serait appuyés par ce fait que Jacques de Concots eut un autre quercynois pour successeur, Jean de Tissandier, et que, après l'épiscopat du célébre Bernard Gui, c'est encore un enfant de Cahors que Jean XXII mettait sur le siège de Lodève: Bertrand Del Mas (Du Mas), qui lui-même avait pour successeur son neveu Robert de Via; ce qui ferait sur six évêques de Lodève, de 1313 à 1348, cinq évêques originaires du diocèse de Cahors. Mais pour ce qui est de Géraud, ce n'est encore de notre part qu'une conjecture. Le nom de Dupuy, comme l'explique son étymologie, était un nom fort commun, ainsi qu'aujourd'hui. sous toutes ses formes: les Registres d'Avignon nous donnent même trois autres Géraud du Puy, l'un évêque de Bazas en 1358, l'autre neveu de Grégoire XI, cardinal en 1375, le troisième évêque élu de Montauban, puis évêque de Saint-Flour en 1404. Vers la même époque (1405) Guillaume du Puy était évêque de Mirepois. Le diocèse de Cahors eut plus tard (1431) Jean du Puy (1). On ne peut donc rien conclure tant qu'on n'aura pas de données plus précises que l'identité du nom.

Au point de vue de l'histoire de Quercy, nous ne citerons plus que Guillaume Dupuy, mort chapelain d'Aynac, en 1327 (2), qui semble différent d'un autre Guillaume, recteur de Pomarède en 1325 (3); Bernard son frère qui fut chanoine de la collégiale Saint-Etienne de Tescou à Montauban en 1342, et peut-être recteur de Bio en 1333 (4); Arnaud Dupuy qui fut chanoine du Vigan en 1334 (5), enfin Galhard Ithier Du Puy, que Pierre de Jean, évêque de Bayeux, nomme en 1327 «audiencier» de sa curie épiscopale (6).

<sup>(1)</sup> On peut signaler encore Raymond du Puy, évêque d'Agde de 1296 à 1831; Jean du Puy, O. M., qui fut le principal peintre décorateur des palais de Jean XXII.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 81, ep. 2250. — Collect., 70, f. 47, — Aynac, canton de Lacapelle Marival (Lot).

<sup>(3)</sup> Il est dit fils de Bertrand Dupuy, dans la bulle qui lui confère l'expectative en 1828, (Reg. Av., 20, f. 354). Or, en 1820 et 1822 Bertrand Dupuy (Del paeg) était consul de Cahors. — Pomarède est une commune du canton de Casals (Lot).

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 78, ep. 623; 105, ep. 336.

<sup>(5)</sup> Reg. Vat., 106, ep. 599. - Cette bulle le fait chanoine de Liège.

<sup>(6)</sup> Reg. Vat., 96, ep. 3038. — Confirmation en 1829. — Peut-être ici les mots du Puy indiquent-ils l'origine du personnage.

472

#### ARTICLE 2.

## Famille de Labroue.

Ce nom est écrit en latin indifféremment de Broa et de Labroa; la traduction française de Labroue (nous aimerions mieux Labro, nom très répandu en Quercy) est la plus usitée. Il y avait encore des familles de ce nom à Moissac et à Gourdon au XVIIº siècle, et Pierre de Labroue, peut-être de Moissac. fut évêque de Mirepois de 1679 à 1720. Notre Lacroix, dans sa Series episcoporum cadurcensium (§ CXCIV), cite un fragment de manuscrit des Dominicains de Toulouse qui dit expressément que Guillaume de Labroue, évêque de Cahors, successeur d'Hugues Géraud, « était issu du même sang que le Souverain Pontife ». Nous n'avons pas de raison de croire qu'il y ait eu erreur, et nous voyons plutôt la confirmation de cette parenté non seulement dans le choix fait par le pontife, mais dans sa volonté de garder auprès de lui le nouvel évêque. Cependant Jean XXII en le nommant semblait l'avoir choisi par amour pour sa ville natale: nos affectantes eidem ecclesie quam velut filiam predictam paterne caritatis brachiis amplexamur; mais il ne put se résoudre à se séparer de lui. En effet il l'avait déjà à Avignon des les premiers jours de son règne (1), et l'avait nommé bibliothécaire, charge que Guillaume conserva jusqu'à sa mort. Les livres de Recettes et Dépenses nous parlent souvent de lui, à l'article des écritures et livres, soit qu'il achetât des manuscrits au compte du pape, soit qu'il en fît faire sous sa surveillance. Les sommes dues pour ces divers sujets lui sont payées par l'intermédiaire de ses familiers, Bernard de Peret, qui sera trésorier de la Romagne

pour le pape en 1324, ou Philippe de Revesc, recteur de Gigonhan, au diocèse d'Avignon (1). Nommé évêque le 18 mai 1317, il n'était pas encore sacré le 21 novembre, où il est encore appelé simplement élu dans les registres (2). Il mourut avant le 15 juillet 1324 puisque des lettres du pape de cette date ont trait à sa succession (3): il avait fait héritiers les Dominicains de Cahors, et choisi pour exécuteurs testamentaires les chanoines de Cahors, Pierre de Méonac et Bernard d'Estienne, ses compatriotes, tous deux notaires du pape, et résidant à Avignon. Pour le remplacer dans le gouvernement immédiat de son diocèse, il avait choisi pour vicaires généraux Bérenger de Mercier, qui était du diccèse de Rodez, et Guillaume d'Othon, originaire de Camboulit comme le cardinal Bertrand de la Tour, et frère du célèbre Géraud d'Othon, qui fut général des FF. Mineurs, après la révolte de Michel de Cesena, puis sous Clément VI patriarche d'Antioche et administrateur de Catane (4). Les cérémonies épiscopales, comme les ordinations, les bénédictions d'églises, etc., étaient faites d'ordinaire par l'évêque titulaire d'Apros, Jean, ancien profès des Carmes de Cahors, que nous avons déjà cité à

<sup>(1)</sup> Inst. et Ex., 16, f. 78.

<sup>(1)</sup> Voir Ehrlé, Historia Biblioth. rom. pontif., p. 144 sqq. — Collect., n° 379, ff. 188-193-227-237. — Faucon, Librairie des papes d'Avignon, dans Mélanges de l'Ecole française, fascicule 43. Il l'appelle de la Broy ou Broie. — Philippe de Revese est dit en 1316 clerc du diocèse de Sisteron (Vat., 63, ep. 127).

<sup>(2)</sup> Ehrlé, loc. cit., d'après Int. et Ex.

<sup>(3)</sup> La permission de tester est du 21 juin 1324 (R., Av., XXI, f. 54).

— Les lettres du pape du 15 juillet ont pour but de fixer à 2000 florins la part d'héritage des Dominicains. — Ceux-ci constatent dans leur obituaire (Annuaire du Lot, 1876, n° 27) que le mandat pontifical leur a fait perdre 1000 florins. R. Vat., 112, ep. 421-2, f. 92.

<sup>(4)</sup> La démonstration de l'origine des Othon, est dans les Suppliques de Clément VI, où les preuves abondent.

propos de la dédicace du couvent de Sainte-Claire-du-Pouget. Guillaume fut enterré chez les Dominicains d'Avignon, dans la chapelle de saint Thomas d'Aquin qu'il avait fait bâtir à l'occasion de la canonisation de ce saint docteur par Jean XXII (1).

A la cour du pape nous trouvons d'autres Labroue qui doivent être des parents de l'évêque: C'est Pierre de La Broa, porté comme damoiseau sur la liste des officiers de la cour pontificale (2); c'est Jacques de La Broa, ecclésiastique, familier du cardinal Jacques Fournier, et son trésorier quand le cardinal eut succédé à Jean XXII, sous le nom de Benoît XII. Il en reçut divers bénéfices, en particulier canonicats et prébendes aux diocèses de Narbonne et de Bourges, et l'archidiaconé de Lunas, dans le diocèse de Béziers (3). Il est un des rares quercynois restés en faveur sous le successeur de Jean XXII.

## ARTICLE 8.

# Famille de Roger.

Nous n'insisterons pas beaucoup sur cette famille de Roger, que nos historiens, à propos de Géraud Roger, évêque de Limoges, rattachent à celle de Jean XXII, à cause de la difficulté qu'il y a, dès la fin du règne de Jean XXII, pour la distinguer de la famille à laquelle appartiennent Clément VI et Grégoire XI. En effet outre la similitude du nom (toujours Rogerii, ou de Rogerio, dans les registres), nous trouvons indifféremment nos clercs quercynois bénefi-

ciers dans les diocèses de Limoges et de Tulle, ou les clercs limousins, parents des futurs papes, bénéficiers dans le nôtre. Nous ne serions pas d'ailleurs éloigné de croire à quelque parenté entre les deux familles.

Remarquons d'abord que M° Guillaume (W°) Rotgié (Roger ou Rougier), déjà depuis quelque temps habitant de Cahors, mais originaire de Saint-Bonnet (Limousin), est fait citoyen de la ville en 1296. Il en était consul en 1305 (1).

Aussitôt après le couronnement de Jean XXII, GÉRAUD I°F DE ROGER, clerc du diocèse de Cahors, où il avait, dans Cahors même, l'église de Saint-Maurice, mais en même temps recteur de Sodelhas (au diocèse de Limoges) et de Saint-Benoît de Serres (au diocèse de Fréjus, où sans doute Jacques Duèse l'avait fait venir près de lui), reçoit un canonicat en la cathédrale de Poitiers (2), puis successivement il est fait chancine de Cahors (propter devotionis obsequia que nobis hactenus impendisti), archiprêtre de Luzech, chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, préchantre de Périgueux (3). Sous ce dernier titre il est nommé évêque de Limoges le 12 janvier 1327 (4). Mais il resta à Avignon la plus grande partie du temps. En effet nous le voyons en 1818 excusé par le pape de ne s'être pas rendu auprès du roi pour prêter serment, retenu qu'il était à la curie (5); en 1320 il est témoin à Avignon de l'acte de vente passé par les Hospitaliers de Saint-Jean avec le camérier du pape pour ce qu'ils possédaient à Cahors comme successeurs des Templiers;

<sup>(1)</sup> Obituaire des Dominicains de Cahors. Loc. cit.

<sup>(2)</sup> Int. et Ex., 90, f. 11t, et 188 fo n.

<sup>(3)</sup> Vidal, loc. cit., n° 59 «ante promotionem PP., obsequiie ejus insistens...». — Vidal, n° 1659. — Reg. Vat., 125, n° 151; 127, n° 237.

<sup>(1)</sup> Te Igitur, op. cit. nº 71.—Il habitait dans la grand'Rue, près de l'Hôpital principal appelé de la Grossia. N° 312, n° 68.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 63, ep. 45. — Il est nommé comme recteur de Saint-Maurice, dans Lacroix, p. 172.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 63, ep. 319 et 504-302-299-303.

<sup>(4)</sup> Vat., 61, ep. 1679. — Cf. Gallia, II, col 592.

<sup>(5)</sup> Reg. Vat., 109, ep. 535.

cette vente préparait la fondation de la Chartreuse (1); en 1322 le pape lui renouvelle l'autorisation de faire visiter par un délégué son diocèse de Limoges (2). Il était mort avant le 10 octobre 1324, où il fut remplacé par Elie de Taleyrand, le futur cardinal.

Une bulle de 1319 nous apprend qu'il était parent consanguin du chevalier Aymeric de Martel, d'une famille limousine représentée soit à la cour de Jean XXII, soit en divers bénéfices, par de nombreux personnages. Le chevalier Aymeric de Martel est sur la liste des officiers de la curie à peu près tout le temps du règne de Jean XXII (3).

Un autre GÉRAUD II DE ROGER est dit neveu de l'évêque de Limoges (4). Il était comme son oncle un familier du pape qui lui conféra l'église de Ségos, dans le diocèse de Cahors, et plusieurs canonicats avec prébendas (Périgueux, Fréjus, Bourges et Poitiers). Il avait remplacé son oncle comme recteur de son église de Saint-Benoît (Fréjus) (5).

Un autre neveu s'appelait Hugues. Il fut dès 1316 chanoine de Bourges, chanoine de Saint-Front de Périgueux, chanoine de Cahors et recteur de Saint-Pantaléon, dans ce dernier diocèse. Il était mort en 1327. Il avait fondé une chapellenie en l'église Saint-Maurice de Cahors (6).

HUGUETTE DE ROGER (Huga Rogerii) est une nièce de l'évêque de Limoges. Nous avons déjà signalé son mariage en janvier 1326 avec Olivier de Penne, damoiseau, seigneur de Cestayrols, au diocèse d'Albi. Le pape outre divers objets qu'il fit acheter pour sa parente, paya aussi la dot, que les registres de comptes inscrivent en ses paiements successifs; et le 29 mai 1327 Olivier de Penne donna quittance finale de tout ce qu'il avait reçu à Arnaud Duèse, vicomte de Caraman, Pierre De Via, seigneur de Calvinet et de Villemur, Arnaud de Trian, seigneur de Castelnau-de-Montmirail, Hugues de Cardaillac, seigneur de Brengues, tous les quatre neveux du pape, et aux camérier et trésorier de la Chambre apostolique (1). Il nous semble bien que cela seul prouve péremptoirement la parenté signalée par nos historiens locaux.

Guillaume de Roger, familier du pape, clerc du diocèse de Cahors, qui succèda à Géraud, comme archiprêtre de Luzech, quand il fut nommé évêque de Limoges, et qui fut chanoine de Saint-Front et de la cathédrale de Périgueux et chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, devait être le frère de Géraud I<sup>er</sup>, bien que nous n'en ayons pas trouvé la preuve. Il mourait d'ailleurs l'année même de la promotion de Géraud (2).

<sup>(1)</sup> Arch. Vat., Instr. Miscellan., Cassette XV, n° 22. — Acte plusieurs fois publié.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 74, ep. 13.

<sup>(8)</sup> Reg. Vat., 69, ep. 1420-1. - Int. et Ex., chaque année.

<sup>(4)</sup> Diverses bulles de provision.

<sup>(5)</sup> Vat., 63, ep. 45 et 304; 64, ep. 1024 et 1458.

<sup>(6)</sup> Reg. Vat., 63, op. 278; 65, op. 2199; 69, op. 787; 70, op. 128; 74, op. 71; 77, op. 1004-5. — Collector., 70, f. 49. — Vat., 93, op. 506.

<sup>(1)</sup> Int. et Ex., 19, f. 166. — Nous citons à titre de curiosité les objets achetés pour la jeune épouse, sur l'ordre du pape: «Item pro rebus infrascriptis, emptis et receptis a dicto Richo Corboli, datis de mandato dăi âri nobili domicelle Huge Rogerii, uxori Olivarii de Penna, domicelli die XIIII jan. de anno 1326 — videlicet pro una corona aurea precio 65 flor. auri — pro una vanoa de sendato: 16 fl. — pro uno panno de serico pro vestibus nuptialibus dicte demicelle: 16 flor. — pro uno panno pro capite lecti: 6 fl. cum ½ — pro uno tapeto de Ispania: 3 fl. ½ — pro una forratura de variis minutis pro vestibus suis: 6 fl. — pro uno bauto et una mala de corio: 4 fl. — pro uno pari cofinorum cum una candelaria et corrigiis pro dictis cofinis: 6 fl. — pro sella, freno et loris: 16 fl. — pro uno pari linteaminum: 6 fl. — Solvimus dicto Richo: CXLV flor. auri ». Int. et Ex., 24, f. 115.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 63, ep. 299; 61, ep. 1018; 65, ep. 2200 et 2842. — Mort avant le 22 juin 1317 (Vat., 66, ep. 3153 et 3381).

ADHÉMAR DE ROGER doit plutôt être un neveu; en tout cas c'est un parent. En effet il succède à Géraud Ier, comme recteur de Saint-Maurice de Cahors, quand celui-ci reçoit l'archiprêtré de Luzech; puis comme curé de Saint-Pantaléon à Hugues décédé. Chanoine de Cahors, il assiste en 1328 à l'installation des Chartreux, et nous le voyons chargé par le pape de diverses missions relatives à la construction de l'église Saint-Barthélemy (1).

Nous croyons pouvoir rattacher à la même famille Pierre DE ROGER qui était en 1325 recteur de Ségos, ayant remplacé Géraud II, chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers, et archidiacre de Combrailles, en l'église de Limoges; il quitta ce dernier bénéfice en 1330 pour la paroisse de Lauserte, au diocèse de Cahors (2); RAYMOND DE ROGER, clerc du diocèse de Cahors, qui reçoit en 1321 l'expectative d'un bénéfice de 100 livres tournois à la disposition de l'archevêque de Narbonne (3); Roger de Roger qui achète en 1328 les fruits de divers bénéfices vacants (archiprêtré de Pestilhac, archiprêtré de Montpezat, églises de Saint-Pantaiéon, de Nuséjouls, de Cayssac, de Saint-Etienne de Tulmon) (4). Nous le trouvons à la cour de Jean XXII comme le socius ou familier du frère du pape. Il est dit de Cahors (Collect., 379). Nous ajouterons aussi Bernarde de Roger qui épousa Guillaume de Mevoullion, seigneur pour

nous inconnu, dont nous retrouvons souvent le nom parmi les chevaliers de la maison pontificale (1). Le 22 janvier 1324, l'évêque de Cahors recevait mandat de leur donner dispense pour que le mariage pût se faire en temps prohibé (2). Au mois de décembre 1325 les registres des comptes mentionnent les cadeaux qui lui furent faits au mois de septembre précédent, quand elle s'en alla vers son mari (mense qua accessit ad maritum suum), ce qui fait supposer que la jeune femme était venue faire une visite au pape, et que celui-ci lui fit, comme à sa proche parente, lorsqu'elle repartit, les présents de noces qu'il n'avait pas pu sans doute lui envoyer. Les cadeaux sont les mêmes que ceux qui sont faits à Huguette (3); aussi croyons-nous que les deux personnes étaient sœurs.

#### ARTICLE 4.

Famille Bérald [Béraud] ou de la Béraudie (4).

Nous avons déjà rencontré le nom de cette famille apparentée de très près aux de Jean, aux du Pouget, aux Castelnau de Montratier, aux Gourdon. L'ancêtre le plus ancien connu semble être cet Arnaud Bérald (Beraldi) qui

<sup>(1)</sup> Reg. Av., 80, f. 263. — Vat., 63, ep. 894. — Vat., 116, ep. 1052-1114. — Vat., 117, ep. 899. — Cf. Lacoste, III, p. 50, qui l'appelle Adhémar Rotquier.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 79, ep. 1286; 97, ep. 318.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 72, ep. 829. — On peut noter cette particularité que le scribe a écrit de Rogerio au lieu de Rogerii, de même pour Bernarde; mais on écrit aussi Rogerii pour la famille de Clément VI. Cela prouve seulement que le vrai nom était bien de Roger ou de Rougier.

<sup>(4)</sup> Collector., 70, ff. 41, 42t, 47t, 49 et 49t, 52t-59.

<sup>(1)</sup> Sans doute de cette famille du Dauphiné qui possédait la baronnie de Mévouillon (Medullione). Voir le Bulletin de la Société... de la Drôme, t. VI, p. 73, et la table de ce Bulletin.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 76, Curiales Litt., n° 9. — Môme en supposant, ce qui est vrai quelquefois des lettres curiales, que celle-ci n'est pas à sa date pour l'année et qu'il faut lire janvier 1825, il n'y en aurait pas moins un temps assez long entre la lettre à l'évêque et l'achat des cadeaux.

<sup>(3)</sup> Int. et Ex., 70, f. 105. — Le total est à peu près le même. La couronne seule est d'un prix plus élevé: 85 florins.

<sup>(4)</sup> Nous garderons tout le temps la forme de Bérald, qui semble être la plus correcte; plus tard on employa la forme composée: de la Béraudie.

480

introduisit les Dominicains à Cahors, et qui appartenait à la race de ces *Caorsini*, tant décriés comme manieurs d'argent au moyen âge, non sans quelque exagération probablement.

Il est sûr que les Bérald prêtèrent plusieurs fois aux évêques de Cahors de l'argent que ceux-ci ne purent leur rendre, ce qui leur permit de garder les terres engagées, origine du futur marquisat de Cessae. On comprend ainsi assez facilement la nature de leur hommage célèbre à l'évêque de Cahors, le jour de son entrée dans la ville épiscopale: par son double caractère à la fois comique et humiliant d'une part, et par ailleurs lucratif, il semble bien confirmer l'origine de la famille. Ce qui est sûr, c'est que dès le milieu du XIIIº siècle nous trouvons des Bérald chevaliers et des Bérald marchands. En 1250 un GALHARD DE BÉRALD prête serment entre les mains des commissaires de la reine Blanche (1); en 1269, avec le titre de chevalier, nous le voyons en procès avec le seigneur de Lalbenque, Guillaume Delport, au sujet du castrum de Badefol (2); en 1290, un Guillaume Bérald, marchand de Cahors, était en relation d'affaires avec Edouard Ier, roi d'Angleterre (3).

A — Arnaud I Bérald, marchand de Cahors, fut le « premier fondateur des Frères Précheurs à Cahors », comme le dit leur Obituaire (4) à l'article de sa femme Sébelie,

(1) Lacoste, II, p. 272.

(2) A. Molinier, Correspondance d'Alphonse de Poitiers, nº 1523.

(8) Calendar of patent Rolls. -- Ce qui nous permet de les rapprocher, c'est que nous verrons bientôt un Olivier Bérald, seigneur de nombreuses terres dans les environs de Lalbenque.

(4) Obituoire publié par M. Martin dans Annuaire du Lot, 1876, n° 34. — La famille des Bérald eut dans l'église des Frères Prêcheurs sa sépulture appelée de leur nom la Beraudia, comme la famille des de Jean y possédait la Johania. fille de Gaucelin de Jean, sans doute tante du cardinal de même nom (1). En 1225 il obtenait d'Henri III l'autorisation de porter et de vendre des marchandises en Angleterre (2). En 1247 Benoît de Jean, le père du futur cardinal, achetait pour Arnaud une maison dans le quartier du change. Celui-ci était mort en 1261.

B - 1. Arnaud II, que Lacoste fait à tort le mari de Sébelie, n'est dit que citoyen de Cahors dans l'acte d'achat d'une terre de la paroisse de Cels, non loin de Cessac, en 1275; mais il prétendait pourtant pouvoir se soustraire à l'obligation de la taille, comme vassal du roi (3). Il fit un testament en 1286, mais il n'était pas mort encore en 1300 où nous le trouvons avec le titre de lieutenant du Sénéchal de Périgord et Quercy (4). - 2. Son frère Pierre fut chanoine de Cahors. Il est désigné comme tel dans l'obituaire des Dominicains qui nous apprend que Jean XXII. étant évêque de Fréjus, avait fondé un obit pour le repos de son âme, avec des fonds que Pierre lui avait légués dans son testament (5). Est-ce le même qu'un Pierre Bérald (Beraldi) que nous trouvons en 1298, sous le titre de chanoine d'Evreux, témoin à Reate dans un acte passé au nom du pape en faveur du roi de Sicile son débiteur? A cette date Jacques Duèse, Guillaume de Gou-

<sup>(1)</sup> Voir Autour de Jean XII, 2° partie, chapitre 4°, art. 3, § 1 et 2. — Cf. Lacoste, II, pp. 265-6, p. 223, p. 267, p. 301.

<sup>(2)</sup> Licence à Guillaume Dellart, Galhard son frère et Arnaud Bérald, marchands de Cahors, de venir en Angleterre avec leurs marchandises et d'y séjourner. Lettres valables pour un an. — Patent Rolls, p. 528.

<sup>(3)</sup> Lacoste, II, p. 890. — Le roi autorisa les Consuls à le mettre sur les listes d'impôts.

<sup>(4)</sup> Il devait l'être en 1305 où ses fils font hommage à l'évêque pour leurs terres (Lacoste, II, p. 422).

<sup>(5)</sup> Obituaire, loc. cit., p. 40, nº 43.

dou, Pierre de Ferrières, Guillaume d'Ebrard, etc., étaient employés au service du roi de Sicile (1).

C — 1. Hugues de Bérald, fils aîné d'Ardaud, est cité dans les registres d'Avignon plusieurs fois. Nous le trouvons avec un socius inconuu dès les premiers jours de l'installation sur la liste des damoiseaux ou écuyers du pape. En 1318 Hugues d'Aymar reçoit pour leur compte (peut-être est-il lui-même ce socius) les armes qui sont remises aux défenseurs du palais pontifical (2). Le Te Igitur le nomme senhor Huc Beral, à propos d'une déposition de son servant ou sergent (sirven) Johan Viguier (1326) (3). En 1329 il va au devant de l'évêque de Cahors, qui venait pour la première fois dans sa ville épiscopale.

2. Les Archives du Vatican nomment une seule fois son frère Raymond à propos d'une bulle d'indulgence in articulo mortis, où il a le titre de chevalier (4). Les Archives du Lot le disent coseigneur de Thémines. Sa fille Marguerite épousa Séguin de Gontaut, seigneur de ce castrum de Badefol qu'un siècle plus tôt le chevalier Galhard de Bérald disputait au seigneur de Lalbenque (5). Il mourut en 1348 (6).

3. Vraisemblablement, Pierre de Bérald, évêque d'Agde, était un frère de Hugues et de Raymond (7). Il fut favorisé de Jean XXII dès le premier jour, en considération du cardinal Gaucelin de Jean (pro te consanguineo suo supplicantis). Nous le voyons successivement, en 1316, chanoine

482

AUTOUR DE JEAN XXII.

de Bayeux, avec l'expectative d'une dignité (1); en 1317, chanoine de Cahors, chanoine d'Arras, chanoine et chantre de Poitiers, archidiacre de Citravada dans l'église de Bayeux (2); en 1318 chapelain du pape. Il lui était permis, malgré ses prébendes sacerdotales, de rester dans l'ordre du sous-diaconat, tant qu'il serait occupé à ses études (scholasticis insistens disciplinis) et de percevoir les fruits de sesdivers bénéfices sans résider; ces autorisations lui furent renouvelées plusieurs fois. Le 8 mars 1326 il remplaça comme archidiacre de Montpezat, Pierre de Goudou, qui était sans doute un neveu de l'archevêque de Salerne (3); le 7 avril 1333 il remplaçait comme archidiacre de Paris le nouvel évêque Guillaume de Chanac et obtenait de pouvoir conserver la plupart de ses prébendes et la dignité de chantre de Poitiers. Le pape lui assignait dans le cloître de Paris la maison que laissait vide la promotion de Guillaume des Essarts à l'évêché d'Evreux (4). C'est là que Clément VI alla le chercher le 26 juin 1342 pour le mettre sur le siège d'Agde; il n'avait pas encore reçu l'ordre de la prêtrise (5). Il mourut en 1354, au château de Nisinhan, comme l'indique la notice qui lui est consacrée dans l'obituaire des Dominicains (6).

4. Nous pensons que Guillaume de Bérald fait chanoine de Saint-Seurin de Bordeaux le jour où lui-même recevait le canonicat de Bayeux est son frère. Guillaume fut aussi chanoine de Chartres (7), puis nous ne le retrouvons plus.

<sup>(1)</sup> Minieri Riccio, Saggio di codice diplo, supplem., p. 119.

<sup>(2)</sup> Int. et Ex., 16, f. 25t. - Collector., 448, f. 54.

<sup>(3)</sup> Te Igitur, op. cit., nº 28.

<sup>(4)</sup> Clem. VI, Reg. Av., XXXV, f. 71.

<sup>(5)</sup> Archives du Lot, série F, fonds Lacabane, nº 429.

<sup>(6)</sup> Obituaire, loc. cit., nº 4 — on a mis par erreur B. pour R. Beraldi.

<sup>(7)</sup> Lacoste, III, p. 144, en note le dit frère de Raymond de Labéraudie.

<sup>(1)</sup> Reg. Vat., 68, ep. 49 et 65, ep. 2205.

<sup>(2)</sup> Rag. Vat., 65, ep. 2205; 66, ep. 3561 et 4042; 67, ep. 382.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 80, ep. 871; cf. 83, ep. 1592; 94, ep. 924.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 105, ep. 206, 208 et 1224.

<sup>(5)</sup> Reg. Vat., 147, ep. 9. -- La Gallia l'appelle Pierre de Bérail.

<sup>(6)</sup> Annuaire du Lot, 1876, nº 76.

<sup>(7)</sup> Vat., 64, ep. 1395. - Reg. Av., II, f. 412.

Si nous avions le texte même du testament de l'évêque d'Agde, au lieu de l'analyse de notre Lacoste, nous pourrions peut-être identifier plus sûrement les autres personnages de cette famille dont il est question dans les Archives du Vatican, vers la même époque; mais nous sommes obligé de nous méfier de notre chroniqueur qui nous a souvent plus d'une fois induit en erreur dans les questions de généalogie; et nous nous contenterons de dire ce que nous ont offert les Archives.

5. OLIVIER DE BÉRALD fut aussi un frère de l'évêque, puisque nous avons trouvé des bulles nombreuses pour des neveux de Pierre de Bérald, indiqués comme fils d'Olivier, chevalier. Les mêmes bulles ou d'autres analogues les disent aussi neveux (mais les différences d'âge nous font traduire nepos par petit-neveu) du cardinal Bertrand du Pouget. Nous conjecturons qu'Olivier, seigneur de Vaylats, avait épousé une nièce du cardinal, et qu'il est ce personnage que nous avons vu en 1834 commandant à Bologne les troupes du Légat et maltraité par les révoltés. En 1351 il vendait au cardinal de Prez, de Montpezat, pour assurer l'entretien des chapellenies fondées en ce lieu, des dîmes qu'il possédait dans les paroisses environnantes (1). Cela confirmerait ce que nous avons dit que les Bérald, coseigneurs de Lalbenque au XIII° siècle, étaient de la même famille que les Bérald seigneurs de Cessac.

Les Archives nous nomment trois de ses fils: OLIVIER qui après avoir été d'Eglise résigna en 1345 en faveur de son frère Jean un prieuré qu'il avait reçu un an auparavant au diocèse de Sisteron (1). Nous le retrouvons en 1351 nommé avec son père dans l'acto de vente des dîmes des environs de Vaylats. C'est lui apparemment que Lacoste cite comme seigneur de Vaylats en 1370 (2).

JEAN DE BÉRALD fils de noble homme Olivier de Bérald, chevalier, prieur de Saint-Julien au diocèse de Sisteron dès 1345, reçoit en 1348 de son oncle l'évêque une église ou prieuré sine cura dans le diocèse d'Agde, Saint-Laurent de Torolla (3). Il était déjà chanoine de Cahors; mais il n'en eut la prébende qu'un peu plus tard, après la mort de Galhard du Pouget, neven du cardinal (4). Il avait recu l'année d'auparavant d'un autre neveu du cardinal, Bertrand de Tissandier, évêque de Nevers, le gouvernement de l'Hôtel-Dieu de Saint-Antoine, près Nevers; non seulement le pape confirma (5), mais il lui conféra encore l'archidiaconé de l'église d'Apt, sans préjudice du prieuré rural de N.-D. de Cezelis (Aix), où il remplaçait en 1349 Raymond de Concots, nommé doyen de Saint-Etienne du Tescou (6). Il était mort en 1354, tout jeune encore (23 ans environ); le 16 juillet le pape se réservait la collation de ses bénéfices (7).

Son frère Galhard recut aussi de Bertrand de Tissandier un bénéfice: le gouvernement de la léproserie de Decize,

<sup>(1)</sup> Innocent VI, Reg. Av., XIII, f. 216<sup>t</sup>. — Cet acte nous révèle l'existence d'une paroisse, sans doute détruite vers la fin de la guerre de Cent ans, comme plusieurs autres, et dont il nous a été impossible de retrouver encore la situation: Saint-Martial d'Arcagnac.

<sup>(1)</sup> Bulle de Clément VI dans un registre de Clément VII, Aven., XXIII, f. 356. — Il est dit neveu ou petit-neveu du cardinal dans la bulle qui lui avait conféré le bénéfice. — Cl. VI, Av., 17, nº 155.

<sup>(2)</sup> Cf. Prélats originaires du Tam-et-Garonne, p. 25, sur la famille de Bérald à la fin du XIV° siècle.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 186, nº 118 et 211, nº 1017.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 188, De benef. vacant., ep. 138.

<sup>(5)</sup> Vat., 174, nº 1260 et 176, f. 145.

<sup>(6)</sup> Vat., 191, n° 607 et 185, n° 480.

<sup>(7)</sup> Innocent VI, Reg. Vat., 226, f. 216<sup>3</sup>. — Cf. un autre Jean de Berald, clerc du diocèse de Cahers, mort en 1333, scripteur de la Sainte-Pénitencerie Collector., 448, f. 53. Jean XXII, Av. 45, f. 412<sup>3</sup>.

au diocèse de Nevers (1). Son grand-oncle le cardinal lui fit avoir encore des dîmes dans le diocèse d'Agen et quatre canonicats, presque en même temps, de Burgos où il remplaçait le nouvel archevêque d'Aix, Arnaud-Bernard de la Pérarède; de Mirepois où il remplaçait un chapelain du cardinal; de Châlons, où il remplaçait un compatriote, Raimond-Bernard de Sainte-Arthémie; enfin de Narbonne où il succédait à Bertrand de Montal (ou Montaud), neveu de Bertrand du Pouget (2).

D—Hugues de Bérald ne laissa, paraît-il, qu'une fille. Raymond eut plusieurs enfants dont l'un, Arnaud de Bérald, épousa une fille de Raymond de Castelnau, qui le fit seigneur de Milhars en Albigeois. C'est dans ce château de Milhars que l'évêque d'Agde conféra à son neveu Jean l'église de Saint-Laurent de Torolla (3). Le 22 avril 1354, Arnaud de Bérald, seigneur de Cessac, héritier de l'évêque d'Agde, transige avec la Chambre apostolique au sujet de la succession de son oncle, pour une somme de 500 florins. Hélène de Castelnau, femme d'Arnaud de Bérald, dame de Milhars, recevait une bulle d'indulgence in articulo mortis en 1344 (4). L'Obituaire des Dominicains fixe sa mort à l'année 1348 (5). Son mari fut un bienfaiteur du collège

Péligri de Cahors. La bulle qui l'autorise à donner à cet établissement des dîmes qu'il avait sur diverses paroisses des environs de Cessac a été publiée pour la première fois par notre vieux Lacroix. (1).

Nous ne savons à quelle génération attribuer les personnages suivants: Olivier de Bérald, clerc du diocèse de Cahors, qui reçoit en 1320 l'expectative d'un bénéfice au diocèse de Narbonne: il n'est pas parlé dans la bulle de sa parenté avec le cardinal (2); Aymeric de Bérald, chanoine de la Couronne, qui fut recteur de La Ramière, non loin de Vaylats, paroisse dont le prieuré appartenait à la Couronne; il fut chanoine de Pampelune, puis il eut un bénéfice important dans le diocèse de Béziers (3).

Durand de Bérald fut prieur de Lalbenque (Cahors), puis de Ronay (Troyes) et revint enfin dans le diocèse de Cahors, comme prieur de Saint-Avit, bénéfice de Moissac (4). Pons de Bérald, que l'on trouve à Rome au moment où éclata le schisme d'Occident, et dont on a la déposition comme témoin à ce sujet, fut scripteur, puis correcteur des Lettres apostoliques. Le cardinal Pierre des Prez avait commencé sa fortune. M. Noël Valois dit: dans une note de son beau livre (5), « Lacoste rattache bien arbitrairement Pons Bérald à la famille des seigneurs de La Bérandie et de Cessac ». C'est Lacoste qui a raison, mais suivant son habitude, il ne donne aucune référence. Voici ce que

<sup>(1)</sup> R. Vat., 176, f. 145t, nº 289.

<sup>(2)</sup> Vat., 188, n° 130, De benef. vacant., et n° 184 — Vat., 192, ep. 477 et 195, f. 200°.

<sup>(3)</sup> Vat., 168, n° 118, Armar. XXXV, 23, f. 24. — Cela démontre bien que Pierre de Bérald, évêque d'Agde, était de la famille des Bérald de Cessac et Milhars. Afin de le faire du Tarn-et-Garonne, les auteurs des Prélats originaires du Tarn-et-Garonne ont un peu arbitrairement fait des cette époque deux branches tout à fait distinctes de la famille de Bérald. On voit que Pierre, Olivier, Hugues et Raymond étaient frères.

<sup>(4)</sup> Vat., 166, De absol. plen., nº 71.

<sup>(5)</sup> Annuaire du Lot, 1877, nº 88.

<sup>(1)</sup> Series episcoporum cadurcensium, § 292; cf. Urbain V, Rog. Av., XVI, f. 386.

<sup>(2)</sup> Vat., 70, ep. 697. — Ce nom d'Olivier a été assez fréquent dans la famille.

<sup>(3)</sup> Vat., 210, n° 473; 213, f. 299; 226, f. 284; — Inn. VI, Av., XIX, f. 512<sup>4</sup>.

<sup>(4)</sup> Clément VI, Reg. Vat., 199, nº 543. - Reg. Av., L, f. 878.

<sup>(5)</sup> La France et le grand schisme d'Occident, t. 1er, p. 18, note 2.

nous pouvons dire: Clerc du diocèse de Cahors, de noble naissance, bachelier ès lois, cubiculaire du cardinal Pierre, évêque de Palestrina, Pons obtint, grâce à son protecteur, une expectative de bénéfice à la collation de l'évêque de Cahors, fut recteur de Montredon (Narbonne), chanoine de Saintes, archidiacre d'Urgel; en ces deux derniers bénéfices il remplaçait (1356) un chapelain du cardinal, Elie de Flameng (1). On le trouve enfin sous le titre d'archidiacre des Vaux au diocèse de Cahors chargé sous Clément VII de beaucoup d'affaires. Il fut longtemps correcteur des lettres apostoliques (2). Les relations qu'il eut avec le fondateur de la collégiale de Montpezat nous le font rattacher à Olivier II de Bérald, dont il fut peut-être un fils (3).

Une bulle d'indulgence plénière du 20 septembre 1350 nous révèle encore le nom de Pierre de Bérald, damoiseau, et de sa femme Fine, du diocèse de Cahors (4).

Finissons cet article en disant que les Bérald ou Béraud de Cessac devaient sans doute résider dans la paroisse Saint-Géry, car ils avaient fondé en cette église de Cahors une chapellenie qui portait leur nom: Beraudia (5). Ce nom de

(1) Reg. Vat. 200, f. 275; 202, n° 115; 209, f. 93; 228, n° 189 et 140 231, f. 192; — Il fut aussi chanoine de Comminges en 1363. (Innocent VI, Av., 148, f. 179.

(2) Cf. une bulle de Clément VII qui casse, sur sa demande, en 1885, une permutation qu'ont faite entre eux, sans l'autorisation de leur oncle, archidiacre des Vaux et correcteur des Lettres apostoliques, Guillaume de Bérald, prieur de Saint-Maffre de Bruniquel (Cahors), et Pierre de Bérald, camérier de l'église de Sarlat, — Reg. Vat., 300, f. 321.

(3) Il était apparenté de très près à la famille de Narcès, comme le prouve une Supplique en faveur de Jean de Narcès. son neveu (16 avril 1889, Suppl. 71, f. 19<sup>1</sup>). A cette date Pons était mort.

(4) Reg. Vat., 200, f. 272.

(5) Cl. VI, Av., XXVIII, f. 209. — Il va sans dire que neus n'avons pas eu l'intention de mettre ici tout ce qui concerne cette famille pas plus que pour les autres, même pour la période qui nous occupait, ni surtout voulu relever toutes les erreurs commises par les auteurs.

La Béraudie, qui fut naturellement celui de leur principale propriété, est resté dans leur famille comme titre seigneurial. C'est aujourd'hui le nom d'une paroisse qui occupe précisément la partie rurale de la paroisse disparue de Saint-Géry.

#### ARTICLE 5.

### Famille de Roux.

Il faut mettre un terme à cette nomenclature, peut-être utile, mais sans doute un peu ennuyeuse et monotone, des familles qui se rattachent à la famille de Jean XXII. Nous n'avons plus qu'à ajouter quelques mots d'un autre personnage que tous nos auteurs s'accordent à dire parent du pape : le cardinal Raymond de Roux (de Rufo). D'après Baluze, qui n'indique pas ses sources, la parenté proviendrait d'un mariage de Pierre du Pouget avec Jeanne de Roux, fille de Gilbert de Roux. Voici ce que nous disent les Archives du Vatican (1).

RAYMOND DE ROUX, de Cahors, tout jeune clerc, puisqu'il n'avait que 16 ans, reçoit le 7 septembre 1316 une expecta-

(1) Baluze, Vilae, I, col. 750. - Lacosto pense que la famille de Roux était originaire de la paroisse de Valroufié: il se base sur l'étymologie plus que douteuse du nom de ce village voisin de Cahors, qu'il explique: « Val de la famille de Roux ». La chose peut être vraie, mais il nous paraît cependant douteux que ce soit le sens des mots Vallis rupheria, nom latin de cette paroisse; surtout étant donné l'existence à Cahors d'une famille de Valroufié (de Valle rupheria, on de Valle rupherii), dont plusieurs membres reçurent des bénéfices de Jean XXII. Nous signalerons entre autres Jacques qui était sergent d'armes à la cour d'Avignon, et qui est dit « de Cahors » dans une bulle d'indulgence pour sa fille Marie; son fils Gourdon fut en 1343 chanoine de Lamego, en Portugal: il avait eu des bénéfices dans les diocèses de Cahors et de Rodez. (Int. et Ex., 188. - Cl. VI: Suppl., 4, f. 389. - R. Av., 23, f. 359 : 21, f. 236; 8, f. 390). - On trouve un Guillaume de Walruffié, bourgeois de Cahors, dans le Te Igitur, nº 24. -La famille de Roux habitait sur la paroisse de Saint-Laurent.

tive de bénéfice à la disposition du chapitre de Cahors (1). Le 10 septembre il était chancine, encore sans prébende, avec plusieurs autres bénéfices, dont une église au diocèse de Fréjus que laissait vacante la mort de Jean de Trian (2). Successivement il est fait en 1317 chanoine de Troyes, en 1318 chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, en 1319 écolatre de Cahors et recteur de plusieurs églises comme Peyrille et Nuzéjouls (Cahors), enfin chantre de l'église de Chartres (3). Il est créé cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie in Cosmedin à la promotion de décembre 1320, et reçoit bientôt de nouveaux bénéfices, pour maintenir l'éclat de sa nouvelle dignité: ce sont surtout les deux archidiaconés de Selves, dans le diocèse de Compostelle, et de Cantorbéry, et un prieuré au diocèse d'Uzès (4). Il ent des difficultés pour prendre possession de ces deux derniers bénéfices. Il continuait d'ailleurs à Avignon ses études, et Armand de Narcès, le futur archevêque d'Aix, était son professeur de droit civil (5). Mais le jeune cardinal mourut, sans avoir pu donner autre chose que des espérances, le 31 octobre 1325, à peine âgé de 26 ans. Ses exécuteurs testamentaires furent entre autres les cardinaux Pierre des Prez et Arnaud de Via (6).

(1) Reg. Vat., 63, ep. 676, motu proprio.

Son frère (1) ETIENNE DE ROUX participa un peu à sa fortune. Il fut en 1318 chanoine de Noyon, en 1319 chanoine de Poitiers (2); en 1320 il est fait chanoine d'Evreux, en 1321 chanoine de Tournai, en remplacement du quercynois Bernard de Montlanard (3); en 1328 il obtient à Cahors le canonicat, la prébende et la charge de maître de l'œuvre qu'avait eus le chanoine Arnaud de Villars ou Vialars, compromis dans la triste affaire de l'évêque Hugues Géraud (4); il avait eu aussi en 1326 la paroisse de Peyrille, vacante par la mort de son frère. Il était mort lui-même avant le 7 juillet 1333, date de la collation nouvelle de cette paroisse (5).

Il fut remplacé comme chanoine et maître de l'Œuvre de Cahors par Elle de Roux, peut-être un frère, qui mourut d'ailleurs la même année. Le 25 septembre 1333 ces bénéfices vacants par la mort d'Elie de Roux (Helye de Rufo) sont confèrés à Pons Molinier, déjà depuis longtemps chanoine dans la même église (6).

Nous ne pensons pas qu'il faille rattacher à la famille du cardinel les divers personnages qui sont appelés Rusi ou Russi au lieu de de Ruso, pas même peut-ôtre Géraud

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 66, ep. 3056, motu proprio, dit familiaris noster; cf. 65, ep. 2918; 64, ep. 1728. — Il obtenait l'autorisation de continuer ses études, sans doute à Toulouse.

<sup>(3)</sup> Reg. Vat., 67, ep. 41; 68, ep. 2172; 70, ep. 76; 69, ep. 1648.

<sup>(4)</sup> Reg. Vat., 71, ep. 475 et 420; 74, ep. 657; 612, f. 47 t et 50.—
Il était aussi chanoine de Compostelle, prieur de plusieurs églises aux diocèses de Lombez, de Toulouse, de Rodez.

<sup>(5)</sup> Coulon, Lettres secrètes et curiales de Jean XXII, nº 1004.

<sup>(6)</sup> Collector., 70, f. 39 . - Reg. Vat., 80, ep. 537.

 <sup>«</sup> Consideratione cardinalis — pro te germano suo ». — R. Vat.,
 73, ep. 28, 550, 728.

<sup>(2)</sup> Reg. Vat., 68, ep. 2169; 69, ep. 722. — La même année il avait encore une église du diocèse de Rodez.

<sup>(8)</sup> Reg. Vat., 71, ep. 37; 73, ep. 23.

<sup>(4) 86,</sup> ep. 1639. — Arnaul de Vialars venait de mourir en prison, et tant qu'il avait vécu ses biens étaient restés sous séquestre, administrés par des chancines de Cahors, au nom de la Chambre Apostolique qui en percevait les revenus.

<sup>(5)</sup> En réalité c'est le prieuré de Peyrille qu'il faudrait dire, car la cura animarum était confiée à un vicaire perpétuel pour les deux églises Sancti Petri de Petrilia et B. M. Magdal. alias Donna Maria invicem canonice unit. — Reg. Av., 12, f. 18; 24, f. 654; 43, f. 291.

<sup>(6)</sup> Reg. Av., 45, f. 5t.

qui fut, dans les environs de Cahors, recteur de Saint-Michel de Cours (1). Quant à la parenté du cardinal avec l'ancien évêque de Cahors, du même nom que lui, Barthélemy de Roux, nous la trouvons très vraisemblable, quoique non prouvée, et nous expliquons volontiers, avec Lacoste, la fortune si prompte du jeune cardinal par la reconnaissance que le pape devait avoir pour le prélat qui avait favorisé ses débuts dans la carrière ecclésiastique (2).

EDMOND ALBE.

(1) Reg. Vat., 63, ep. 982. — Une bulle de Guillaume Roux (Rufii), fait charoine de Liège, est adressée aux quercynois Raymond de Laval et Guillaume de Peyrille. — Reg. Vat., 89, ep. 960.

(2) Lacoste, Hist. du Quercy, II, pp. 275, 469; III, p. 22.

